Université de Neuchâtel
Institut de Géographie

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

MAPS MAISON D'ANALYSE DES PROCESSUS SOCIAUX

SFM SWISS FORUM FOR MIGRATION AND POPULATION STUDIES

Denise Efionayi et Etienne Piguet

En collaboration avec
Jérôme Chenal, Patrick Gilliard, Désiré Nassa,
Amadou Oumarou, Yves Pedrazzini, Raffaele Poli

Partir ou rester ?

La migration dans le projet de vie des étudiants universitaires d'Afrique de l'ouest

Rapport de synthèse – Version du 26.1.11

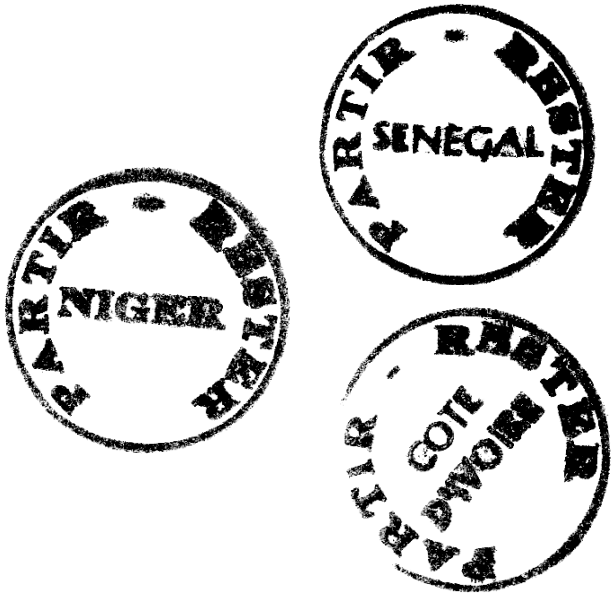

Résumé

L'objectif de cette recherche est de comprendre si et comment une migration temporaire ou durable est envisagée par les étudiants de trois universités d'Afrique de l'Ouest. Après un tour d'horizon théorique approfondi, l'étude analyse un questionnaire rempli par plus de 4000 étudiants et isole une série de facteurs qui contribuent à susciter des intentions de départ : les réseaux familiaux à l'étranger, le degré d'avancement des études, le manque de confiance dans le futur du pays, l'attitude favorable de la famille, etc. A l'inverse, les variables ethniques et religieuses, ainsi que le degré d'insatisfaction par rapport aux conditions de vie ou aux ressources jouent peu de rôle. Contrairement à une image répandue dans les médias et les débats politiques des pays industrialisés, les intentions migratoires n'ont rien d'une fuite en avant mais apparaissent réfléchies et proactives. Les étudiants sont relativement bien informés et leurs intentions migratoires, pour la plupart temporaires, se basent sur une pesée d'intérêts en termes de formation et d'expérience professionnelle visant un retour productif au pays. L'étude plaide en conséquence pour une meilleure articulation des politiques de mobilité et de développement, susceptibles de valoriser le potentiel migratoire et la soif de connaissances identifiés dans les trois pays étudiés.

Mandant : Réseau suisse pour les études internationales - Genève

Avec un cofinancement de l'Université de Neuchâtel

© 2019

Table des matières

1	Introduction		5
	1.1	Objectifs et questions de recherche	6
	1.2	Structure du rapport	6
2	Théories des migrations et de la décision de migrer		8
	2.1	Les approches "classiques" de l'étude des migrations	8
	2.2	La Nouvelle économie des Migrations (NELM)	12
	2.3	Les approches issues de la psychologie sociale	13
	2.4	Les approches récentes de l'étude des migrations	16
	2.5	Le cas spécifique des migrations d'étudiants	18
	2.6	Le système d'hypothèses retenu	20
3	Approche et méthodes		22
	3.1	Plan de recherche	22
	3.2	Les entretiens exploratoires	23
	3.3	L'enquête standardisée	24
	3.4	Les entretiens d'approfondissement	28
4	Profil et situation des étudiants		29
	4.1	Contexte universitaire et situation socio-économique des étudiants	29
	4.2	Caractéristiques démographiques et genre	30
	4.3	Parcours universitaires	32
	4.4	Appréciation de la formation et des conditions d'études	34
	4.5	Conditions de vie et perspectives	36
	4.6	Synthèse	37
5	La migration dans les projets de vie		39
	5.1	Souhaits de migration, projets et démarches	39
	5.2	Attitudes des familles, rôles et religion	43
	5.3	Liens sociaux et relations transnationales	45
	5.4	Le choix de rester	48
	5.5	Analyse multivariée des intentions de migrer	50
	5.6	Choix des pays de destination	61
	5.7	Pas de départ dans l'illégalité	65
6	Conclusions		67
	6.1	Contexte et attitudes générales face à la migration	67
	6.2	Processus décisionnels	68
	6.3	Concrétisation et formes de projets migratoires	69
	6.4	Enseignements théoriques	70
	6.5	Implications de politiques de développement et d'éducation	72
7	Références		75
	Annexe : Questionnaire standardisé		81

Introduction

Plusieurs bilans des acquis de la recherche sur les flux migratoires montrent que la compréhension scientifique des mouvements de population est aujourd'hui relativement satisfaisante (Castles and Miller 2009; Boyle, Halfacree and Robinson 1998; Portes and DeWind 2007; Brettell and Hollifield 2007). Un important débat se poursuit sur les grandes logiques structurelles qui sous-tendent les migrations[1] mais on peut affirmer qu'un certain consensus se manifeste pour identifier les différents facteurs *push* et *pull* qui, au cas par cas, induisent des déplacements (Kim and Cohen 2010): les différentiels d'opportunités et de salaires, l'existence de connexions transnationales ou de liens historiques, le degré de sélectivité des politiques migratoires, etc.

La recherche s'avère beaucoup moins avancée en ce qui concerne les processus déclencheurs qui, à l'échelle individuelle, conduisent à l'intention ou à la décision de migrer et aux représentations qui les sous-tendent. L'analyse des flux agrégés ne parvient en effet pas à rendre compte de ce qui pousse certains individus au départ tandis qu'une écrasante majorité d'autres décident, dans des conditions largement similaires, de rester sur place (Fischer, Martin and Straubhaar 1997; Traoré 2008). La plupart des études se contentent de rattacher, implicitement ou explicitement, la décision de migrer à des différences psychologiques entre individus sans situer le processus de décision dans son contexte biographique, géographique et social.

C'est cette question des intentions migratoires et de leur contexte qui est abordée dans la présente recherche. Nous partons de l'idée que les intentions de départ reflètent des aspirations multiples et ne sont pas seulement dirigées par la volonté de maximiser les profits matériels. Dans la mesure où l'information est loin d'être parfaite, le choix de migrer ne dépend en outre pas que de différences objectives entre espaces, mais des représentations que les acteurs s'en font et de la manière dont ils les traduisent dans leur projet de vie. L'étude s'inscrit donc dans la lignée des travaux menés en géographie des représentations au sujet des destinations migratoires mais élargit considérablement le cadre théorique en considérant différentes conceptualisations récentes issues de l'étude interdisciplinaire des migrations, de la psychologie sociale et de l'étude des mobilités étudiantes.

Dans un contexte qui voit des milliers de jeunes africains prendre des risques considérables pour quitter leur pays et tenter leur chance en Europe ou ailleurs, mais qui voit aussi se projeter sur l'Afrique des fantasmes de pression migratoire inéluctable, il a semblé tout particulièrement pertinent de choisir ce continent pour l'étude. La problématique de l'exode ou de la circulation des cerveaux nous a par ailleurs incités à cibler les étudiants universitaires. Bien qu'une littérature relativement importante existe sur les migrations africaines (Traoré and Bocquier 2000; Fall 2007; Adepoju 2000; Makinwa-Adebusoye 1995; de Haas 2007a; Flahaux, Beauchemin and Schoumaker 2010; Konseiga 2005; Lessault and Beauchemin 2009)[2], très peu de travaux abordent la question

---

[1] Ainsi, pour les tenants d'une vision néo-classique, la migration constitue une réponse temporaire à un déséquilibre économique et tend donc à décroître avec le développement (Stalker 2000) tandis que pour des courants plus critiques d'inspiration marxiste les flux migratoires reflètent et contribuent au contraire à l'accélération de déséquilibres mondiaux (Sassen 1999).

[2] On peut noter par ailleurs que les trois pays d'étude ont chacun fait l'objet d'un rapport récent de l'Organisation internationale des migrations (Hamidou 2009; Some 2009; Konan 2009).

des aspirations individuelles à migrer[3], à fortiori en ce qui concerne les étudiants, futures élites des pays concernés[4].

Plusieurs ouvrages récents ont pourtant souligné la nécessité d'analyser les causes de départ des jeunes africains à partir de l'étude des représentations sociales et de leurs enjeux (Traoré 2008) tout en considérant simultanément les différentes échelles de mobilité possibles (intra-nationale, internationale, africaine, transcontinentale, etc.) (Boyer 2007). Dia brossait ainsi il y a quelques années un tableau très inquiétant de la situation universitaire en Afrique et de ses conséquences en termes d'émigration. Selon lui *« on serait tenté de penser que certains pays africains développent des politiques implicitement volontaristes d'incitation à l'exode des compétences »* (Dia 2005 : 150).

Comprendre comment les principaux intéressés appréhendent leur vie quotidienne et les perspectives migratoires qui pourraient éventuellement la changer s'avère dans ce contexte d'une incontestable pertinence en termes de politique de développement, d'éducation et de migration (Adepoju and Appleyard 1996).

1.1 Objectifs et questions de recherche

L'objectif principal de notre travail est de comprendre la manière dont l'option migratoire (temporaire ou durable) est intégrée dans le projet de vie des individus et en quoi les personnes aspirant à émigrer se distinguent de celles qui n'envisagent pas de quitter leur pays. Nous ambitionnons ainsi de nourrir le débat théorique sur les processus de décision dans l'étude des migrations. En complément, nous visons à mieux saisir la manière dont le choix des pays de destinations possibles est effectué par les personnes qui envisagent de partir.

Pour remplir ces objectifs, nous abordons les questions de recherche suivantes :

- Quels facteurs sociodémographiques, économiques, biographiques et géographiques jouent un rôle dans l'aspiration à migrer ? Quels facteurs jouent un rôle de frein ?
- Quelle est la géographie des espaces de destination envisagés et quelles logiques reflète-t-elle ?
- Quels est sont les enseignements en termes de politiques de développement, d'enseignement et de migration ?

1.2 Structure du rapport

Ce document de synthèse reprend les résultats principaux issus de trois études de cas menées en Côte-d'Ivoire, au Niger et au Sénégal. Il présente d'abord les fondements théoriques (chapitre 2), puis les options méthodologiques prises (chapitre 3). Le chapitre 4 est consacré au profil et à la situation des étudiants dans les trois universités retenues. Il met l'accent sur les résultats transversaux, tout en rendant attentif aux différences

[3] La littérature sur les migrations africaines se concentre en effet principalement 1/ sur une approche de la migration en tant que problème pour les pays récepteurs, une menace pour la souveraineté des Etats (Pliez 2002) et une source de pression migratoire. 2/ sur une analyse des différentes formes de réseaux qui sous-tendent les migrations internationales (Bredeloup 2007). 3/ sur les liens entre migration et développement (Black and King 2004). 4/ sur les questions liées à l'installation et à l'intégration des migrants africains dans les pays d'accueil (Efionayi-Mäder 2006).

[4] On peut citer comme exception les recherches de Prinz (2005) sur l'imaginaire migratoire des étudiants tanzaniens ainsi que des travaux relativement anciens sur les cartes mentales (Gould and White 1984).

contextuelles. Le chapitre 5 analyse les relations entre la situation des étudiants et leur perception de la migration. A partir d'une présentation des motivations de partir ou de rester, il aborde les différents déterminants de l'intention de migrer par une analyse multivariée s'appuyant sur une enquête par questionnaire. Le dernier sous-chapitre aborde les destinations principales évoquées par les étudiants qui souhaitent concrétiser un projet migratoire.

Ce document de synthèse est ainsi complémentaire aux rapports nationaux, qui contiennent une description plus détaillée du déroulement des enquêtes par questionnaire et entretiens, des résultats généraux et des particularités de chaque contexte. Les rapports nationaux tout comme la synthèse peuvent être lus séparément, indépendamment des autres textes. On notera que le présent rapport met l'accent de manière prépondérante sur le profil d'ensemble des étudiants, sur leur satisfaction et sur l'analyse multivariée des intentions migratoires. Certains autres thèmes, périphériques à l'étude, tels que les réseaux transnationaux, la géographie des destinations souhaitées et la migration illégale sont évoqués mais seront approfondis dans des publications ultérieures.

2 Théories des migrations et de la décision de migrer[5]

Pourquoi les personnes migrent-elles ou souhaitent-elles migrer ? Les chercheurs en sciences sociales tentent depuis plus d'un siècle de clarifier cette question qui concerne aussi bien la géographie que la psychologie, l'économie, la sociologie, l'anthropologie ou encore la démographie. Nous procédons dans les lignes qui suivent à une synthèse de ces réflexions théoriques qui débouche sur le système d'hypothèses retenu dans la présente recherche. Nous brossons un tableau d'ensemble sans entrer dans le détail des différentes approches mais en mentionnant les principaux travaux de référence. Compte tenu de l'échelle de la présente étude, nous ne nous arrêtons pas sur les théories uniquement orientées vers l'explication des flux migratoires agrégés à l'échelle macro (*World system theory*, théories de la globalisation, etc.) même si certains éléments pertinents de ces théories seront évoqués dans le texte[6]. Nous distinguons deux familles théoriques: les approches classiques et plus récentes de la théorie des migrations d'une part, les théories de la prise de décision issues de la psychologie sociale qui restent peu connues dans le champ de la recherche sur les migrations en général d'autre part.

L'originalité de la présente démarche est de faire converger autour d'un même questionnement ces deux champs de recherche usuellement distincts et de tenter de combiner dans un cadre théorique cohérent de multiples échelles d'analyse allant des caractéristiques personnelles aux éléments structurels extérieurs ayant une influence sur la décision ou l'intention de migrer. Notre démarche se rattache par conséquent aux propositions théoriques qui, depuis plusieurs années déjà, visent à prendre en compte simultanément les dimensions structurelles qui restreignent les choix des individus et la marge d'action, de créativité ou même d'imagination qu'ils parviennent à se ménager. Ainsi que le relève Lu: *"[It is a] fundamental nature of mobility, that […], individuals do not have full control over their migration behavior. Migration is a constrained choice behavior"* (Lu 1999: 486).

2.1 Les approches "classiques" de l'étude des migrations

2.1.1 Le courant économique néoclassique

Les prémisses d'un modèle théorique de décision migratoire peuvent déjà être identifiées chez Adam Smith (1776) et chez Friederich Ratzel (1882) mais on s'accorde souvent à considérer les "lois" du géographe Ravenstein comme la première tentative explicite de théoriser les causes des migrations sur la base de l'observation des migrations internes au Royaume-Uni et des migrations internationales entre 19 pays du monde. Dans ce contexte, Ravenstein mentionne de nombreux facteurs comme *"produisant ou ayant produit des migrations"*: de "mauvaises" lois ou des lois oppressives, des impôts élevés, un environnement social défavorable ("uncongenial social surroundings"), des événements forçant à migrer ("compulsion"), un climat peu attractif, etc. Le facteur selon lui le plus important tient cependant aux motivations économiques des acteurs (Ravenstein 1889: 286). Selon l'approche néoclassique issue de ces prémisses, la migration est une action

[5] Chapitre rédigé avec la collaboration de Giada de Coulon

[6] Cf. Massey (1993) pour une synthèse.

rationnelle qui amène à maximiser l' "utilité". Les acteurs comparent la satisfaction qu'ils retirent de leur localisation actuelle avec celle qu'ils pourraient retirer d'un déplacement et une insatisfaction résidentielle engendre un mouvement (Rossi 1955)[7]. Les acteurs sont considérés comme accordant principalement une "utilité" aux biens et services qu'ils peuvent acquérir et les facteurs explicatifs d'une migration sont dès lors les différentiels de salaires. L'agrégation des décisions individuelles explique ensuite les mouvements migratoires. Une propriété centrale du modèle néoclassique est qu'il considère la migration comme un facteur d'équilibrage des différences géographiques puisque les migrants vont se diriger des zones à bas salaires vers les zones à haut salaires et vont dès lors modifier l'offre et la demande de travail.

Les économistes Harris et Todaro (1970) ont formalisé et approfondi ces idées dans l'étude de l'exode rural. Selon leur modèle, ce n'est pas uniquement la différence de salaire entre deux espaces qui amène les personnes à migrer, mais le salaire espéré par le migrant potentiel, compte tenu de son profil et des coûts liés au déplacement. Ils introduisent dès lors dans le modèle une dimension probabiliste (les chances de trouver un emploi dépendent, entre autre, du taux de chômage) et des caractéristiques individuelles (les acteurs se distinguent par leur propension à accepter un certain risque, par l'utilité et le coût qu'ils associent à la migration et par des niveaux d'information inégaux). Il en découle l'importante notion de sélectivité de la migration: des conditions structurelles identiques peuvent avoir un impact différent selon les individus ou les groupes (Massey et al. 1993; Chiswick 2008).

2.1.2 Du choix rationnel à la rationalité limitée

La théorie du choix rationnel (TCR) a été développée dans le cadre de l'économie puis reprise par des sociologues, dont un pionnier fut George Homans (1961). En tant que théorie de l'action, cette conception sous-tend une large part des théories migratoires et en particulier la vision néo-classique: les individus sont vus comme des acteurs qui choisissent au mieux de leurs intérêts entre des alternatives, même si des contraintes et des structures restreignent les choix possibles (Haug 2008). La recherche a néanmoins ultérieurement complexifié l'image d'une personne migrante rationnelle qui chercherait uniquement à maximiser son utilité. Julian Wolpert (1965) décrit ainsi un acteur qui chercherait à 'satisfaire' un besoin et non pas à le 'maximiser'. La recherche d'une destination migratoire prendrait ainsi fin une fois une destination acceptable trouvée, sans nécessairement que l'ensemble des destinations possibles soient examinées. Les fondements théoriques de cet élargissement conceptuel renvoient à la notion de "rationalité limitée" (*bounded rationality*) développée quelques années auparavant par Herbert Simon (1955, 1957). Ils ouvrent la voie à la prise en compte de nombreux facteurs non directement liés au salaire dans la théorie des migrations et à l'idée d'un processus de prise de décision qui s'étale sur une certaine durée et implique un certain nombre d'étapes.

2.1.3 Le cycle de vie

Bien qu'elle se base sur les mêmes postulats de base que l'approche néo-classique, la prise en compte des cycles de vie introduit une dimension supplémentaire dans l'analyse en postulant que, suivant l'étape de sa propre existence dans laquelle l'acteur se trouve, il aura plus ou moins de propension à migrer (Rossi 1955; Leslie and Richardson 1961).

[7] On notera que certaines insatisfactions peuvent être résolues autrement que par le mouvement (Leslie and Richardson 1961).

Ainsi, des personnes en début de carrière professionnelle et sans charge familiale seront plus mobiles. De même, une famille aura une plus forte propension à migrer avant la scolarisation des enfants, etc. Cette idée – aussi évoquée par Lee dans son fameux modèle push-pull des migrations (Lee 1966) - sera reprise dans de nombreuses études relevant de plusieurs disciplines (De Jong and Gardner 1981; De Jong et al. 1985; Harbinson 1981). Dès les années 1970, la notion étroite et individuelle de cycle de vie sera cependant fortement critiquée en raison de sa restriction aux familles nucléaires, aux mariages stables et donc aux formes de cohabitation les plus traditionnelles (Boyle, Halfacree and Robinson 1998; Uhlenberg 1973). On lui préfère désormais celle, plus souple, de parcours de vie (Rérat et al. 2008: 2), mais l'idée générale demeure celle d'une importance des caractéristiques démographiques individuelles dans l'analyse de la mobilité.

2.1.4 Le capital humain

On définit généralement le capital humain comme constitué des compétences, des expériences et des savoirs qui permettent à l'individu d'acquérir un certain revenu par son travail. Cette idée, appliquée aux migrations dès les années soixante (Sjaastad 1962), a deux implications centrales. D'une part le niveau et les caractéristiques du capital humain ont une influence sur la propension à migrer (ainsi une personne hautement qualifiée peut souvent plus facilement tirer parti de la migration et certaines formations sont plus facilement transférables à l'étranger[8]). D'autre part, la migration peut, en elle-même, constituer une stratégie d'accroissement du capital humain (ainsi un séjour à l'étranger peut permettre d'acquérir un diplôme ou une expérience valorisables lors du retour au pays). Ce point est évidemment particulièrement important dans le contexte de migrations d'étudiants. Le capital humain a, par ailleurs, une influence sur l'attitude face à la migration: Lee remarque, déjà en 1966, que plus une personne est formée, plus elle a de propension à prendre des risques, et donc à migrer. On peut cependant relever que la valorisation du capital humain s'avère parfois difficile et que le migrant disposant d'un capital élevé peut être confronté à une dévaluation professionnelle (Odland 1988).

La notion de capital humain renforce la nécessité, déjà corrélative de celle de cycle de vie, d'adopter une perspective longitudinale sur la migration: les coûts et bénéfices sont estimés par le migrant potentiel non pas en comparant la période qui précède et qui suit la migration mais en considérant plusieurs années, voire la vie entière (Da Vanzo 1981). Selon Berninghaus et Seifert-Vogt: "*The Human Capital approach proved to be superior to the wage differential hypothesis, dominating till the sixties, which stated that migration decisions mainly depend on actual real wage differences between the countries. Compared with this, in Sjaastad's Human Capital model, migration decisions depend on actual and on future real wage differences (and migration costs) as well.*" (Berninghaus and Seifert-Vogt 1987 :201-202).

2.1.5 L'information incomplète

Une faiblesse aujourd'hui reconnue des approches décrites jusqu'ici réside dans la non-prise en compte du haut degré d'incertitude auquel doit faire face le migrant (Allen and Eaton 2005). Il ignore en effet souvent la valeur et la transférabilité de ses compétences et plus généralement la qualité de vie qui l'attend ailleurs. Ces informations s'avèrent pourtant essentielles au mécanisme de prise de décision qu'implique le modèle néo-

[8] A niveau de qualification égale on peut penser à un informaticien par rapport à un juriste.

classique. Ce problème, déjà signalé dans la littérature économique des années 60 (Sjaastad 1962), a été particulièrement approfondi par les géographes comportementalistes (Wolpert 1965). Ces derniers ont cherché à déterminer les causes spatiales de la "connaissance imparfaite de l'information", au premier rang desquelles a été placé le "frein de la distance"[9]. L'histoire migratoire individuelle prend de l'importance dans ce contexte puisque le fait pour un migrant de choisir un endroit où il se serait déjà rendu l'aide à bénéficier d'une information de qualité. La migration prend ainsi un caractère auto-entretenu ou cumulatif. Des recherches récentes identifient l'expérience migratoire comme une composante du capital humain au même titre que la formation professionnelle sous le label "compétences circulatoires" ou "savoir migrer" (Tarrius 1989). Il en découle que les personnes ayant déjà une expérience migratoire sont plus susceptibles de formuler l'intention de migrer à nouveau (Fischer, Martin and Straubhaar 1997). Inversement, l'immobilité s'expliquerait partiellement par le coût de l'information lorsque le migrant potentiel n'y a pas un accès aisé. Certains chercheurs s'écartent cependant de l'équation "moins/plus d'information = moins/plus de migration" et postulent des effets contre intuitifs: le manque d'information pourrait entretenir certaines illusions paradisiaques sur les pays de destination potentiels et ainsi favoriser des départs aventureux[10] (Berninghaus and Seifert-Vogt 1987; Allen and Eaton 2005). Etudiant le lien entre information et caractéristiques individuelles, De Jong et Fawcett rappellent par ailleurs que l'accès à l'information, la possibilité de l'utiliser et la manière de l'interpréter varient au sein des populations (1981). Ces aptitudes dépendent en particulier du niveau de formation, des ressources économiques, de certaines caractéristiques psychologiques telles que l'attitude face à la prise de risque, etc. Elles ont des conséquences directes sur la propension à migrer des individus.

2.1.6 La notion de "*Place utility*" et de "*Residential stress*"

C'est dans le contexte général de la géographie d'inspiration behavioriste – vue comme une alternative aux modèles strictement économiques - que Julian Wolpert développe le concept de 'place utility' (Wolpert 1965; Lieber 1978). Ce dernier se distingue de la simple somme des utilités locales postulées dans le modèle néo-classique en ce qu'il est propre à chaque individu et intègre donc une part de subjectivité liée à des dimensions non nécessairement économiques. Dans le contexte du vocabulaire de l'époque, Wolpert considère les migrations comme résultant d'une série de facteurs de "stress". Les théories de la satisfaction résidentielle n'ont, selon lui, pas assez pris en considération les caractéristiques spécifiques qui lient les personnes à l'endroit où elles habitent et génèrent ou atténuent le niveau de "stress résidentiel" (la somme des facteurs de tous ordres qui contribuent à une éventuelle insatisfaction) (Deane 1990).

Cet élargissement conceptuel qui consiste en somme à mieux prendre en considération les caractéristiques des lieux de départ et d'arrivée et leur appréhension par les individus peut être considéré comme issu des modèles push-pull et des opportunités intermédiaires proposés respectivement par Stouffer (Stouffer 1940, 1960) et par Lee (Lee 1966) dans les années quarante à soixante. Le concept de '*place utility'* joue, aujourd'hui encore, un rôle

[9] D'autres chercheurs relativisent cependant l'effet de frein de la distance sur l'information dans un contexte contemporain de circulation de plus en plus massive de l'information (Allen and Eaton 2005).

[10] Une telle conception sous-tend les campagnes d'information récurrentes menées par certaines organisations internationales et par certains pays – dont la Suisse – dans l'espoir qu'une meilleure information aurait un effet de frein sur des flux migratoires jugés indésirables.

important dans beaucoup d'études sur les processus de décision migratoire. Irwin (2004/5) appelle ainsi encore récemment à étudier '[…] *l'effet de la communauté locale sur le comportement des individus*'. A partir de cinq études empiriques, Alan Simmons appuie aussi l'intérêt du concept tout en appelant à le combiner avec d'autres variables explicatives (1985-1986). L'étude de De Jong et al.(1985) est plus critique: si elle formule bien l'hypothèse d'un effet du contexte local, elle ne la valide pas dans ses résultats car les liens familiaux, la pression familiale, les cycles de vie et les ressources économiques pèsent en fin de compte plus lourd dans la décision de migrer. Ce résultat peut s'expliquer par le fait, relevé par Mc Devitt et Gadalla (1985-86) que les perceptions du contexte peuvent varier – sans doute de manière plus marquée que les autres critères de décisions plus objectifs - au sein d'une unité décisionnelle telle que le ménage. Il en découle la nécessité de prendre en considération les différents membres séparément et surtout de théoriser le processus de négociation et d'arbitrage qui débouche sur la volonté de migrer.

2.2 La Nouvelle économie des Migrations (NELM[11])

Les années quatre-vingt ont été marquées par un renouveau de la littérature théorique sur les migrations qui a conduit à un élargissement significatif du cadre conceptuel issu de l'école néo-classique. On a en effet assisté, sous le label général de Nouvelle économie des migrations à un changement de l'acteur de référence (de l'individu au ménage), de l'objectif associé à la migration (de la maximisation du profit à la minimisation du risque) et des critères d'évaluation des conséquences de la migration par les migrants potentiels (d'une valorisation absolue à une valorisation relative).

Le ménage comme unité de prise de décision

Alors que les écoles précédentes envisageaient la prise de décision à une échelle individuelle, la NELM propose de replacer l'acteur dans le contexte décisionnel plus large du foyer, ou même de la communauté de référence. Les coûts et bénéfices, ainsi que les probabilités de succès ou d'échec, doivent dès lors être calculés pour l'ensemble du ménage. La prise en compte de la structure familiale devient très importante: la taille de la famille, l'âge, le sexe et l'étape dans le cycle de vie des membres mais aussi les modèles de parenté (famille nucléaire ou élargie, etc.) influencent la disposition, les motifs et les attentes face à la migration (Harbinson 1981). La probabilité de migration peut ainsi différer en fonction du rang dans la fratrie, l'aîné pouvant par exemple être appelé à rester au pays pour se marier et assumer le rôle de chef de famille tandis que son cadet entreprendra une migration.

La migration comme stratégie de gestion des risques

Le courant néo-classique a traditionnellement considéré l'attitude individuelle face au risque ("aversion au risque" versus "propension au risque") comme un déterminant de la décision de migrer et le risque d'échec comme influençant l'utilité attendue de la migration (notion d'"espérance mathématique" associée à l'utilité). La NELM ne conteste pas cette relation entre risque et migration mais y ajoute, en quelque sorte, une relation inverse en considérant la migration comme une stratégie de gestion de risque en elle-même. Oded Stark souligne ainsi que dans la perspective d'une rationalité familiale, envoyer un membre du ménage en migration peut s'apparenter à une diversification spatiale du risque plus qu'à une maximisation des rendements économiques espérés (Stark 1984).

[11] New Economics of Labour Migration.

L'émigration devient une assurance contre les aléas conjoncturels (sécheresse, chômage, etc.), tout particulièrement dans des pays où des solutions d'assurance institutionnelles (assurances des récoltes) n'existent pas. Cet élargissement conceptuel de la notion de risque permet de comprendre pourquoi un fils ou une fille de paysan peut migrer vers la ville ou vers l'étranger même si la probabilité d'y trouver un emploi reste faible et si, de manière générale, sa productivité pourrait être plus élevée sur le domaine familial: avoir un enfant à l'étranger peut ne pas être optimal en période de récoltes « normales » mais vital en cas de crise.

La privation relative

Stark reprend de Robert Merton le concept de "privation relative" (*relative deprivation*) et en fait dépendre la satisfaction des individus et leur appréciation des éventuels bénéfices de la migration (Stark 1984; Merton 1957). La prise en considération de la privation relative permet de conceptualiser la migration dans une perspective de changement social: alors que dans la théorie néo-classique, une certaine quantité de revenu avait une utilité fixe pour un même individu au fil du temps, cette utilité décroît pour la NELM si la situation relative de l'individu au sein de la société se dégrade. Une personne dont la situation ne change pas dans l'absolu (par exemple un fonctionnaire de l'Etat) peut ainsi être nouvellement incité à migrer si autour de lui d'autres individus ou groupes sociaux connaissent une amélioration de leur situation économique. Les implications de cet élargissement sont considérables en regard du lien, souvent postulé à priori comme négatif, entre développement économique et émigration[12].

2.3 Les approches issues de la psychologie sociale

La question de la prise de décision est l'une des préoccupations centrales en psychologie. Il n'est dès lors pas étonnant que différents pans de cette discipline aient abordé la décision de migrer. On peut mentionner les théories dites de la motivation, les théories des attentes et des valeurs et celles plus spécifiquement développées afin d'appréhender les liens entre attitudes et comportements. Même si, comme nous l'avons déjà relevé, ces travaux sont restés relativement en marge de la théorisation des migrations en général, plusieurs ouvrages initiés par des psychologues ont adopté une démarche interdisciplinaire et synthétique. C'est le cas de deux publications des années quatre-vingt. La première est constituée par les actes d'un congrès édité par De Jong et Gardner en 1981: *Migration Decision Making. Multidisciplinary Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries***.** La deuxième est un numéro spécial de la revue *Environment and Population* des années 1985-1986 entièrement consacré à la prise de décision dans un contexte migratoire. Il est assez surprenant de constater que ce thème n'a pas fait l'objet de synthèses plus récentes.

2.3.1 Les théories de la motivation

Le premier cadre de référence qui a inspiré les études sur le processus décisionnel dans le domaine des migrations est celui de la "prise de décision conflictuelle" développé par Janis et Mann (1968). Il vise à identifier certaines dimensions socio-psychologiques qui

[12] Ce mécanisme pourrait tendre à renforcer - ou au contraire à atténuer si la classe moyenne est plus sensible à la privation relative - la relation « en cloche » (migration hump) souvent observée entre développement et migration (De Haas 2007b).

pourraient contribuer à l'explication des différences de comportements des individus faces à des pesées d'intérêts conflictuelles[13] tout en se basant sur l'idée que la migration est un acte volontaire et rationnel. Dans ce contexte, c'est pendant longtemps le "*deficiency model"* qui a prévalu. Ce modèle postule que les personnes qui prennent la décision de migrer ont moins de ressources personnelles et sociales que le reste de la population, sont mal adaptées et souffrent de leur position sociale dans leur pays (Eisenstadt 1954). Les chercheurs se sont cependant ensuite rendus compte que les migrants disposent souvent, au contraire, de plus de ressources et répondent, plus que les non-migrants, à certains types de motivations. Boneva et al. (1998) – reprenant de McClelland (1961) l'idée selon laquelle la motivation humaine est basée sur des objectifs de réussite, de pouvoir ou d'affiliation - concluent que les migrants internationaux ont un plus haut niveau de volonté de réussite et de pouvoir et moins de besoins d'affiliation en comparaison des non-migrants. Elles en concluent à l'existence de traits de personnalité spécifiques liés à l'intention de migrer (Boneva and Frieze 2001). L'indicateur classique du sentiment de maîtrise sur sa propre vie (*Locus of control*) a été utilisé dans ce contexte avec l'hypothèse – en partie confirmée – qu'il s'avère plus élevé chez les migrants potentiels (Winchie and Carment 1988, 1989)[14] ; aucun lien n'a en revanche été établi par (van Dalen, Groenewold and Schoorl 2005). S'il est largement attesté que l'importance du contrôle interne augmente avec le niveau socio-économique des individus, une série de recherches internationales ont mis a jour un lien entre facteurs culturels (individualisme) et lieu de contrôle (Vecchio 1981) d'autres néanmoins tendent à infirmer ou relativiser cet impact par rapport au vécu personnel (Singh and Verma 1990).

Par delà les caractéristiques des individus, des chercheurs se sont intéressé à celles des motivations elles mêmes. Tartakovsky et Schwartz (2001) distinguent ainsi trois types de motivations pour émigrer : la préservation (recherche de sécurité), le développement personnel et le matérialisme (amélioration financière). Ils montrent que ces motivations varient et s'articulent avec les valeurs et la personnalité de chaque individu dans un contexte socio-historique donné.

2.3.2 Les théories des attentes et des valeurs (*value-expectancy*)

La théorie des attentes et des valeurs développée par Fishbein (1967) met en place les fondations de nombreux développements des modèles de prise de décision. Cette théorie postule un comportement qui se forme en fonction des attentes et des valeurs vis-à-vis du but qu'un acteur se donne. Le comportement choisi sera celui qui a le plus de chances d'obtenir un résultat jugé positif. De Jong et Fawcett (1981) relèvent, à partir d'études empiriques, sept catégories d'attentes pertinentes dans le processus décisionnel migratoire: richesse, statut, confort, stimulation (avoir des activités plaisantes), autonomie, affiliation (rejoindre d'autres personnes) et moralité (croyance sur la bonne manière de vivre). Ils soulignent également que d'autres facteurs influencent la décision de migrer: les traits individuels, les normes sociales et culturelles, la propension à prendre des risques et la

[13] Janis et Mann différencient cinq étapes dans la prise de décision: faire face au problème du choix, rechercher les différentes possibilités, les examiner, s'engager dans la décision, se tenir à la décision malgré des avis contraires dans la communauté de référence.

[14] Winchie (1988) met en évidence cet effet dans une étude auprès de 102 hommes indiens ayant l'intention d'émigrer au Canada. Les plus importantes variables distinguant cet échantillon d'un groupe de contrôle de non-migrants sont la satisfaction dans l'emploi, la recherche de sensations, l'intérêt pour le monde extérieur et le *locus-of-control*.

structure d'opportunité. Le migrant n'est pas totalement libre de ses choix et des facteurs structuraux interviennent dans sa prise de décision (Haug 2008). Le genre est fréquemment cité à cet égard comme une variable importante de différenciation. Yixi (2006) constate ainsi une différence sensible entre les étudiants masculins et féminins chinois au Canada. Selon elle, les filles auraient un lien émotionnel plus fort à la famille et un plus grand besoin de sentiment de stabilité dans leur perception des expériences. Les valeurs de la société de départ en regard de la migration doivent en outre être spécifiquement prises en considération (De Jong and Gardner 1981). La communauté de référence peut en effet soit valoriser, soit condamner ses membres qui entreprennent une migration. L'exemple le plus fréquemment cité est celui de la pression sociale à l'immobilité souvent exercée sur les femmes "*(...)social norms regarding gender roles play an important role in promoting or hindering migration by females and males. The patriarchal family system accepts and foments male migration, but hinders female migration. Fathers are more likely to resist the migration of daughters and husband the accompaniment of their wives and children, even years after first leaving home.*" (Davis and Winters 2002: 10).

2.3.3 Les modèles de l'action raisonnée et du comportement planifié

Les approches évoquées jusqu'ici posaient un lien relativement direct entre la migration et un certain nombre de facteurs personnels et contextuels. Le grand intérêt du modèle de comportement planifié (MCP) – issu du modèle de l'action raisonnée (MAR) présenté par Ajzen et Fishbein dans leur ouvrage de 1980, *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior* – est de distinguer, d'une part, l'intention – influencée par une première série de considérations et de contraintes - d'autre part le comportement proprement dit – potentiellement influencé par d'autres facteurs et contraintes. La question posée est dès lors celle du lien entre les attitudes (p.ex. la volonté de partir) et les actions proprement dits (la migration elle-même). Parmi les facteurs souvent mis en évidence pour expliquer un décalage entre intentions et actions, les auteurs citent l'âge, le genre, le statut du logement, etc[15]. De manière générale cependant, plusieurs auteurs soulignent que, dans le domaine des migrations, intentions et actions s'avèrent corrélées ou répondent pour le moins à des facteurs explicatifs semblables[16]. Selon Van Dalen, même si les intentions ou les décisions de migrer ne mènent pas nécessairement à l'acte lui-même, on peut considérer qu'un fort lie existe (van Dalen, Groenewold and Schoorl 2005). Un constat similaire avait été posé par les géographes utilisant dans les années soixante l'outil des cartes mentales pour mettre en évidence les préférences des individus en matière de destination migratoires (Lloyd 1975).

[15] "The existence of inconsistencies in migration behavior indicates that the relationship between mobility intentions and behavior is less than perfect. The study shows that individuals' ability to translate desires into behavior varies with their socio-demographic characteristics. For example, renters are more likely to translate moving intentions into action than homeowners, young people have a higher probability of translating intentions into action than their older counterparts, but renters and young people are also more likely to engage in unexpected moves." (Lu 1999: 486).

[16] Pour la question du lien entre intentions et actions en général et de la validité du MCP on se référera à la méta-analyse d'Armitage & Conner (2001). Voir aussi l'article de Lu précisément intitulé "Do people move when they say they will…" (1999).

2.4 Les approches récentes de l'étude des migrations

2.4.1 La théorie des réseaux et le capital social

La prise en compte des liens entre les connections interpersonnelles et les migrations peut se rattacher aux concepts classiques de *chaîne migratoire* d'une part (Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) 1978) de *capital social* d'autre part (Portes 1998). Elle a retenu de manière croissante l'attention des chercheurs avec le passage d'une conception dominante de la migration comme une rupture à celle de la migration comme constitutive de liens transnationaux à travers l'espace (Massey 1990; Faist 1997). L'individu confronté à la décision de migrer est désormais considéré comme relié à une structure sociale constituée par la famille proche et élargie, par les personnes originaires de la même région, du même groupe culturel ou plus largement par des amis et connaissances. Ces réseaux sont à la fois des sources d'information et des fournisseurs d'aides et d'appui pour le voyage et l'installation dans un pays de destination[17]. On considère en général que l'existence de réseaux facilite la migration (De Jong 2000)[18]. Certains réseaux peuvent cependant avoir un effet de frein en diffusant des informations dissipant des illusions sur les perspectives migratoires ou en impliquant des contraintes supplémentaires pour le migrant (Faist 1997).

Selon Haug (2008), cinq mécanismes expliquent comment les liens communautaires et familiaux influencent la prise de décision: les affinités, l'information, la facilitation, le conflit et l'encouragement. L'affinité que l'on pourrait définir comme le "souhait d'être ensemble" a pour conséquence que des réseaux sociaux sur place découragent la migration tandis que des réseaux sociaux ailleurs l'encouragent. Ces mêmes réseaux à l'étranger favorisent la collecte d'informations sur le pays mais facilitent également le déplacement en prenant en charge le nouveau migrant à son arrivée. Si des conflits internes à certains réseaux – familiaux par exemple - existent dans le pays de résidence, ils pousseront au départ, de même que des normes familiales ou communautaires favorisant la migration. Van et al. suggèrent en outre que l'impact des réseaux s'avère particulièrement crucial précisément au stade préliminaire du processus migratoire c'est-à-dire lors de la formation d'un souhait ou d'une intention (2005).

Deux concepts connexes peuvent être mentionnés ici: celui de l'effet cumulatif *(cumulative causation)* qui implique que la migration internationale s'auto-entretient, entre autre précisément par le biais des réseaux qu'elle met en place et du changement social qu'elle implique sur le contexte de départ (Massey et al. 1993) et celui des canaux migratoires *(migration channels)* qui souligne la mise en place au fil du temps de trajectoires migratoires à travers l'espace reliant de manière privilégiée certains lieux de départ et d'arrivée et corrélatives du développement plus large des réseaux (Findlay 1990). Ces concepts sont importants pour expliquer le maintien du phénomène migratoire même

[17] Pour une application au cas des migrations africaines prenant en compte la dynamique des réseaux à l'échelle des quartiers voir (Ndione 2007). Ndione montre à ce sujet que l'urbanisation massive est susceptible d'altérer significativement la cohésion sociale des quartiers.

[18] Dans le cas du Ghana, Shani Salifu souligne l'importance du réseau social déjà dans le pays d'origine et les réciprocités qu'il implique : " *[…] social networks in Ghana played a role in motivating people to travel. More than 20% of the participants reported that the opportunity to travel was acquired for them by family members […]. In other words, social networks will facilitate migration with the understanding that the migrant would assist with some of the responsibilities that the network concerned is burdened with*" (Salifu 2007: 67).

si les facteurs ayant conduit à son émergence cessent d'avoir un effet (par exemple si le différentiel de salaires se comble)[19]. Il est aussi important pour expliquer le retour ou le non-retour des migrants: selon la vision dominante, le capital social dans le pays d'origine tend à décliner au fil du temps, alors qu'il s'accroit dans le pays d'accueil ce qui n'encourage pas les migrants au retour. Cette conception de la migration est cependant mise en question par des approches plus récentes qui mettent l'accent sur le potentiel des moyens de communication (internet, skype, téléphonie mobile, etc.) à faciliter le maintien d'un capital social et de réseaux transnationaux. Il en découlerait une intensification de la circulation à double sens entre espace de départ et d'arrivée, voire avec d'autres espaces de transit (Glick-Schiller, Basch and Blanc-Szanton 1995).

Un certain nombre de critiques peuvent être adressées aux approches en termes de réseaux. Ainsi, les études empiriques adoptant cette approche se focalisent souvent étroitement sur la famille en tant qu'unité décisionnelle de référence (Kulu-Glasgow 1992; Fawcett and Arnold 1987; Root and Jong 1991; Herman 2006; Palloni et al. 2001). Certaines études ont par ailleurs désignés les réseaux comme le facteur d'explication dominant des migrations au détriment de facteurs structurels tels que la demande du marché du travail ce qui leur a valu des critiques acerbes (Krissman 2005). De nombreux auteurs s'accordent pourtant à relever l'apport significatif de la théorie des réseaux et le fait qu'une conception étendue de cette notion et une différenciation typologique, dans la lignée entre autre des travaux classiques sur les effets respectifs des liens faibles et des liens forts de Granovetter (1983) permettrait d'affiner considérablement la compréhension de la prise de décision migratoire.

2.4.2 L'imaginaire géographique

Si la notion de *place utility* évoquée ci-dessus était encore fortement chargée de l'idée comportementaliste d'une réaction migratoire mécanique à un certain nombre d'attributs locaux plus ou moins subjectivement appréhendés par les acteurs, le tournant culturel en science sociales permet de suggérer des conceptualisations beaucoup plus larges des motifs de migration et du choix des destinations, en particulier autour de la notion d'imaginaire géographique. En suivant la remarque d'Arjun Appadurai selon lequel *"Imagination is now central to all forms of agency, is itself a social fact and is the key component of the new global order" (Appadurai 1996: 31),* on peut en effet considérer qu'entrent en jeu dans la décision de migrer, en plus des différents facteurs énumérés jusqu'ici, de grands schémas stéréotypiques d'interprétation du monde propres, soit à certaines périodes historiques et à certaines "cultures" dans la lignée de l'Orientalisme d'Edward Saïd (Gregory 1995), soit à certains individus en raison de leur expérience singulière du monde dans un contexte de circulation grandissante d'images, de médias et d'idéologies[20]. L'intérêt des géographes pour la manière dont les individus perçoivent l'espace n'est pas nouveau et remonte au courant des "cartes mentales" qui s'est développé dans les années soixante pour rendre compte du décalage cognitif entre perceptions et

[19] Certains auteurs ont utilisé ce critère pour distinguer les familles de théories migratoires portant sur la mise en place des flux de celles portant sur leur perpétuation (Massey et al. 1993). Le degré de recoupement entre ces deux phénomènes nous semble cependant trop important pour justifier une séparation aussi nette entre les familles de théories.

[20] On pourra relever que l'on rejoint ici – mais à une échelle micro – certains des arguments développés par la *World system theory* puis par les théories de la globalisation autour de l'idée d'une influence des interactions culturelles sur les phénomènes migratoires.

réalité de l'espace (Gould and White 1984). Les démarches contemporaines dépassent cependant cette distinction et prennent en considération le caractère performatif de l'imaginaire géographique, ses enjeux identitaires et les rapports de pouvoir qui le sous-tendent. S'ils veulent comprendre les motivations migratoires des individus dans toute leur complexité, les chercheurs se doivent de prendre en compte ces aspects (Riaño and Baghdadi 2007), tout particulièrement s'ils veulent comprendre la manière dont les migrants potentiels procèdent à une hiérarchisation des destinations possibles. Le récit qui accompagne les aspirations migratoires doit dès lors être recueilli avec soin auprès des acteurs et mis en parallèle avec d'autres récits véhiculés, par exemple, par les médias ou les autorités d'émigration ou d'immigration. De même, il y a lieu de saisir la géographie imaginaire des pays de destination possible et d'en comprendre les facteurs sous-jacents. Ainsi que le montre Sladkova (2007), cette attention portée à la narration ne débouche pas sur la mise en lumière de schémas explicatifs radicalement différents de ceux postulés par les théories dominantes du domaine des migrations - ainsi la primauté des motifs économiques demeure en général - mais elle permet néanmoins d'affiner considérablement la compréhension des phénomènes migratoires à travers le sens qu'y accordent les acteurs concernés[21]. Sindjoun tout comme Ela et Zoa relèvent à ce sujet, pour le cas africain, que la migration n'est de loin pas toujours un projet résultant de la seule compilation de toutes les informations objectives. Les décisions de migrer et l'option pour une destination sont souvent conditionnées par l'expérience des aînés du clan, la familiarité culturelle, la mémoire de la migration enracinée dans l'histoire, la tradition initiatique propre aux sociétés africaines, l'imaginaire social renouvelé qui caractérise les nouvelles générations etc. (Sindjoun 2004; Ela and Zoa 2006). Dans certains cas, une véritable « culture de migration » se met en place et l'émigration est si profondément enracinée dans les habitudes qu'elle devient, tout particulièrement pour les hommes, un rite de passage vers l'âge adulte, une norme sociale pour les jeunes générations. (Kandel 2002). Ces considérations interviennent comme une grille de lecture complémentaire - et non pas alternative - aux théories existantes pour comprendre les nouveaux enjeux des migrations et les motifs de départ ou de non-départ des individus.

2.5 Le cas spécifique des migrations d'étudiants

Il existe relativement peu d'études portant sur les intentions migratoires des étudiants, que ce soit dans une perspective de travail ou d'étude. Dans ce dernier cas, Chirkov relève: *"Despite the importance of psychological studies of migration motivation and the existence of several interesting approaches, research on the motivation of international students to study abroad […] is not a well-developed research area, either conceptually or methodologically."* (Chirkov et al. 2007 : 201). Parmi les études pionnières ayant approché la question des migrations étudiantes, on peut cependant relever les travaux des géographes utilisant les cartes mentales (Fuller and Chapman 1974): des étudiants de différents pays, y compris en Afrique, furent ainsi interrogés sur la hiérarchie de leurs destinations favorites après leur prochain diplôme (Lieber 1978; Gould and White 1986), mais ces études restèrent largement descriptives. Parmi les études plus récentes, on peut principalement distinguer les travaux des psychologues et des géographes.

[21] '*The major motivation that emerged from the interview corresponds to the economic category proposed by the limited research on migrant motivation […] which also includes politics, self development, aspirations for children and the pursuit of studies as main motivations for migration.*' (Sladkova 2007: 195).

2.5.1 Caractéristiques psychologiques des étudiants migrants

Chirkov et al. (2006) se positionnent dans la lignée des études psychologiques des motivations (cf. supra) et mobilisent le concept de détermination propre (*self-determination theory*) afin d'étudier la motivation d'émigrer chez les étudiants mais aussi de prévoir leur adaptation dans le pays d'accueil. Quatre types de motivations sont identifiés : *intrinsic* (l'étudiant valorise la migration en elle-même et considère, par exemple, la poursuite des études dans une université étrangère comme un défi motivant en soi), *identified* (l'émigration vise alors à atteindre des buts extérieurs – professionnels par exemple – qui restent cependant du domaine du choix personnel), *introjected* (la migration s'effectue afin de se conformer à des normes sociales ou pour satisfaire des attentes qui sont partiellement interiorisées par l'étudiant) et *external* (le départ s'effectue en raison d'un contrainte externe telle que l'insistance de la famille assortie de sanctions ou de récompenses). Bien que ces types de motivations soient souvent situés sur un continuum en termes de degrés de libre arbitre (*Relative Autonomy Index*), on peut penser qu'ils puissent se combiner selon différentes registres de motivations (économique, familial, etc.).

Plusieurs autres recherches on tenté de relier certains traits de personnalité aux intentions migratoires. Dans une étude sur 3200 étudiants est-européens, Frieze et al. (2004) mettent ainsi en évidence une plus grande valorisation du travail et du pouvoir et une plus faible valorisation de la famille chez les étudiants souhaitant émigrer, les attentes en termes de réalisation personnelle (*achievement)* ne se révélant par contre pas différentes.

2.5.2 Facteurs explicatifs des intentions d'émigration des étudiants

La question des migrations étudiantes a pris une certaine ampleur dans la recherche récente en géographie mais porte plus sur l'évolution des flux dans le contexte de programmes de type ERASMUS que sur ce qui distinguent les étudiants immobiles des étudiants mobiles. Un certain nombre d'études ont cependant porté sur ce thème en considérant que "*Migration for education is (...) closely tied to other types of moves and must be treated as an integral part of international migration systems*" (Li et al. 1996: 53). A l'heure actuelle, on peut distinguer à cette échelle deux grandes familles d'explications des migrations étudiantes (Findlay 2010):

Du côté de la « demande » - on trouve les aspects déjà évoqués - en particulier dans les théories du capital humain, du capital social, des normes et des aspirations - qui peuvent pousser des étudiants et leurs familles à choisir de s'expatrier. Le cadre théorique proposé par Pierre Bourdieu autour de la notion de capital culturel a tout particulièrement été mobilisé et permet de dépasser les limites de l'approche économique du capital humain (Bourdieu and Passeron 1978). Investir dans l'éducation à l'étranger peut être vu dans ce contexte comme une manière de jouer sur le prestige symbolique du cursus et du diplôme, lequel pourra être rapatrié et valorisé après la fin des études (Waters 2006). Emerge ainsi dans les pays d'origine une élite locale formée à l'étranger (*overseas educated locals*). Elle est – en particulier dans le secteur public – l'héritière de la période coloniale qui voyait aussi la métropole former des cadres autochtones dans ses grandes écoles. Dans le secteur privé, cette élite peut par contre contribuer à l'émergence d'une classe capitaliste transnationale (Sklair 2000).

Les dimensions de genre prennent une importance centrale dans ce contexte. Une structure patriarcale tendra en principe à encourager l'émigration masculine mais on ne peut exclure que la valorisation symbolique puisse s'avérer plus « rentable » pour les femmes – et leur famille - afin de surmonter les difficultés spécifiques qu'elles rencontrent sur le marché du travail. La classe sociale joue aussi un rôle important. Pour la classe moyenne, des études

à l'étranger peuvent représenter un tremplin et un moyen de contourner certains obstacles à la mobilité sociale dans le pays d'origine auxquels les plus riches ne sont pas confrontés. Dans d'autres contexte par contre, seuls les groupes dominants parviennent à accéder aux études à l'étranger qui jouent un rôle de reproduction sociale (Waters 2006). D'autres chercheurs ont enfin insisté sur le rôle des structures mais aussi des modes de négociation familiaux dans la formulation des intentions migratoires (Pimpa 2003, 2005).

La seconde famille d'explication proposée par les géographes pour les migrations étudiantes s'avère plus récente (Findlay 2010). Elle complète l'étude de la « demande » d'émigration émanant des étudiants par celle de l'« offre » émanant des pays et universités d'accueil visant à attirer des étudiants dans le cadre de ce qu'il faut bien appeler un brain-drain délibéré. Après avoir été durant une longue période surmontées par l'argument du retour productif au pays à l'issue des études, les critiques éthiques sur ce phénomène – déjà très vives dans les années soixante – sont aujourd'hui généralement contrées, soit par l'argument des transferts de fonds soit, plus cyniquement, par l'impossibilité d'un autre choix dans un contexte de concurrence globale entre les pays attirer « *the best and the brightest* » (Kuptsch and Pang 2006). A ce phénomène vient s'ajouter, toujours du côté de l'offre, certaines politiques d'accueil d'étudiants influencées par des logiques d'aide au développement ou des objectifs de rayonnement culturel, voire religieux.

2.6 Le système d'hypothèses retenu

Notre tour d'horizon théorique permet d'identifier les principales dimensions qui devraient être prises en considération pour comprendre la prise de décision et les intentions migratoires. Il nous semble, en regard des courants de pensée évoqués, que l'option du pluralisme théorique suggérée par Massey (Massey et al. 1994, 1993) se justifie. Comme le relève Ndione: "*Il est aujourd'hui admis que la volonté et la capacité de migrer à l'étranger résultent à la fois de la personnalité et des trajectoires socio-économiques du candidat migrant, de l'environnement produit par son ménage et sa communauté de référence, des circuits d'information auxquels il est exposé, des réseaux migratoires et des contextes politiques et économiques du pays d'accueil.*" (Ndione 2007: 2). La mobilisation conjointe de plusieurs théories semble la mieux à même de déboucher sur un système d'hypothèses cohérent pouvant être opérationnalisé par une grille d'investigation qualitative ou par des questionnaires destinés à l'analyse quantitative. Cette option présente sur le plan empirique l'avantage de viser l'exhaustivité dans la récolte des indicateurs.

L'option du pluralisme théorique présente évidemment moins de cohérence d'ensemble que, par exemple, la théorie néo-classique qui se réfère implicitement à une théorie sociale, mais elle s'avère plus souple pour rendre compte de la complexité et de la diversité des phénomènes étudiés. Elle semble la meilleure compte tenu du stade d'avancement de la recherche au sujet des migrations, caractérisé par une abondance théorique et un déficit empirique. Rien n'interdit d'envisager, si les études empiriques se multiplient dans le cadre général que nous venons de suggérer, d'en tirer parti ultérieurement comme bases pour une conceptualisation théorique plus élaborée.

Figure 1 : Système d'hypothèses

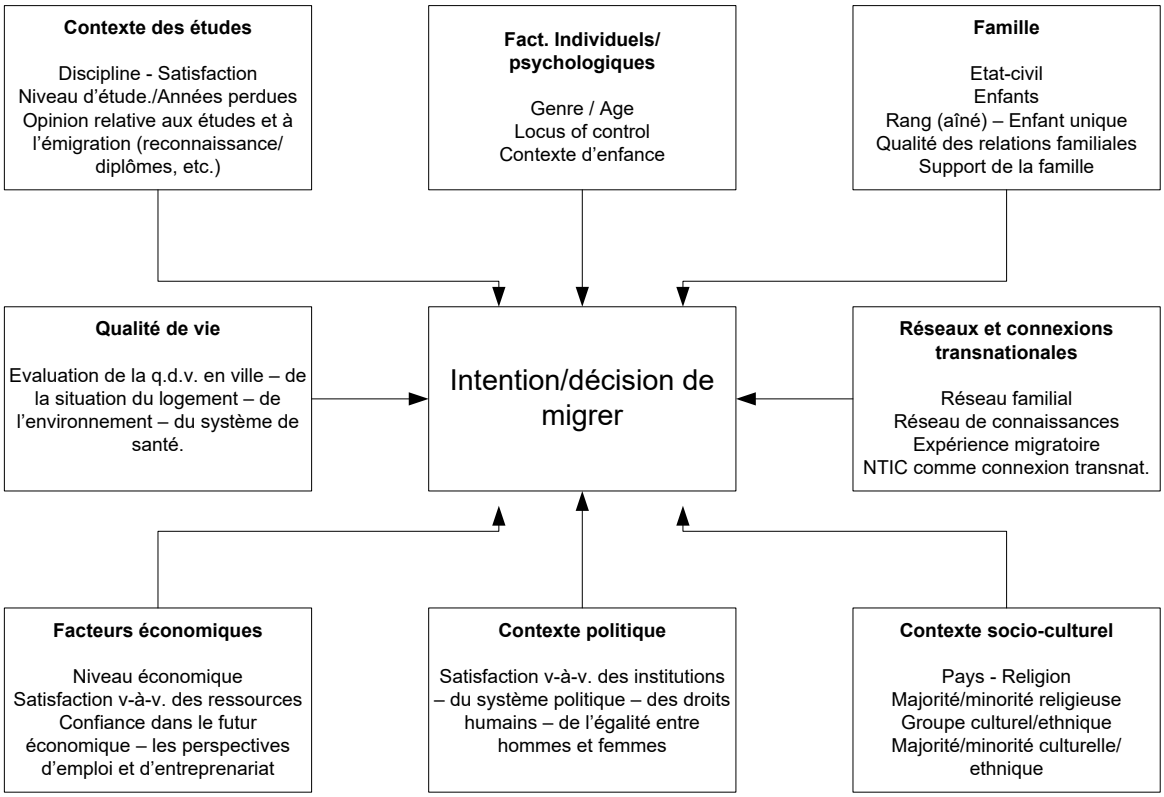

Le système d'hypothèse présenté ci-dessous s'inspire en partie des travaux de De Jong (2000) qui distingue sept concepts importants émergeant de la littérature sur la prise de décision migratoire: les réseaux, les valeurs et attentes, les normes familiales perçues, les rôles 'genrés', la satisfaction résidentielle et les contraintes et opportunités directes. Nous complétons cette liste sur la base des différentes notions et concepts évoqués plus haut et pour l'adapter à la situation spécifique des étudiants. Nous isolons sur cette base huit familles de facteurs qui combinent des dimensions micro (p.ex. les caractéristiques individuelles), méso (p.ex. les réseaux sociaux ou appartenance ethnique) et macro (p.ex. le contexte politique):

1. Contexte des études
2. Facteurs individuels et psychologiques
3. Contexte familial
4. Réseaux et connections transnationales
5. Contexte socio-culturel
6. Contexte politique
7. Facteurs économiques et matériels
8. Qualité de vie

Il va sans dire que ces dimensions doivent être considérées comme en interaction et non mutuellement exclusives. Elles ont débouchés sur les grilles d'entretiens et le questionnaire présentés dans le chapitre suivant.

3 Approche et méthodes

3.1 Plan de recherche

L'étude se base sur une approche à la fois quantitative et qualitative des motivations migratoires – ou de leur absence – parmi les étudiants de trois universités ouest-africaines. Les choix théoriques et méthodologiques sont le résultat d'un travail d'équipe, qui a donné lieu à **14 ateliers de recherche** entre septembre 2008 et décembre 2010[22].

La démarche s'est organisée autour de trois volets empiriques successifs (cf. Tableau 1) :

a. En premier lieu et sur la base d'une étude de la littérature préalable, des **entretiens exploratoires avec des étudiants et des spécialistes** ont été menés à l'aide d'un guide d'entretien. Ils ont permis aux équipes de recherche locales de jeter les bases pour l'élaboration d'un questionnaire semi-standardisé, quasiment identique pour les trois études de cas, afin de permettre la comparaison. Cette 1ère étape a également permis aux trois responsables des projets d'organiser la collaboration avec les chercheurs dans les universités respectives et de recruter les enquêteurs et personnes chargées de la saisie des questionnaires ;

b. Le second volet a porté sur **l'enquête par questionnaire auto-administré** auprès de plus de 4000 étudiants dans les universités d'Abidjan, Niamey et Saint-Louis. La passation du questionnaire a été précédée d'un pré-test de l'instrument standardisé et d'une enquête-pilote pour tester le déroulement optimal de l'enquête dans chaque contexte[23] ;

c. Lors d'une dernière phase, une série **d'entretiens semi-directifs ont été menés pour approfondir** certaines questions soulevées durant les étapes précédentes et pour compléter ou préciser les réponses obtenues. Cette étape a également permis aux responsables d'échanger avec les partenaires locaux au sujet de la qualité du travail effectué.

Les responsables de projets et le directeur de la recherche ont effectué au total **12 missions de recherche** dans les universités respectives. Les responsables locaux des projets nigérien et ivoirien ont également chacun effectué une mission de travail en Suisse.

[22] D'autres chercheurs de l'université de Neuchâtel ont également été associés à certaines séances : entre autres, Giada de Coulon, qui a effectué une analyse de la littérature, Roger Besson, Jean-Christophe Loubier et Eric Crettaz qui ont conseillé l'équipe pour les questions statistiques et l'élaboration du questionnaire, Raoul Kaenzig qui a réalisé les cartes.

[23] Il n'y a pas eu d'enquête-pilote à proprement parler à Abidjan car le dispositif d'enquête avait pu être soigneusement préparé lors d'une première mission de terrain. Des ajustements mineurs ont été faits à l'issue de la première journée d'enquête (cf. infra.).

Tableau 1 : Les trois volets de l'étude selon les pays

	Côte d'Ivoire	Niger	Sénégal	Total
a) Entretiens exploratoires de spécialistes et d'étudiants (octobre à décembre 2008) :				
Entretiens d'experts :	5	8	5	18
Entretiens d'étudiants :	10	9	10	29
b) Enquête standardisée par questionnaire auto-administré :				
Pré-test (nombre d'étudiants) :	20	60	10	90
Questionnaires (valables) récoltés :	1757	1501	848	4106
Période de l'enquête principale en 2009 :	20-24 avril	11-15 mai	20-30 mai	
Enquêteurs :	4 grpes de 2	5 grpes de 2	5 individus	
c) Entretiens approfondis complémentaires (février à juillet 2010)				
Entretiens étudiants :	10	27	10	47

3.2 Les entretiens exploratoires

Les objectifs des entretiens exploratoires et de la première mission des chercheurs sur place étaient à la fois thématiques (hypothèses, thèmes pertinents, secondaires, etc.), méthodologiques (déroulement de l'enquête et types de questions) et organisationnels (contacts, partenaires locaux, autorisations, repérage des lieux, etc.). Ces questions étaient d'une part abordées dans des **entretiens d'experts** avec des chercheurs, des responsables universitaires ou administratifs, des représentants d'ONG et d'organisations internationales (IOM). Ces entretiens semi-directifs étaient menés par les responsables suisses et/ou locaux, parfois conjointement. Ils ont également permis d'obtenir des informations concernant la situation des universités respectives, des populations étudiantes ou émigrées et les caractéristiques des étudiants.

Le guide d'entretien semi-directif pour les **interviews exploratoires avec des étudiants**, a été élaboré de manière conjointe entre les différents membres de l'équipe de recherche (en Suisse et sur place). Les interviews visaient avant tout à la compréhension des mécanismes généraux amenant certaines personnes à envisager de migrer et d'autres à privilégier l'option de rester sur place. Ils portent principalement sur les points suivants :

- Attitudes par rapport à la migration (par exemple situation socio-économique, attitudes familiales, conditions environnementales, etc.) ;
- Opportunités et alternatives locales (ce qui existe ou qui devrait être développé sur place ; par exemple amélioration du pouvoir d'achat, meilleures possibilités de carrière, amélioration du système de santé, meilleur accès à la propriété immobilière, etc.) ;
- Facteurs pris en considération au sujet du lieu de destination (perceptions individuelles des lieux de destination possible, présence de connaissances à l'étranger, etc.).

Les étudiants ont été choisis en fonction de la diversité de leurs profils en termes de degré d'avancement dans les études, de genre et de disciplines suivies (plutôt qu'en fonction de la représentativité de la population), pour donner un panorama complet des situations et attitudes (principes de diversification et de saturation). Les entretiens, qui ont duré entre 30 et 75 minutes, ont en général été enregistrés et transcrits pour faciliter l'analyse. Ils ont soit été effectués par les responsables des projets, soit par des chercheurs locaux. Dans tous les cas, il a fallu tenir compte du profil des interviewers (position, âge, nationalité,

etc.) et de leurs relations avec les étudiants interrogés, afin d'éviter qu'un rapport, hiérarchique par exemple, n'affecte le climat de confiance nécessaire.

Le choix du meilleur **dispositif** pour les entretiens approfondis dépendait ainsi d'une multitude de facteurs et demandait des adaptations à chaque contexte. Au Niger, par exemple, les interviews ont été confiés à de jeunes chercheurs (ou étudiants avancés) de l'université, car la plupart des étudiants étaient trop intimidés lors d'une interview avec le directeur de la recherche sur place ou le responsable suisse, pour s'exprimer ouvertement. En Côte d'Ivoire et au Sénégal, les chercheurs suisses ont pu mener les entretiens de leur propre chef. En Côte d'Ivoire la présence des partenaires de recherche locaux a été évitée[24]. Ces remarques valent, en général, également pour les entretiens d'approfondissement, menés lors de la dernière étape.

Cette première série d'entretiens a fourni des informations précieuses pour l'organisation de l'enquête par questionnaire et elle a mis à jour plusieurs résultats qui seront confirmés par la suite comme, par exemple, l'importance du lien entre intentions migratoires et cursus universitaires, de même que le refus de principe d'un départ illégal. Elle a également souligné l'importance de la terminologie utilisée pour les questions (au Niger, la notion de « migrant » s'est ainsi révélée connotée avec celle d'« aventurier » dans un sens nettement péjoratif).

3.3 L'enquête standardisée

L'élaboration du questionnaire a pu s'appuyer à la fois sur la littérature relative aux intentions migratoires, sur l'expérience des différents chercheurs et sur la cinquantaine d'interviews préalables. La démarche d'ensemble suit les principes développés pour les questionnaires dans des pays en développement par Bilsborrow (1984) et dans l'étude des migrations par Fawcett (1987).

3.3.1 Pré-test du questionnaire

L'importance accordée au travail préparatoire explique probablement qu'à la suite du pré-test auprès de 90 étudiants, le questionnaire ait pu être finalisé sans modifications majeures : un petit nombre de questions a été supprimé et quelques formulations ont dû être adaptées. La question assez abstraite concernant le lieu de contrôle (*locus of control*) n'a pas toujours été comprise par les étudiants, ni fait l'unanimité parmi les chercheurs ; nous avons néanmoins décidé de la garder, étant donné l'importance théorique de cette dimension psychologique et le caractère éprouvé de l'indicateur. Comme cela se confirmera lors de l'enquête principale, le questionnaire a rencontrée une très bonne acceptation. De nombreuses questions supplémentaires (concernant le soutien familial, les trajectoires migratoires internes, les relations avec les enseignants, etc.) ont été suggérées par les répondants, sans pouvoir être retenues, car la principale critique portait sur la relative longueur du questionnaire.

3.3.2 Dispositif d'administration du questionnaire

Lors des recherches préparatoires, aucun argument en faveur d'une sélection par quota de la population estudiantine selon le degré d'avancement, la discipline ou l'âge ne s'est imposé comme pertinent. L'équipe a donc décidé d'opter pour une approche aussi

[24] En revanche, des entretiens d'experts ont également été menés par le collaborateur local en Côte d'Ivoire.

représentative que possible de l'ensemble de la population selon un échantillonnage aléatoire simple. Pour y parvenir, nous avons adopté un démarche spécifiquement développée à l'Institut de géographie UNINE pour la distribution de questionnaires dans des contextes de populations mobiles (Besson and Poli 2009). Le principe consistait à sélectionner des répondants dans le flux de personnes qui entraient quotidiennement sur le campus dans le but d'obtenir un échantillon d'environ 1000 à 1'500 répondants par pays[25].

La présentation de l'étude insistait sur l'objectif de « comprendre votre situation d'étudiant/e et vos projets futurs » (intitulé du questionnaire) sans se focaliser directement sur la question migratoire. Les enquêteurs avaient comme consigne de signaler qu'il s'agissait « d'une étude internationale effectuée dans différents pays d'Afrique de l'Ouest qui cherche à comprendre les difficultés des étudiants, leurs attentes et leurs aspirations d'avenir. (…) ».

La démarche principale effectuée lors du premier séjour de recherche en Côte d'Ivoire a consisté à tester l'aspect logistique de la distribution des questionnaires. Il s'est agi de se placer aux différentes entrées du campus pour comptabiliser le nombre de flux entrants. Cette démarche était indispensable pour permettre par la suite de calculer le rythme de distribution des questionnaires et conserver son caractère aléatoire malgré les refus et sans « doublons ».

Au vu de l'affluence importante vers l'université de **Cocody-Abidjan**, la distribution a eu lieu aux deux principales entrées au rythme d'un questionnaire pour 50 passages, ceci pendant une semaine du lundi au vendredi. Il a été décidé d'adopter un système de distribution souple par deux groupes de deux enquêteurs pour chaque entrée[26] plutôt que de positionner des tables trop visibles, dont la présence aurait pu éveiller l'attention dans un contexte politique tendu. Le dispositif ayant été préparé en détail, aucune enquête-pilote a proprement parler n'a été nécessaire à Abidjan. Des adaptations mineures ont été faites à l'issue de la première journée. Au total, 1880 questionnaires pour 1972 refus ont ainsi pu être récupérés, ce qui correspond à un taux de retour de 49%. Les refus étaient principalement motivés par un manque de temps (semaine d'examens). Des contrôles de qualité permettent d'exclure un biais systématique. A quelques exceptions près, les questionnaires ont été directement remplis sur place par les étudiants, qui posaient parfois des questions aux enquêteurs.

Pour des raisons architecturales (nombre de points d'entrée) et liées à la taille plus réduite des universités (5'000 étudiants à Saint-Louis et 10'000 à Niamey versus 54'000 à Abidjan), la procédure a été passablement adaptée dans les deux autres contextes. La dispersion des bâtiments universitaires à **Niamey** et le nombre plus modeste d'étudiants ont conduit les enquêteurs à être plus mobiles et à interpeller un étudiant sur cinq dans les flux d'entrée. Le large pré-test du questionnaire mené par les personnes impliquées dans l'enquête principale, a servi d'enquête-pilote. Malgré la session d'examens qui avait lieu au moment de l'enquête, le nombre de refus a été très peu important à Niamey, en raison du grand intérêt pour la recherche de la part des étudiants, mais aussi grâce à la souplesse

[25] Le calcul de l'échantillon s'est basé sur Gumuchian (2000).

[26] Dans chaque groupe, une personne était chargée de donner les questionnaires aux étudiants et de les récupérer. Cette personne notait sur une feuille le nombre de refus essuyés. L'autre personne était chargée de compter le flux d'étudiants.

de la démarche (les étudiants avaient la possibilité de remettre le questionnaire ultérieurement aux enquêteurs). Le taux de retour s'est élevé à 95%[27].

A **Saint-Louis**, presque tous les étudiants logent sur le campus et il était difficile de les questionner à l'entrée des bâtiments sans engendrer des biais. Une enquête-pilote menée à la veille du lancement a montré qu'une procédure spécifique s'imposait. Les chercheurs ont décidé d'envoyer cinq enquêteurs individuels dans les pavillons du campus en sélectionnant une chambre commune sur trois. Les informations récoltées auprès de différentes sources concordent en effet pour attester du caractère aléatoire de l'affectation des étudiants à leurs chambres. Une partie des questionnaires ont pu être récoltés immédiatement, d'autres le lendemain. En raison du nombre plus limité d'étudiants de cette université, l'objectif a été fixé à un échantillon de 900 étudiants. Les refus étaient également très limités (43) et si l'on tient compte d'environ 50 questionnaires restés en souffrance, le taux de retour s'est élevé à 90%.

La durée pour remplir le questionnaire a varié de 15 à 45 minutes, entre autre selon l'attention portée aux questions ouvertes.

3.3.3 Appréciation et difficultés rencontrées

Dans l'ensemble et malgré les différences de démarches, toutes les enquêtes se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont rencontré un grand intérêt parmi les répondants, ce qui a sans doute été un gage de sérieux des réponses, comme plusieurs enquêteurs l'ont confirmé. En témoignent également les nombreux commentaires ajoutés au questionnaire : la majorité relèvent l'intérêt de l'enquête et la satisfaction de pouvoir s'exprimer à ce sujet :

> « C'est une étude à saluer, car elle permet aux étudiants de présenter leurs difficultés. Que les résultats soient bien utilisés, qu'on en tire tous profit. »
>
> « Félicitation parce qu'enfin les préoccupations des étudiants font l'objet d'une étude. »
>
> « C'est une bonne initiative mais j'aimerais bien savoir quelles seront les retombées et quelles conclusions vous allez en tirer. »

Les refus et non-retours étaient globalement peu nombreux et essentiellement motivés par un manque de temps. La participation volontaire était en principe refusée pour éviter que des étudiants intéressés par une migration soient surreprésentés.

La **qualité du travail** effectué par les équipes sur place a été vérifiée par différentes démarches, permettant d'exclure des biais ou préjudices à la fiabilité des résultats. Des entretiens téléphoniques entre responsables de projet en Suisse – en présence du directeur ou de la coordinatrice – et les responsables locaux, mais également avec différents enquêteurs ont permis de s'assurer de la cohérence des démarches au sein des universités et entre les différents contextes. La qualité de la saisie a été vérifiée une première fois systématiquement par les responsables locaux puis par pointage aléatoire (30 questionnaires vérifiés au hasard dans chaque pays) et par des tests permettant de vérifier la cohérence des réponses.

Quelques autres difficultés auxquelles les enquêteurs ont fait face sont évoquées dans les rapports nationaux. Une minorité de répondants se sont posés des questions sur les objectifs et retombées de l'étude, mais c'est surtout à Saint-Louis que certains étudiants,

[27] Dans le cas où un étudiant était interpellé une deuxième fois après avoir répondu – ce qui était plus fréquent au Niger en raison du mode de distribution choisi – le questionnaire n'était ni rempli ni compté comme un refus.

quoique très minoritaires, ont exprimé des craintes que des résultats non-anonymes puissent parvenir à l'Ambassade de France ou à d'autres organismes chargés de la prévention des migrations. Il n'est pas exclu que la période plus longue d'administration du questionnaire au sein du campus ait favorisé la circulation de rumeurs pouvant éveiller ce genre de soupçons. Les *debriefings* avec les enquêteurs montrent cependant que les étudiants ont répondu avec franchise et que la fiabilité d'ensemble des résultats est très élevée.

3.3.4 Représentativité des échantillons et significativité des résultats statistiques

Le profil des étudiants interrogés dans chaque pays a été systématiquement comparé aux informations disponibles sur la population totale des étudiants (cf. chapitre 4). Cette comparaison confirme la bonne représentativité d'ensemble en termes de genre[28], âge, religion, appartenance culturelle et état-civil[29]. Lorsque les informations manquaient à l'échelle des universités elles ont été remplacées par celles disponibles à l'échelle de la population du pays tout entier (cf. rapports nationaux).

La significativité des différences observées entre les groupes d'étudiants en fonction des différentes variables d'enquête a été évaluée à l'aide des tests non paramétriques usuels en fonction du type de variables concernées (Tableau 2).

Tableau 2 : Tests non paramétriques

Var. explicative → Var. expliquée ↓	Nominal binaire	Nominal multinomial	Ordinal
Nominal binaire	Chi-carré (ex. Désir de départ oui/non selon le sexe)	Chi-carré (ex. Désir de départ oui/non selon le groupe culturel)	Mann-Whitney (ex. Désir de départ oui/non selon les ressources très insuf. juste suf. suffisantes)
Nominal multinomial	Chi-carré (ex. But du départ études/travail/famille etc. selon le sexe)	Chi-carré (ex. But du départ études/travail/famille etc. selon le groupe culturel)	Kruskal-Wallis (ex. But du départ études/travail/famille etc. selon les ressources très insuf. juste suf. suffisantes)
Ordinal	Mann-Whitney (ex. Satisfaction v.à v. de l'enseignement insatisfait/assez/très satisf. selon le sexe)	Kruskal-Wallis (ex. Satisfaction v.à v. de l'enseignement insatisfait/assez/très satisf. selon le groupe culturel)	Tau de Kendal (ex. Satisfaction v.à v. de l'enseignement insatisfait/assez/très satisf. selon les ressources très insuf. juste suf. suffisantes)

De manière générale et sauf indication contraire, les différences relevées dans le texte sont significatives avec une probabilité d'erreur inférieure à 5% (probabilité que la différence observée dans l'échantillon soit due au hasard).

[28] Cf. aussi 4.2.

[29] A Abidjan, les étudiants en médecine étaient largement sous-représentés, car ils suivent des stages et ne se rendent sur le campus qu'en fin de journée, quand l'administration du questionnaire était déjà terminée. Dans les entretiens de la dernière phase, il a ainsi été décidé d'inclure plusieurs représentants de cette discipline (il est à noter que cette discipline n'est par ailleurs pas au programme à Saint-Louis).

3.4 Les entretiens d'approfondissement

Un deuxième volet d'entretiens avec des étudiants a eu lieu entre février et juillet 2010, une fois les résultats du questionnaire disponibles et discutés. L'objectif était d'approfondir les résultats quantitatifs et d'éclairer d'éventuels points obscurs. Cette phase a pris une tournure différente selon les contextes mais a toujours été axée principalement sur l'interprétation et la vérification des résultats, qui ont été présentés et discutés avec au moins dix étudiants de diverses disciplines, déjà avancés dans leur cursus et familiers avec la situation au sein de l'université. Cette démarche a permis de confronter plusieurs perspectives d'analyses et de susciter de nouvelles pistes d'interprétations.

Certains interviews ont également permis de compléter les entretiens de la première phase. Au Niger, ils ont donné lieu, entre autres, à un approfondissement de la question du genre et des types de mobilités envisagées notamment en Afrique. Au Sénégal, les thèmes de l'attractivité urbaine en tant que facteur d'attraction et de rétention et des représentations des différentes destinations ont été traités de manière particulièrement approfondie.

Figure 2 : Pays impliqués dans l'étude (chercheurs et population cible)

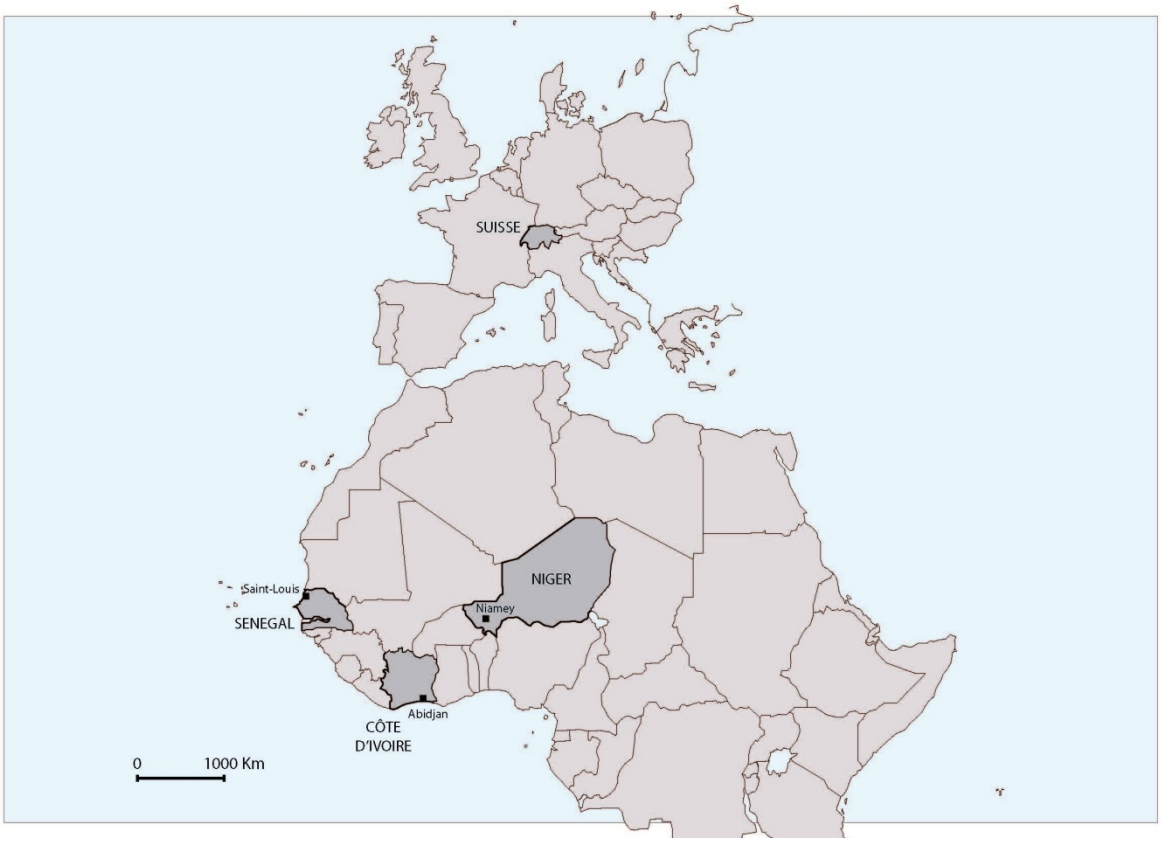

4 Profil et situation des étudiants

Bien que cette recherche soit constituée de trois études de cas, permettant une mise en parallèle des différents contextes universitaires et nationaux, son ambition n'est pas prioritairement de comparer les pays étudiés. La plupart des analyses relatives aux processus de décision individuels et attitudes par rapport à la migration concernent l'ensemble des personnes interrogées. Certaines particularités contextuelles doivent cependant être prises en compte et nous ont conduit à présenter les résultats de chaque université séparément.

4.1 Contexte universitaire et situation socio-économique des étudiants

Plusieurs indications récoltées au cours de l'étude soulignent la particularité de la situation estudiantine, qui ne peut se confondre avec celle d'autres groupes de la population : en simplifiant, on peut affirmer que les étudiants forment une frange socio-économiquement relativement privilégiée et souvent issue de familles appartenant à une élite politique, économique ou intellectuelle[30].

Ces observations sont à nuancer dans le cas d'Abidjan, étant donné que la Côte d'Ivoire connaît plusieurs établissements d'enseignement supérieur privés à proximité d'Abidjan vers lesquels se dirigent certains étudiants en mesure de payer les frais d'inscription et d'écolage beaucoup plus élevés qu'à l'Université de **Cocody**. Avec ses 54'000 étudiants, cet établissement est de loin celui qui accueille le plus grand nombre d'étudiants, en constante augmentation, ce qui pose nombre de problèmes au niveau des infrastructures et de l'encadrement. Plusieurs étudiants le qualifient d'ailleurs d'« université pour les pauvres ». Simultanément, les étrangers et ressortissants du Nord du pays sont également sous-représentés parmi la population estudiantine, pour des raisons à la fois politique et économique. Les cités universitaires sont saturées, ce qui contraint nombre d'étudiants à vivre dans d'autres quartiers de la ville.

Au Niger, peu de disciplines sont enseignées dans des établissements privés et l'Université **Abdou Moumouni** (10'000 étudiants) est la seule université publique du pays et jouit d'une bonne réputation. Le pays se caractérise par une faible offre d'enseignement supérieur, pour lequel les dépenses publiques sont néanmoins considérables en termes relatifs (371% du PIB/capita par élève), comme dans beaucoup de pays au taux de scolarisation faible (ISU 2009). Les logements situés sur le campus universitaire sont également saturés, ce qui contraint certains étudiants à loger en périphérie de la ville.

l'Université **Gaston Berger** de Saint-Louis (5'000 étudiants) est considérée comme l'une des meilleures du Sénégal, qui a longtemps joué un rôle pionnier dans l'implantation de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne francophone. Le pays connaît également diverses universités privées, mais l'UGB récolte dans plusieurs classements internationaux la 2ème place après l'université Cheik Anta Diop de Dakar. Dès sa création en 1990, elle a instauré un numerus clausus très sélectif, réservant l'entrée aux meilleurs étudiants du pays (Goudiaby 2009).

---

[30] On peut cependant penser que les enfants des couches les plus aisées parmi la classe supérieure fréquentent aussi des universités privées ou étrangères et échappent à notre échantillon.

Environ un quart des étudiants inscrits à l'université de Niamey, la plupart de ceux de Saint-Louis (80 à 90%) et une minorité de ceux d'Abidjan reçoivent une bourse d'Etat. Gaston Berger offre en plus l'atout du logement sur place dans un environnement relativement privilégié.

Les indications fournies par les étudiants concernant leurs ressources financières confirment la situation économique moins favorable des Ivoiriens par rapport aux Nigériens et davantage encore par rapport aux Sénégalais[31], qui relèvent également moins souvent une dégradation de leur situation financière au cours des cinq dernières années (18 % pour 28% des Nigériens et 46% des Ivoiriens). Les variations constatées entre les collectivités étudiantes en termes de conditions économiques reflètent en partie les différences socio-économiques entre les trois Etats de la région, même si le Niger est considéré comme le pays le moins avancé en termes de développement humain[32], d'autres indicateurs inversent les positions entre le Niger et la Côte d'Ivoire, qui a connu une dégradation particulière de sa situation politico-économique après 2002 (cf. chapitre 4.5).

Environ 15% des répondants exercent une activité rémunérée parfois liée aux études, notamment au Niger, où cette proportion atteint 20%. Elle s'explique par les étudiants dits « professionnels » qui sont des instituteurs salariés de la fonction publique qui effectuent un complément académique pour enseigner dans le secondaire. En revanche, seuls 9% des Sénégalais travaillent. Les femmes sont aussi plus rarement actives que leurs collègues masculins (10.7% respectivement 17.1%) en raison de leur situation économique sans doute plus privilégiée abordée dans le sous-chapitre suivant.

4.2 Caractéristiques démographiques et genre

Si les entretiens personnels ont permis aux chercheurs de rencontrer près d'une centaine d'étudiantes et d'étudiants aux parcours diversifiés, les répondants au questionnaire standardisé reflètent globalement assez bien le profil de la population estudiantine qui ressort des statistiques universitaires disponibles.

En ce qui concerne le genre, il est intéressant de constater que pour une proportion globale d'un quart de femmes (26.4%), l'enquête ivoirienne présente une légère sous-représentation (22.6% de répondantes pour 28% des inscriptions), tandis que l'échantillon sénégalais connaît une nette surreprésentation (38.6% pour 29% des inscriptions). Si les causes de ces biais, qui s'annulent au niveau de l'ensemble de l'échantillon, peuvent être multiples (moindre présence féminine sur le campus ou au contraire plus grande disponibilité à répondre), le fait que les enquêtrices aient été majoritaires au Sénégal, les proportions étant inversées en Côte d'Ivoire (2 femmes et 6 hommes), n'est sans doute pas complètement étranger à ce résultat. Au Niger (6 enquêteurs pour 4 enquêtrices), la proportion de femmes (24.1%) est relativement représentative de la population étudiante (20% en 2004 à tendance croissante).

[31] Moyens à disposition en moyenne, perception et évolution de la situation financière au cours des cinq dernières années.

[32] Selon le HDI de 2010, le Niger figure au rang 167, derrière la Côte d'Ivoire (149) et le Sénégal (144). http://hdr.undp.org/en/statistics/, accédé le 02.11.2010. Cf. également le BTI : 3.53 vs 5.11 : Niger et 5.53 Sénégal http://www.bertelsmann-transformation-index.de/en/bti/country-reports, accédé le 02.11.2010.

Figure 3 : Nombre de répondant(e)s au questionnaire, selon les pays

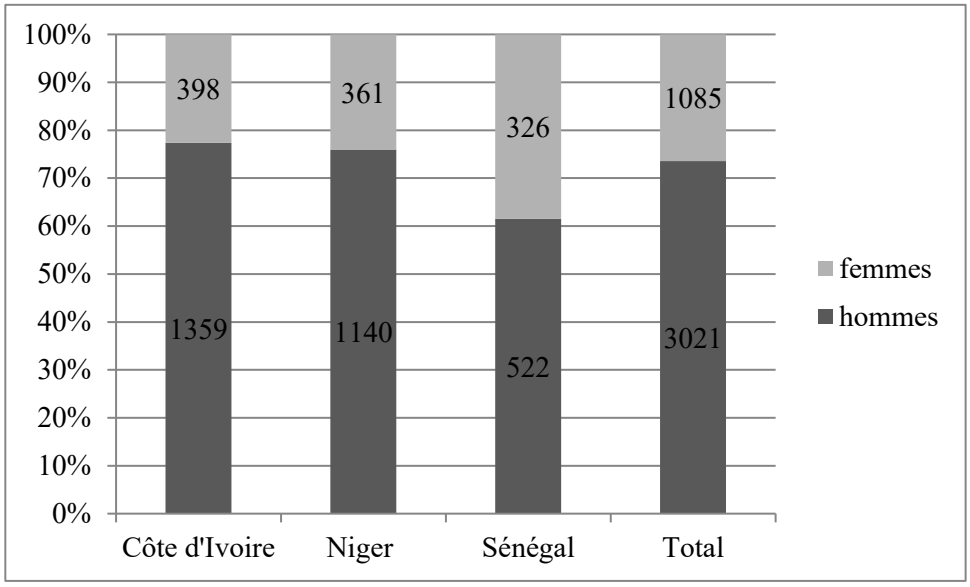

L'âge moyen des répondants au questionnaire étant de 24.5 ans, les Nigériens sont près de deux ans plus âgés que les Ivoiriens (23.7) et Sénégalais (23.6), ce qui explique au moins partiellement la proportion plus élevée de personnes mariées parmi les premiers (12.9 %). Dans l'ensemble, seulement 6% sont mariés (7% des femmes et 5% des hommes) et 9% ont un ou plusieurs enfants.

La quasi-totalité des étudiants (97%) sont des nationaux du pays, sauf au Sénégal, où 6.4% ont une autre nationalité. Deux tiers des répondants appartiennent au groupe culturel majoritaire ; cette constatation est révélatrice des rapports politiques, notamment en Côte d'Ivoire, mais sans doute aussi dans les deux autres pays. Il est connu et critiqué par certains étudiants interrogés que l'autonomie académique restreinte laisse au pouvoir politique une marge d'intervention à la fois dans la définition des critères d'accès qu'en ce qui concerne les processus de validation et d'évaluation des connaissances ; les recteurs et présidents des universités étant nommés par le pouvoir en place sans consultation de la communauté universitaire (Khelfaoui 2009).

Deux tiers des femmes ont passée leur enfance dans une grande ville[33] comme près de la moitié des hommes. Ces indications comme les précédentes confortent l'idée que si les étudiants connaissent une situation *relativement* privilégiée par rapport à la population générale, cela vaut davantage pour les femmes, comme en attestent le niveau des dépenses et différents entretiens (au Niger et Sénégal). Ce phénomène a été observé ailleurs en Afrique : plusieurs études, menées dans des universités nigérianes, citées par Lebeau (1997), soulignent ainsi la « très nette supériorité du statut socio-économique d'origine des filles sur celui des garçons ». En période de crise, ces différences entre la situation des femmes et des hommes inscrits à l'université ont tendance à s'accentuer encore.

Concernant la condition des étudiantes, il n'est pas sans intérêt de constater que si seulement 22% de tous les répondants sont de l'avis qu'une carrière universitaire est plus importante pour les hommes que pour les femmes, cette proportion est nettement plus

[33] D'autres études en Afrique de l'Ouest soulignent que les étudiantes sont plus fréquemment que leurs collègues masculins issues des élites urbaines (Biraimah 1987).

réduite chez ces dernières. En revanche, près d'un tiers des hommes au Sénégal et presque la moitié des Nigériens (47%) partagent cette opinion, qui est aussi doublement plus répandue parmi les hommes pratiquant l'islam[34]. D'une manière générale, plusieurs entretiens menés au Niger et en Côte d'Ivoire, reflètent une conception traditionnelle des rôles au sein du couple, qui est assez répandue dans la population. Le témoignage suivant est révélateur à ce sujet, même si les opinions évoluent selon le milieu socio-économique et notamment parmi les étudiantes :

> « En Afrique, l'homme est plus dynamique et prêt à chercher de quoi vivre pour la famille, alors qu'une femme doit s'occuper de la cellule familiale sur place et montre moins de dynamisme. » (étudiant ivoirien).
>
> « Pour les filles mariées, y'a plus de suite normale de leurs études. Je ne sais pas si elles ont envie de partir, mais le milieu familial, le mari ou autre, ça t'empêche souvent de continuer normalement les études (…). » (étudiante sénégalaise).

Plusieurs étudiants soulignent que les étudiantes font passer le mariage avant la carrière universitaire ou professionnelle, ce qui se comprend dans des sociétés où, en raison des contraintes socioculturelles, une vie de célibataire ne constitue que rarement une option choisie, particulièrement pour les femmes. Environ un tiers des étudiants – un peu davantage en Côte d'Ivoire et au Niger – considèrent que la situation des femmes est très mauvaise ou faible dans leur pays, mais cette appréciation ne se réfère sans doute pas seulement à la condition étudiante.

4.3 Parcours universitaires

La répartition des différentes unités de formations ou de recherche (UFR) des répondants est, à quelques exceptions près, relativement proche de celle des étudiants inscrits à l'université et reflète donc une palette très large de parcours. Si les sciences sociales représentent, dans tous les pays, environ un cinquième de l'échantillon, les sciences économiques 11%, les sciences exactes 19% et le droit 17% (avec des variations de quelques pourcents), on relève des différences sensibles entre les pays d'étude pour les Lettres (33% en Côte-d'Ivoire, 25% au Sénégal mais seulement 7.5% au Niger[35]) ainsi que pour la médecine (2% en Côte-d'Ivoire, 0% au Sénégal[36] mais 22% au Niger)[37]. La majorité des étudiants ont un niveau BAC[38] (38%) à DEUG/licence 1 (52%) et 10% seulement MA/Maîtrise/DEA. Seuls les étudiants sénégalais sont plus nombreux (20%) à avoir déjà atteint le niveau MA. Au Niger, la plupart des filières n'offrent pas de cycle de doctorat, contrairement au deux autres pays.

Bien que globalement représentatif, l'échantillon comporte vraisemblablement un biais en faveur des personnes en début de cursus[39], qui pourrait s'expliquer par leur disponibilité ou présence plus importante lors de la passation du questionnaire.

---

[34] Les femmes musulmanes ne sont que 10.3% à souscrire à cette opinion pour 12% des femmes qui pratiquent le christianisme, la différence selon la religion n'étant pas significative dans ce cas.

[35] Ce qui s'explique en partie par les cursus mixte lettres/sciences humaines.

[36] Cette discipline n'est pas au programme à Saint-Louis.

[37] Les tableaux croisés n'ayant pas mis en évidence d'impact significatif des disciplines sur les principales variables liées à la migration, il n'a pas été procédé à un redressement d'échantillon malgré ces déséquilibres.

[38] Dernier examen réussi.

[39] Cela se confirme pour le Niger et le Sénégal, mais aucune statistique n'est disponible pour la Côte d'Ivoire.

Figure 4 : Motivation principale pour avancer dans les études, selon le pays

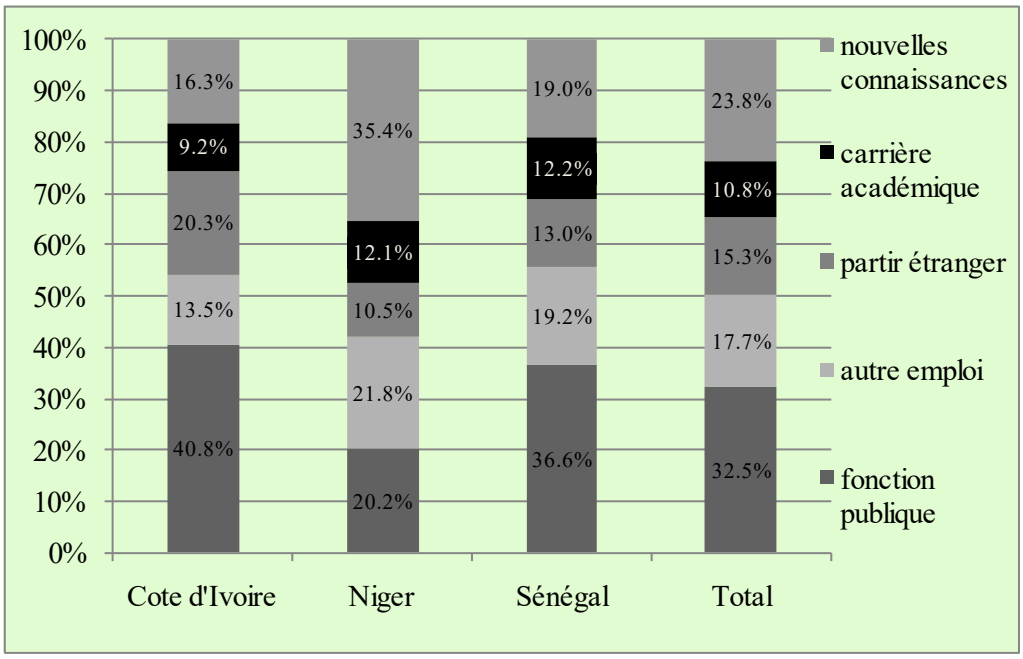

Question : « Parmi les raisons, qu'est-ce qui vous motive le plus à avancer dans vos études ? »

Parmi les motivations pour avancer dans les études, un tiers environ des répondants évoque le souhait d'entrer dans la fonction publique, c'est-à-dire l'enseignement, l'administration, les ministères, la police, etc. (Figure 4). Ce résultat peut paraître surprenant, après que des programmes d'ajustements structurels ont contribué à limiter drastiquement le recrutement dans ce secteur durant deux décennies. Il n'en reste pas moins que la fonction publique continue à jouir d'une bonne réputation, du moins en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Même si les salaires ne sont pas particulièrement attractifs, la sécurité sociale (rente), qui n'existe que rarement dans le secteur privé, est particulièrement appréciée par les étudiants dont la situation économique est plus modeste. Par ailleurs, les alternatives d'emplois sont limitées et la fonction publique reste également une étape possible permettant d'économiser avant de se lancer dans une entreprise privée ou d'autres projets (poursuite des études, voyages), qui demandent un investissement financier.

Au Niger, ces observations sont à nuancer, car la fonction publique tend à se confondre avec le service civique (p.ex. dans l'enseignement), auquel les jeunes sont astreints pendant deux ans. Dans ce pays, l'acquisition de nouvelles connaissances figure au premier rang des motivations, tandis qu'elle occupe la seconde place pour l'ensemble des étudiants des trois pays (23.8%). Rappelons que le Niger connaît l'un des niveau de scolarisation des jeunes les plus bas du monde[40] et le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur le plus bas du continent après le Malawi : 1.9% pour l'ensemble du pays et 0.34% pour les filles (UNESCO ISU 2009). Les débouchés dans le privé y sont autant évoqués que la fonction publique, tandis qu'ailleurs des débouchés dans le secteur

[40] Ce taux parmi les 14 à 24 ans était de 36.5 % en 2006.
http://www.nationmaster.com/graph/edu_lit_rat_you_tot_of_peo_age_1524-total-people-ages-15-24, accédé 02.12.2010.

privé sont beaucoup moins souvent évoqués, en raison des difficultés anticipées à trouver de tels emplois.

Les femmes citent encore davantage la fonction publique et sont un peu moins intéressées par une carrière académique, même si, dans l'ensemble, les motivations sont relativement similaires en fonction du sexe (cf. Figure 5).

Figure 5 : Motivation principale pour avancer dans les études, selon le genre

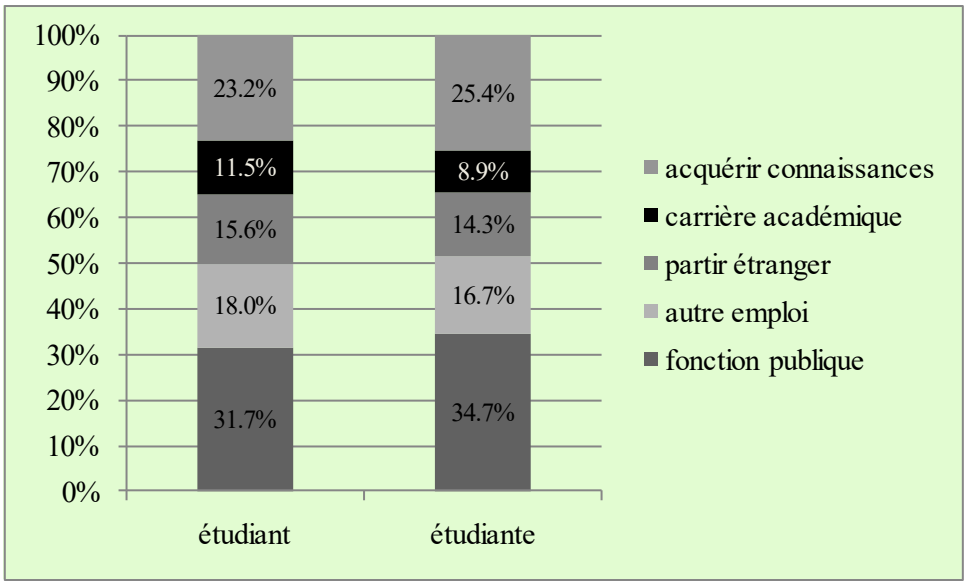

Question : « Parmi les raisons, qu'est-ce qui vous motive le plus à avancer dans vos études ? »

Environ 15% des jeunes citent la possibilité de partir à l'étranger comme la principale motivation à avancer dans leurs études, ce taux étant deux fois plus élevé en Côte d'Ivoire qu'au Niger. Les liens entre désir d'émigration et études sont multiples, comme le confirment les entretiens personnels : d'une part, certaines possibilités d'étudier à l'étranger, ainsi que l'obtention de bourses, sont conditionnées par un niveau minimal d'études, d'autre part, le cursus universitaire s'arrête pour certaines disciplines – notamment au Niger – au niveau de la licence ou de la maîtrise (cf. 5.6).

Les politiques sélectives d'immigration en Europe ou Amérique du Nord peuvent être perçues comme une incitation à obtenir un diplôme en tant que condition nécessaire pour envisager une émigration temporaire ou durable. Les entretiens approfondis soulignent que les attitudes des étudiants face à la migration sont liées à l'importance des opportunités de formation et susceptibles d'être influencées par les conditions d'études, ce qui nous a amenés à examiner la satisfaction dans les études, avant d'aborder l'appréciation plus générale des conditions de vie.

4.4 Appréciation de la formation et des conditions d'études

Dans l'ensemble, la qualité de l'enseignement est qualifiée d'assez à très satisfaisante par les deux tiers des Nigériens et Sénégalais, mais par moins de la moitié des Ivoiriens (44%). Les différences d'appréciation entre étudiants de facultés et disciplines différentes sont parfois considérables, mais il est difficile de dégager des généralités. En Côte d'Ivoire, par exemple, les étudiants en Lettres sont particulièrement insatisfaits en raison des sureffectifs et dénoncent la déstructuration des filières (désinvestissements des enseignants, manques de moyens), tandis qu'au Niger, ces mêmes étudiants sont plus

satisfaits que leurs camarades en Sciences exactes. Seule une analyse détaillée par pays, qui dépasserait le cadre de cette étude, permettrait un angle comparatif. Il convient également de souligner que 18% des étudiants en Côte d'Ivoire et au Sénégal et 11% au Niger n'ont pas été orientés vers la discipline qu'ils ont choisie, ce qui peut se répercuter sur leur niveau d'intérêt pour leur filière et sur leur satisfaction.

Figure 6 : Proportion d'étudiants satisfaits avec la formation, selon le pays

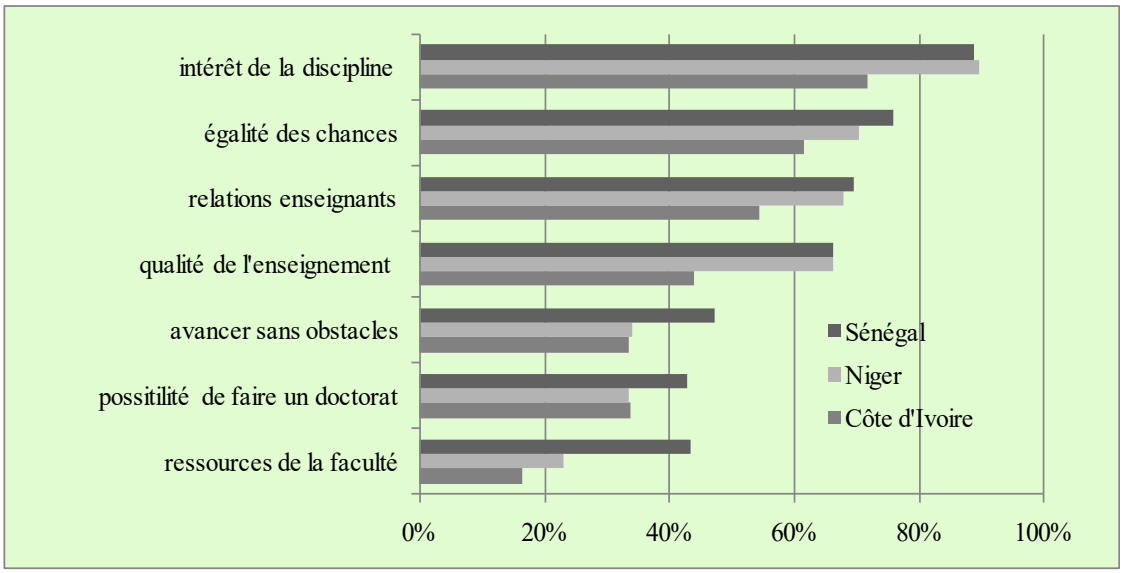

« Quelle est votre satisfaction par rapport à la formation universitaire? » % des étudiants assez à très satisfaits.

Si la satisfaction relative à la qualité de l'enseignement est relativement bonne tout au début du cursus, elle connaît une baisse subséquente quand l'enthousiasme initial faiblit, avant de s'accroître ensuite en fonction de l'avancement : plus des deux tiers des étudiants de niveau maîtrise se disent satisfaits. Cela est probablement dû à un effet de sélection positive[41] et à une appréciation favorable des débouchés à la fin des études ainsi qu'à une certaine satisfaction d'approcher le terme de la formation.

Les ressources des facultés sont jugées insuffisantes par une nette majorité des répondants, tout particulièrement par les Ivoiriens et dans une moindre mesure par les Nigériens. Ceci reflète des difficultés objectives, qui ne permettent qu'à une partie des jeunes d'avancer sans obstacles dans leurs études, même si les réponses peuvent, dans certains cas, avoir une connotation revendicative.

> « Ce sont les tristes réalités de notre système universitaire qui l'expliquent. Les capacités de notre principale Université de Cocody sont largement dépassées face au nombre très croissant d'étudiants qui y sont affectés. Les infrastructures sont devenues insuffisantes (…). Cela entraîne souvent des départs vers le Sénégal qui a de plus en plus un système universitaire relativement performant. » (étudiant ivoirien)

[41] Les étudiants très peu satisfaits ayant abandonné la formation.

« Sur la base de ce que je vois et j'entends, je peux dire que la situation de l'université se dégrade de plus en plus, elle est même délaissée. L'université n'est plus une priorité pour les différents gouvernements qui se succèdent, alors que dans un passé récent, elle bénéficiait des subventions de plusieurs institutions telles que l'UNESCO. Mais avec la crise économique des années 80 et les reformes que cela a suscité, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont été délaissés. Aujourd'hui la priorité, c'est l'école primaire pour tous et à un niveau moindre le collège ainsi que le secondaire. » (étudiant ivoirien)

« La documentation est très pauvre. Ici, les ouvrages disponibles sont anachroniques, les éditions sont anciennes, il y a peu de choix en sciences politiques. On nous propose des bibliographies sélectives très riches, vous allez à la bibliothèque centrale, vous ne trouvez pas les ouvrages (…) ». (étudiant ivoirien)

Khelfaoui (2009) résume la situation critique de nombreuses universités africaines de la manière suivante : « *infrastructures saturées, équipements obsolètes et insuffisants, dégradation des conditions de vie des étudiants et des enseignants, émigration d'une grande partie de l'encadrement scientifique, avec pour conséquence une baisse dramatique de la qualité des enseignements et de la recherche dans la plupart des pays*».

La satisfaction moyenne par rapport aux conditions d'études[42], mesurée sur une échelle de 1 (très insatisfaisante) à 5 (très satisfaisante) est de 2.9 pour le Sénégal, de 2.7 pour le Niger et de 2.5 pour la Côte d'Ivoire. Comme évoqué, les conditions d'études sont sans doute plus favorables à Saint-Louis qu'à Cocody. Le campus de Saint-Louis, à proximité des bâtiments universitaires, offre certainement un cadre plus propice aux études, tandis que le transport constitue un souci majeur des étudiants ivoiriens comme d'ailleurs les ingérences politiques au sein de l'université.

Des observations similaires mais atténuées valent pour le Niger. Près de 44% de tous les étudiants et plus de la moitié des Nigériens (56 %), qui sont plus âgés que leurs camarades, ont « perdu » au moins une année – en Côte d'Ivoire souvent plusieurs – durant leur cursus, en raison de problèmes institutionnels et politiques ; certains rapportent que leurs camarades partis étudier à l'étranger reviennent déjà avec leur diplôme en poche.

Différents témoignages et éléments de réponses au questionnaire nous amènent à penser que l'appréciation des conditions d'études est étroitement imbriquée avec la perception des conditions de vie en général – l'environnement, le logement, les transports, etc. Les résultats de l'analyse factorielle présentés au chapitre 5.5 vont dans le même sens. Il est vrai que des difficultés très tangibles comme les problèmes de transport, qui imposent à certains étudiants de se lever extrêmement tôt pour se rendre aux cours, la difficulté de trouver une place assise dans une salle bondée ou encore dans un *« amphi inachevé en pleine broussaille »* (étudiant ivoirien), sans parler de difficultés financières et de travail, peuvent affecter très directement l'investissement dans les études.

4.5 Conditions de vie et perspectives

Si l'appréciation des conditions d'études se révèle critique, le jugement des étudiants est encore plus sévère, particulièrement en Côte d'Ivoire, en ce qui concerne la **situation politique** et, dans une moindre mesure, économique. En témoigne le faible niveau de confiance dans les institutions nationales (politique, justice, police) que seuls 4.2% des étudiants qualifient de bonne ou excellente. L'évolution politique future suscite une

[42] Mesurée par les sept items rassemblés : intérêt, ressources, qualité, etc.

appréciation favorable de 15% des répondants (22.7% en Côte d'Ivoire[43] contre 11.1% au Niger et 8.2% au Sénégal). Ces résultats sont confirmés par nombre de témoignages qui insistent sur les problèmes de corruption, y compris dans l'accès à l'université et surtout aux postes dans la fonction publique. Le respect des droits de l'homme est aussi jugé précaire.

A l'exception du Sénégal, qui a connu un net ralentissement de sa croissance économique[44], les jugements sont un peu moins négatifs en ce qui concerne **les perspectives économiques** que 25% des étudiants jugent bonnes ou excellentes (et deux tiers « moyennes » à « excellentes »), ce qui est cohérent avec la réalité récente dans la plupart des pays de la région. Cet optimisme relatif ne s'étend en revanche pas aux perspectives d'emploi et d'entreprenariat: seuls 11% les considèrent comme bonnes et plus de la moitié pensent qu'elles sont faibles ou très mauvaises.

> « Bon nombre d'étudiants chôment après les études parce que le marché du travail est saturé et que les employeurs privilégient ceux qui viennent d'ailleurs. » (étudiant sénégalais)

Cette constatation critique explique l'attrait exercé par la fonction publique, qui constitue ainsi parfois un *« choix par défaut plutôt qu'une vocation »*, comme l'exprime un étudiant.

Tableau 3 : Appréciation et confiance dans la situation du pays

Politique, économie, débouchés, droit	**Côte d'Ivoire**	**Niger**	**Sénégal**	**Total**
Satisfaction moyenne	**2.4**	**2.4**	**2.7**	**2.5**
Ecart-type	0.5	0.5	0.5	0.5
N	1703	1498	835	4036

« Comment appréciez-vous la situation au pays sous les aspects suivants ? » (cf. 12 items de la question 26). L'échelle va de (1) qui correspond à une appréciation très mauvaise à (5) excellente.

La perception des différents aspects de la **qualité de vie** (logement, ambiance, loisirs, droits humains, environnement, système de santé) est très critique en Côte d'Ivoire et au Niger, un peu moins au Sénégal, ce qui s'explique sans doute par les conditions de vie plus avantageuses sur le campus de Saint-Louis.

En moyenne générale sur douze questions relatives à la situation politique et économique, aux perspectives futures et à la qualité de vie, les étudiants sénégalais sont plus positifs que leurs camarades ivoiriens et nigériens (2.7 contre 2.4 - cf. Tableau 3). La différence serait encore plus nette, si les premiers n'étaient pas aussi pessimistes quant à l'évolution économique du Sénégal.

4.6 Synthèse

Il ressort du profil qui vient d'être dressé que les étudiants constituent une catégorie de population relativement privilégiée et appartenant souvent à des groupes culturels majoritaires dans leurs pays respectifs. Plusieurs informations concernant leur situation économique et sociale indiquent que le statut des étudiants de l'Université Gaston Berger est globalement supérieur à celui des deux autres groupes ce qui peut être expliqué par un

[43] Ce résultat se rapporte à la situation lors de l'enquête en avril 2009. Ce contexte pré-électoral (élections annoncées pour octobre 2010) suscitait l'espoir, même si la suite des événements a pris une tournure toute autre.

[44] On peut évoquer les conséquences non-négligeables de la crise du secteur de la pêche qui totalise le tiers des revenus d'exportation du pays et l'augmentation des prix de la nourriture (Schmid 2010 : 48).

système d'accès très sélectif. La proportion des femmes interrogées est également plus importante au Sénégal (39%) qu'au Niger (26%) et en Côte d'Ivoire (23%). De manière générale, elles sont tendanciellement issues de couches plus favorisées que leurs homologues masculins. Originaires d'un pays où seule une petite minorité de la population accède à l'enseignement supérieur[45], les étudiants de l'université Abdou Moumouni appartiennent également à une élite politique ou intellectuelle, mais à bien des égards, leur situation se présente de manière intermédiaire par rapport aux étudiants sénégalais et ivoiriens. Ces derniers fréquentent un établissement, qui a connu une croissance démesurée, accueillant dix fois plus d'étudiants que l'UGB, dans un pays au destin politique et économique particulièrement chahuté. Le développement de l'université de Cocody s'est donc accompagné d'une détérioration nette des conditions d'enseignement, d'étude et de logement.

Même si les appréciations diffèrent entre les campus et si les Nigériens se montrent tendanciellement moins critiques, l'image d'une insatisfaction générale s'impose. Elle est à replacer devant la toile de fond d'une situation universitaire difficile. Une gestion fermée au dialogue avec la communauté scientifique dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur a d'ailleurs été dénoncée par nombre d'étudiants dans les trois universités. On sait que l'Afrique subsaharienne connaît un exode important des enseignants et des étudiants[46], qui n'est à l'évidence pas sans rapport avec ce contexte défavorable. Dans quelle mesure l'insatisfaction est-elle aussi reliée à des intentions migratoires à l'échelle des individus ? Dans quelle mesure d'autres facteurs interviennent-ils ? Telles sont les questions auxquelles le chapitre suivant va tenter de répondre.

[45] Le taux d'enseignement supérieur y est de 1.9% en 2007 pour une moyenne de 6% en Afrique subsaharienne. A titre de comparaison, les taux de Côte d'Ivoire et du Sénégal se situent autour de 8% selon les données de l'UNESCO.

[46] Selon les statistiques de l'UNESCO, le taux de mobilité vers l'étranger est près de trois fois plus élevé qu'en moyenne mondiale (cf. 5.1) et des chercheurs sont de l'avis que la transformation LMD (Licence, Master, Doctorat), qui constitue le pendant du Processus de Bologne en Europe, ne fait actuellement que renforcer les flux Sud-Nord au détriment des flux régionaux en Afrique, qui restent également assez considérables (Terrier 2009a; Charlier and Croché 2009a).

5 La migration dans les projets de vie

La présente étude s'intéresse autant aux raisons qui peuvent inciter des étudiants à rester dans leur pays qu'à celles qui les poussent à partir, les questions qui abordent de front l'existence éventuelle d'un projet migratoire n'ont été évoquées qu'à la fin du questionnaire ou dans la deuxième partie des entretiens approfondis, après avoir traité des études et de la situation de vie.

5.1 Souhaits de migration, projets et démarches

Au vu des entretiens préalables comme des résultats concernant les conditions de vie et d'études relativement difficiles, le fait que près des deux tiers des répondants (62.2%) souhaiteraient « assez » ou « beaucoup », voir « énormément », résider tôt ou tard à l'étranger n'étonne pas véritablement. La grande majorité d'entre eux (83%) affirment avoir un projet précis de migration en tête, mais comme ils se trouvent plutôt en début de cursus universitaire, ils comptent pour la plupart (52%) le réaliser après l'obtention du prochain diplôme ou une fois les études terminées. Une partie non négligeable (40%) est également encore incertaine quant au moment propice à choisir pour partir.

Ce calendrier différé explique sans doute que seulement 27% des personnes ont déjà effectué des démarches concrètes en vue de la réalisation d'un projet migratoire, ne serait-ce que par une prise de renseignement par internet[47] ou une demande d'information dans une ambassade. Les étudiants sénégalais se distinguent à cet égard, puisque la moitié d'entre eux ont déjà pris des dispositions concrètes en vue d'une migration. De telles démarches peuvent d'ailleurs aussi aboutir, quand elles sont infructueuses, à l'abandon de l'idée de partir, puisque 23% des répondants, ayant entrepris une démarche, ne souhaitent plus résider à l'étranger au moment de l'enquête.

Comme le montre la Figure 7, le souhait de résider à l'étranger est particulièrement répandu en Côte d'Ivoire et très pressant au Sénégal, mais il concerne également un peu plus de la moitié des Nigériens. Tandis que le souhait d'émigration diminue en fonction de l'avancement dans les études surtout en Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure au Sénégal, la tendance est légèrement inverse au Niger ; ceci peut partiellement s'expliquer par le fait que l'université de Niamey n'offre pas de troisièmes cycles.

[47] Une telle prise de renseignement peut à priori paraître banale, mais les entretiens relativisent fortement cette impression. La recherche suppose en effet déjà un effort révélateur d'une intention de partir : premièrement, les étudiants ne savent pas forcément comment et sur quel site se renseigner, ensuite l'accès à internet dans de bonnes conditions n'est de loin pas garanti pour tous.

Figure 7 : Souhait de résider à l'étranger, selon le pays

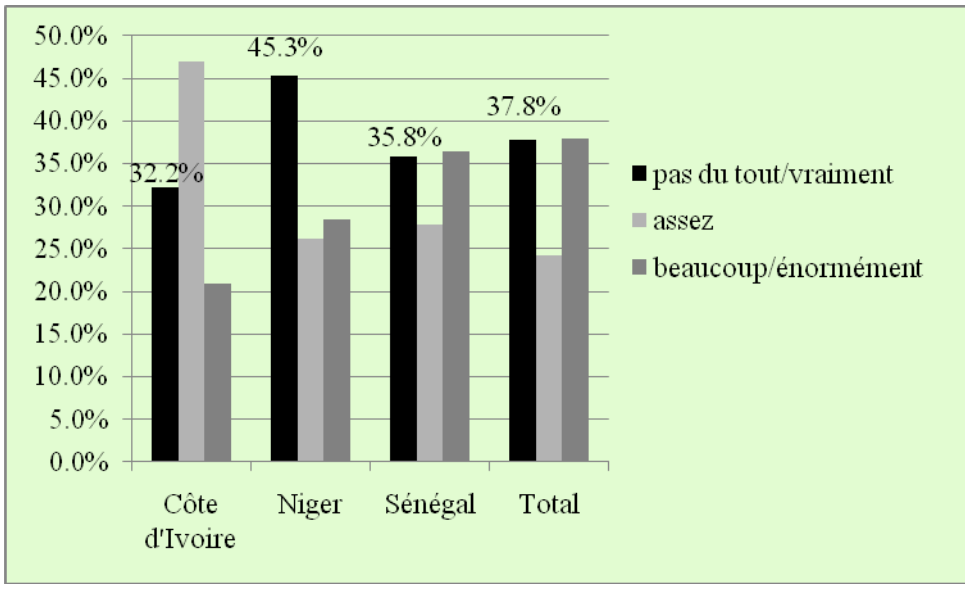

« Si vous aviez la possibilité, souhaiteriez-vous résider dans un avenir plus ou moins proche à l'étranger ? »

Des tendances similaires que pour le souhait de résider à l'étranger, à un niveau légèrement inférieur, se dessinent pour l'existence d'un projet de migration[48], dont la visée se précise au fur et à mesure de l'avancement dans les études, puisque la proportion de ceux qui ne savent à quel moment ils voudront le réaliser diminue clairement avec l'augmentation du niveau d'étude. Concernant ces projets, il est particulièrement intéressant de noter qu'une petite minorité de 6.4% des étudiants – mais tout de même 10.7% en Côte d'Ivoire – envisagent de s'établir définitivement à l'étranger, tandis que la plupart des répondants souhaitent y résider quelques mois à quelques années. Les étudiants cherchent donc pour la plupart un compromis entre rester au pays et partir définitivement. Seule une minorité se déclare prête à partir, soit avant le prochain diplôme, soit une fois les études totalement achevées.

Tableau 4 : Durée prévue du projet migratoire

	Etudiants	**%**
Pas de projet	1578	39.3
3 mois à 2 ans	525	13.1
Temporaire mais plus de 2 ans	857	21.3
Définitif	257	6.4
Ne sais pas	802	20.0
Total valide	4019	100.0
Non-réponses	107	
Total	4126	

[48] « Avez-vous le projet précis d'aller vivre à l'étranger ? » 36.3% des Ivoiriens, 42.5% des Nigériens et 38.5% des Sénégalais disent ne pas avoir de projet de migration précis (Total 39.2%).

Ce résultat converge avec les témoignages, qui soulignent le caractère temporaire de l'émigration envisagée, qui est généralement liée aux études. L'une des hypothèses de départ du présent projet portait précisément sur l'émergence de circulations migratoires contrastant avec des migrations à caractère définitif. L'image qui ressort de nos analyses se trouve à mi-chemin : des migrations temporaires mais qui sont principalement orientées vers les études et correspondent donc à la durée prévue de ces dernières (cf. Figure 8).

Comme nous le verrons ci-après (cf. 5.5.2), l'intention assez concrète d'émigrer, s'exprimant par un souhait de partir, un projet précis et au moins une démarche déjà entreprise est deux fois plus souvent observée au Sénégal (32%) qu'en Côte d'Ivoire (16%) ou au Niger (11%). Au Sénégal, des concours sont organisés pour récompenser les meilleurs élèves des lycées, mais aussi des étudiants de 2ème et de 3ème cycle par des bourses d'Etat pour étudier à l'étranger[49]. Fall (2010b; 2008) constate de « *véritables brigades de recrutement des lauréats, qui sont mises en place à travers un système d'octroi de bourse pour une spécialisation dans un domaine précis* ».

Figure 8 : But principal du projet de vivre à l'étranger, selon le pays

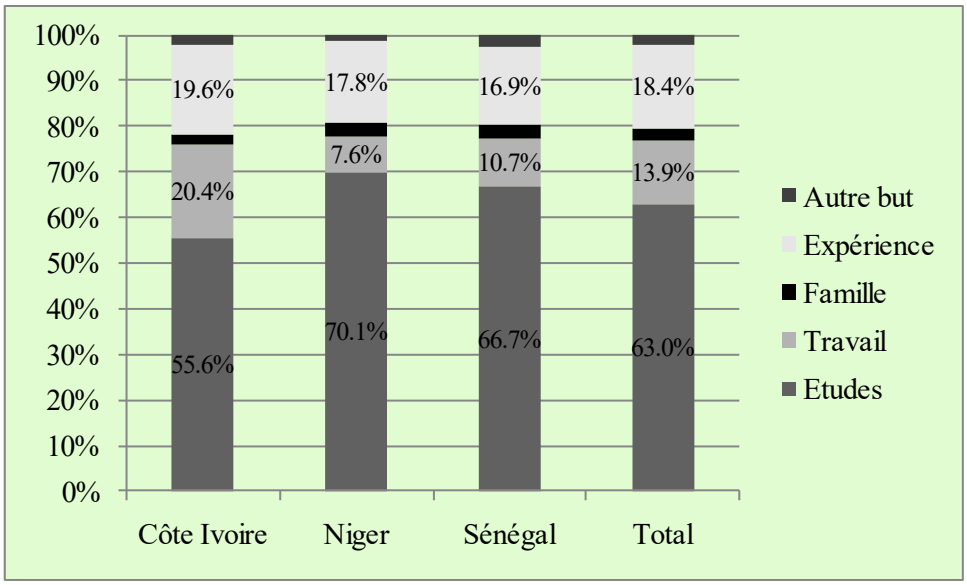

« Pour quel but principal avez-vous le projet de partir ? » (répondants sans projets exclus)

C'est tout particulièrement au Niger et au Sénégal que la motivation d'étude domine. Les entretiens et le choix des pays de destination (cf. chapitre 5.6) révèlent à cet égard que si beaucoup d'étudiants nigériens et, dans une moindre mesure, ivoiriens considèrent sérieusement une poursuite de leurs études dans la région (Afrique du Sud, Sénégal, Ghana, Nigéria, Guinée, etc.), les Sénégalais s'orientent essentiellement vers des destinations plus lointaines. Deux tiers des répondants considèrent que des diplômes acquis à l'étranger sont souvent mieux reconnus et présentent donc un avantage à la fois sur le marché du travail local et pour une carrière académique. A titre d'illustration on peut citer quelques remarques ajoutées au questionnaire par des étudiants de différents pays :

[49] Certaines opportunités existent grâce accords signés, dans le cadre de partenariats dynamiques, avec des institutions françaises, américaines, canadiennes, japonaises, etc.

« Les diplômes étrangers sont mieux valorisés et plus compétitifs. »

« Les dirigeants de notre pays ont le complexe des diplômes étrangers. »

« Les études hors du pays n'offrent pas toujours les meilleures formations, mais ces diplômes sont mieux appréciés et offrent plus de chance d'obtenir un emploi. »

Les étudiants convergent sur l'importance des diplômes et expériences acquis à l'étranger notamment en ce qui concerne l'emploi privé et académique. L'administration publique peut éventuellement faire exception à cette règle, car, comme le font remarquer certains, il peut être plus difficile de maintenir les relations sociales sur place pour quelqu'un qui vit à l'étranger.

Au-delà des considérations liées directement aux diplômes, beaucoup d'étudiants estiment que les conditions d'études à l'étranger, particulièrement dans les pays du Nord, sont meilleures à plusieurs égards : qualité, fonctionnement et encadrement dans l'enseignement, meilleures technologies, moins de « perturbations », moins d'ingérences politiques et de « tromperies » au sein de l'université. Ces idées ne sont certainement pas sans fondements, si l'on sait que le manque de ressources notoire de toutes les universités analysées constitue - dans une plus ou moins grande mesure - un sérieux défi au bon fonctionnement de ces établissements, de même d'ailleurs que le manque d'autonomie des établissements supérieurs de la région (UNESCO ISU 2009; Khelfaoui 2009).

« L'encadrement est meilleur, on a accès à des revues scientifiques récentes, qui ne sont pas disponibles ici ; il existe davantage de possibilités de spécialisation et l'université n'est pas soumise à des pressions politiques ; bref les chances de réussir sont meilleures. » (étudiant sénégalais)

Les statistiques de l'UNESCO révèlent qu'en 2007 les étudiants d'Afrique subsaharienne inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger représentaient 5.8% des effectifs dans les pays d'origine, ce qui est environ trois fois supérieur à la moyenne mondiale (1.8%) ; les proportions sont particulièrement élevées au Sénégal (17%) et au Niger (22%).

Certains étudiants font remarquer qu'en plus des avantages académiques et professionnels, le séjour à l'étranger est formateur, car il ouvre des horizons, « on apprend à être responsable », on peut davantage « prouver ses compétences ». Il permet de « tirer le meilleur de l'ici et de l'ailleurs pour s'améliorer »[50]. Finalement, revient l'idée que « le voyage forme la jeunesse », aussi fréquemment invoquée dans les pays occidentaux pour encourager la mobilité des étudiantes ou des jeunes professionnels. L'acquisition d'une nouvelle expérience de vie en tant que but principal est d'ailleurs mise en avant par près de 20% des étudiants.

A ce sujet, il est intéressant d'évoquer la définition que donne un étudiant ivoirien de la notion d'eldorado parfois évoquée au sujet de l'Occident :

« L'eldorado est le lieu ou tu pourras faire valoir tes qualités et compétences, qui pourront te profiter et te faire vivre. Ce n'est actuellement pas le cas en Côte d'Ivoire en ce moment. »

L'intention de travailler est plus souvent évoquée par les jeunes Ivoiriens que par leurs camarades des deux autres pays. Cela peut éventuellement s'expliquer par le profil des répondants, mais surtout par le manque de perspective dans un pays qui a connu une détérioration importante de la situation. Comme le révèlent particulièrement les études qui concernent la population générale (van Dalen, Groenewold and Schoorl 2005), des motivations économiques peuvent également prévaloir ; certains étudiants évoquent le

[50] Les citations proviennent de remarques ajoutées au questionnaire.

travail dans le but de soutenir leur famille, d'autres souhaitent approfondir leurs connaissances par une expérience de travail à l'étranger.

Le souhait de rejoindre des membres de sa famille ne constitue que rarement une motivation principale pour s'exiler, mais il est évoqué plus fréquemment par les personnes mariées – cependant peu nombreuses – qui souhaitent rejoindre leur conjoint/e à l'étranger. Ce résultat se comprend aussi, si l'on considère que des membres de la famille peuvent être appelés à agir en tant que facilitateurs d'un séjour à l'étranger qui n'a pas comme finalité première de vivre auprès ces mêmes parents, à moins qu'il ne s'agisse précisément des conjoints ou de parents directs (père, mère, éventuellement fratrie). La famille élargie vivant à l'étranger joue en revanche fréquemment un rôle dans l'orientation ou le conseil en vue d'une expatriation ; elle peut aussi aider les volontaires au départ dans leur démarches administratives (visa) et les soutenir financièrement (premier accueil, garanties).

5.2 Attitudes des familles, rôles et religion

Le rôle crucial de la famille dans différents types de migrations et à différentes étapes du processus migratoire a été étayé par nombre d'études empiriques et théoriques, entre autre dans la mouvance de la nouvelle économie de la migration de travail (cf. 2.2). Dans le contexte africain, les liens familiaux sont d'autant plus décisifs que le système familial occupe – à des degrés divers selon le pays et le milieu – une place prépondérante par rapport à l'individu. Ce dernier est apprécié pour ses capacités d'insertion dans la collectivité et le rôle social qu'il est appelé à jouer au sein de la communauté familiale (Jovelin 2002). La décision d'émigrer est ainsi souvent le produit d'un consensus familial dans le cadre duquel les membres jeunes, en bonne santé et les plus qualifiés sont encouragés à partir (Tsafack Nanfosso and Tschouassi 2005; Moret, Baglioni and Efionayi-Mäder 2006).

La large majorité des étudiants interrogés entretiennent de bonnes ou excellentes relations avec la famille (93% au Sénégal, 83% au Niger et 74% en Côte d'Ivoire) ; cette constatation est sans doute révélatrice d'un soutien familial, dont beaucoup d'étudiants pourraient difficilement se passer. Dans ce même ordre d'idées, un projet d'émigration doit généralement se formuler après concertation avec la famille d'origine et, dans les cas de ceux qui ont déjà fondé un couple, avec le/la partenaire.

Figure 9 : Attitude de la famille concernant le départ, selon le genre de l'étudiant/e

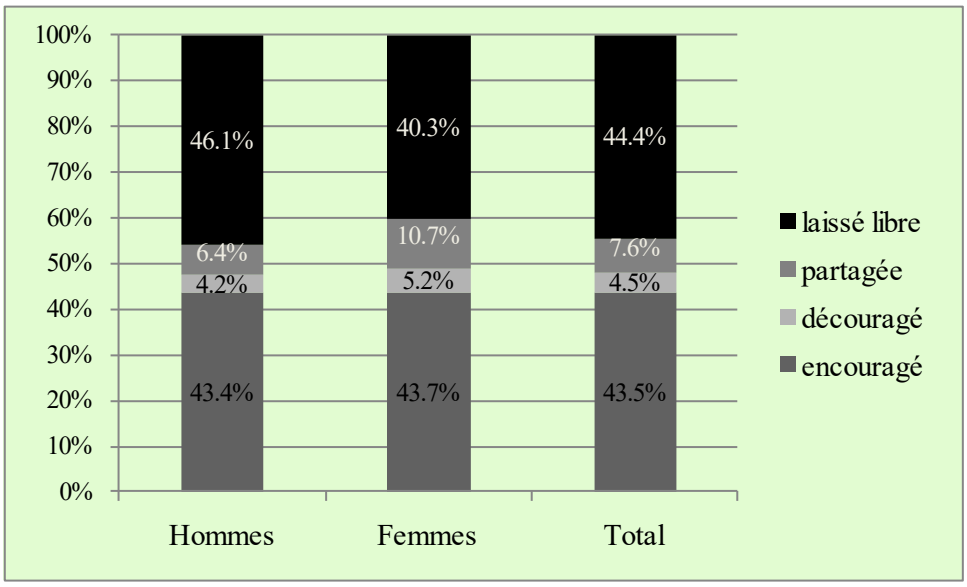

« Est-ce que votre famille vous a déjà encouragé/e ou incité/e à partir vivre ou étudier à l'étranger ? »
Les répondants qui n'ont jamais évoqué la question en famille ont été exclus (30%).

Parmi les étudiants qui ont évoqué avec leur famille la possibilité de partir vivre à l'étranger[51], 43.5% ont été encouragés dans ce sens et autant rapportent que leur famille les laisse libres de leurs choix (cf. Figure 9). Seule une minorité restreinte (4.5%) a été découragée à cet égard, mais les familles nigériennes, et celles des étudiantes de tous les pays, sont un peu plus nombreuses à afficher une attitude mitigée. D'une manière générale, les membres de la famille manifestent donc une attitude bienveillante par rapport à l'émigration, ce qui confirme les résultats d'autres études, menées notamment au sujet des migrations de travail. Si ces dernières peuvent être prometteuses d'envois de fonds ultérieurs, « l'expatriation universitaire »[52] procure plutôt aux familles un certain prestige social, notamment quand il s'agit de formations poursuivies dans des universités renommées.

Les résultats montrent que peu d'étudiants ont déjà fondé une famille, ce qui peut être un motif pour écarter l'idée de départ surtout pour les femmes et, dans une moindre mesure également pour les hommes[53]. Si la communauté familiale peut être un moteur pour le départ, elle devient dans ce cas un argument puissant de rester auprès de ses proches.

> « Il m'est impossible de m'épanouir hors de mon pays, loin de ma famille. » (étudiante sénégalaise)

Les rôles liés au genre ne peuvent être ignorés à cet égard, même si les attitudes entre hommes et femmes ne diffèrent pas fondamentalement par rapport au souhait de migration. Les femmes sont pourtant un peu plus nombreuses – 42% pour 36.2% des hommes – à ne pas caresser de désir de résider à l'étranger. En d'autres termes, les

[51] Ils sont 70%, les autres n'ayant jamais abordé la question en famille.

[52] « Pour ma famille, c'était une fierté parce qu'en Afrique, quand un étudiant doit continuer sa formation en Occident, c'est une preuve de succès, d'excellence aussi. » : témoignage d'un étudiant ivoirien dans le cadre d'un mémoire d'étude intitulé « De l'expatriation universitaire. Les étudiants d'Afrique subsaharienne à Sciences Po 1960-2010. » http://leparisdesafriques.blogspot.com/, accédé le 22.12.2010.

[53] Au Niger, par exemple, il existe une tradition de migration locale ou régionale, qui concerne autant les pères de famille, qui ont davantage de charges à assumer, que les célibataires.

femmes interrogées envisagent, tout comme les hommes de poursuivre des études à l'étranger mais à condition que le projet migratoire n'entre pas en contradiction avec le projet familial, dont la planification est plus flexible pour les hommes. Les témoignages de deux étudiantes nigériennes sont révélateurs à ce sujet et valent pour les autres pays.

> « La femme qui a réussi est celle qui a un bon mari et non pas un bon diplôme. »
>
> « Je pense que c'est une bonne chose pour une fille d'avoir un grand diplôme. Nos camarades sont tous dans le système de contrat, alors qu'avec les longues études on a une grande ouverture d'esprit et plus de chance d'avoir un bon travail pour aider sa famille. En revanche, les longues études limitent les chances de mariage, l'on devient vieille et peu enviée pour les hommes. A trente ans, la fille est considérée comme vieille et les hommes préfèrent les jeunes filles. »

D'autres témoignages et réponses d'étudiantes, notamment par rapport à l'importance de la carrière (cf. chapitre 4.2), nous amènent à penser que leurs aspirations migratoires ne sont pas toujours encouragées par l'environnement familial et sociétal, au même titre que pour les hommes, même si très peu de familles dissuadent explicitement leurs filles d'opter pour un séjour à l'extérieur. Les entretiens menés au Niger indiquent que les parents sont souvent plus favorables à des séjours en Afrique, parfois auprès de membres de la famille élargie, plutôt qu'en Europe ou Amérique. Simultanément certaines familles issues d'une bourgeoisie intellectuelle urbaine encouragent autant les jeunes femmes que les jeunes hommes à s'exiler dans un but de formation. A cet égard, il faut garder à l'esprit que les étudiantes inscrites dans les établissements supérieurs sont vraisemblablement issues de couches plus privilégiées de la société que leurs homologues masculins (4.2).

Les rôles liés au genre peuvent également être influencés par des considérations religieuses. Mais de manière plus générale, l'attitude face à un séjour dans un pays du Nord rencontre une plus grande réticence de la part des étudiants et étudiantes qui pratiquent l'islam et ont entendu des témoignages d'intolérance à l'égard de leur religion. Plusieurs indications et remarques d'étudiants nous amènent à penser que la pratique de la religion musulmane peut parfois constituer un obstacle pour envisager un séjour prolongé dans des pays du Nord.

> « Il est difficile de pratiquer sa religion à l'étranger, surtout dans les pays occidentaux. » (étudiant sénégalais)
>
> « Je sais que mon voile n'est pas toléré en France. » (étudiante sénégalaise)

Malgré le fait que ces remarques apportées au questionnaire proviennent aussi d'étudiants sénégalais, c'est essentiellement au Niger que les musulmans semblent plus réticents que les – rares – chrétiens à l'idée d'un départ, même si certains finissent par s'y résoudre[54]. Il est toutefois à noter que ces tendances issues des entretiens qualitatifs ne sont pas confirmées de manière statistiquement significative dans les analyses multivariées.

5.3 Liens sociaux et relations transnationales[55]

Dans un contexte d'interdépendance croissante des connaissances au niveau international, les étudiants d'Afrique subsaharienne font face à une situation paradoxale : la mobilité transnationale à des fins de formation est valorisée, tandis que les opportunités de voyager dans les pays du Nord sont soumises à d'importantes restrictions. Ainsi, si la majorité des

[54] Il est vrai que les personnes qui pratiquent le christianisme sont fortement minoritaires parmi ces étudiants nigériens et une analyse plus fine est donc difficile.

[55] L'analyse de la géographie des réseaux transnationaux basée sur les données récoltées dans le présent projet sera approfondie dans le cadre d'une publication en préparation.

répondants ont déjà résidé pendant plus d'un mois à l'étranger, cela concerne quasiment toujours l'Afrique, sauf pour les Sénégalais, dont 4.3% ont déjà vécu pendant au moins un mois hors Afrique (Figure 10).

Figure 10 : Séjour à l'étranger, selon le pays

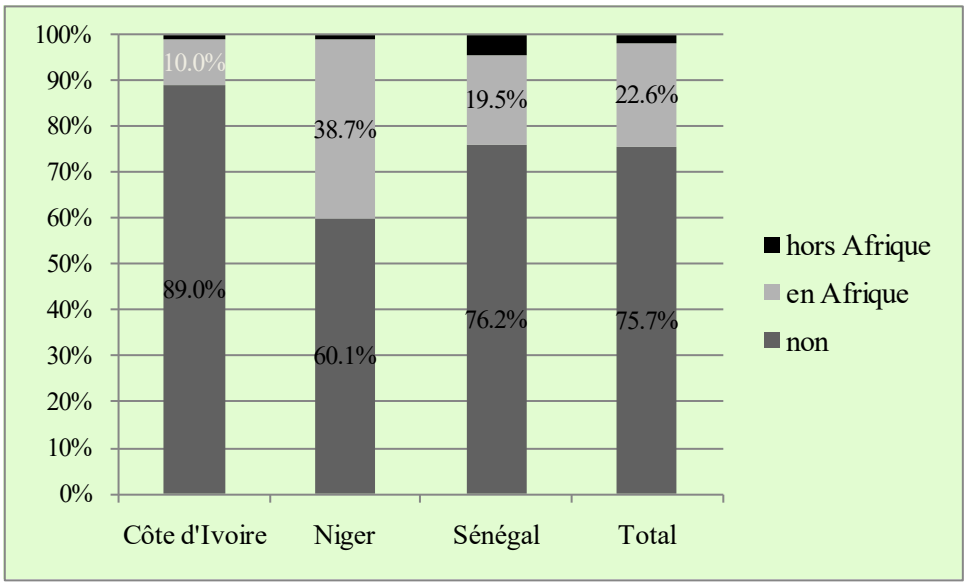

« Avez-vous déjà séjournée au moins un mois à l'étranger ? »

L'existence, l'ampleur et la configuration géographique des réseaux sociaux transnationaux des étudiants ont été appréhendées par les questions à réponses multiples « Avez-vous une ou plusieurs de ces personnes à l'étranger ? (père ou mère, oncle ou tante, sœur ou frère, cousin ou cousine, conjoint/e, ami/e, enfant/s) et « Dans quel(s) pays vi(ven)t cette/ces personne(s) ? » (Figures 11)[56]. Il en ressort que 72.5% des étudiants disposent au moins d'un contact hors du pays. Il s'agit principalement de cousins (40.7%), d'amis (39.7%), d'oncles et tantes (39.3%) ou de frères et sœurs (22.9%), plus rarement des parents (5.4%), conjoints (1.1%) ou enfants (0.4%). Les Sénégalais disposent le plus fréquemment d'un ou plusieurs contacts hors du pays (89.5%) suivi des Nigériens (80.2%) et des Ivoiriens (57.6%). Ces derniers disposent de moins de contacts pour tous les types de réseaux.

Il ressort d'une analyse multivariée[57] que les principales variables ayant une influence positive sur l'existence d'au moins un contact à l'étranger sont, outre le pays d'étude, une enfance en zone urbaine et une expérience de séjour à l'étranger. L'existence d'un réseau transnational est par ailleurs corrélée, toute chose égale par ailleurs, avec une attitude de la famille plus favorable au départ et une meilleure situation économique subjective. Les étudiants en médecine disposent en outre plus souvent que les autres de contacts à l'étranger.

[56] La surface totale des cercles correspond toujours à 100%. Pour des raisons de lisibilité la surface totale des cercles n'est pas la même sur les différentes cartes, lesquelles doivent donc être comparée en termes de dispersion géographique et non en termes d'ampleur des phénomènes.

[57] Analyse de régression logistique menée de manière identique à celle portant sur les intentions de migrer.

Figures 11 : Cartes des contacts mentionnés à l'étranger

Pays de réseau (Total)

Part des pays de réseau mentionnés (Total = 6303)

22 % France
7 % Italie
1 % Libye

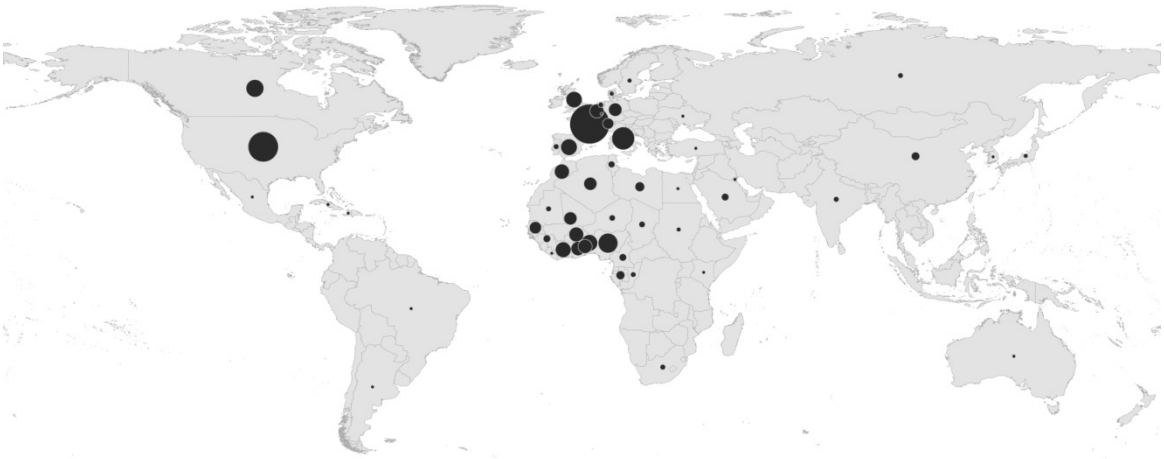

Fait avec Philcarto : http://philcarto.free.fr
Raoul Kaenzig / Institut de Géographie UNINE

Source : Research project «Staying or leaving» 2010

Pays de réseau (Côte d'Ivoire)

Part des pays de réseau mentionnés (Total = 1890)

32 % France
8 % Royaume-Uni
1 % Inde

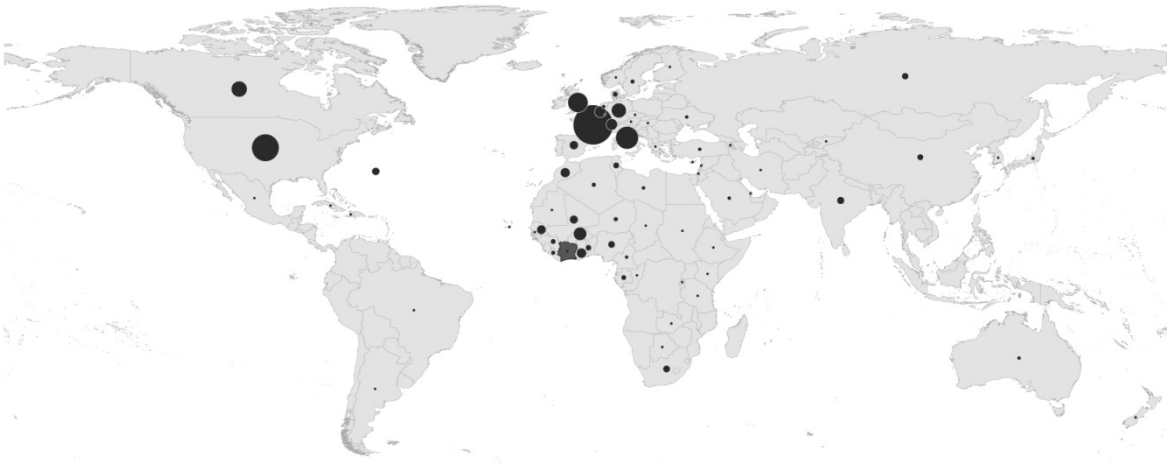

Fait avec Philcarto : http://philcarto.free.fr
Raoul Kaenzig / Institut de Géographie UNINE

Source : Research project «Staying or leaving» 2010

Pays de réseau (Sénégal)

Part des pays de réseau mentionnés (Total =1767)

32 % France
10 % Espagne
1 % Portugal

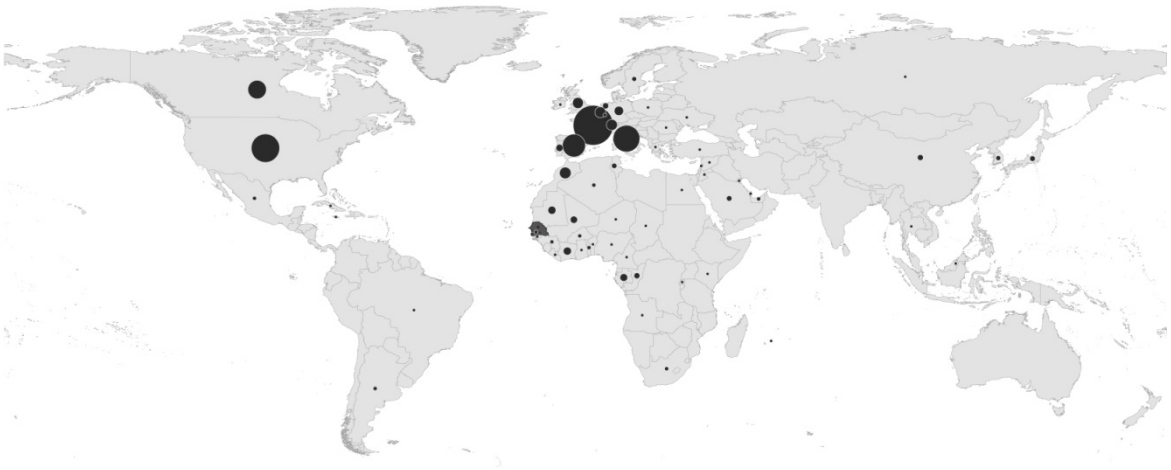

Fait avec Philcarto : http://philcarto.free.fr
Raoul Kaenzig / Institut de Géographie UNINE

Source : Research project «Staying or leaving» 2010

Pays de réseau (Niger)

Part des pays de réseau mentionnés (Total = 2646)

11 % Nigeria
4 % Maroc
1 % Guinée

Fait avec Philcarto : http://philcarto.free.fr
Raoul Kaenzig / Institut de Géographie UNINE

Source : Research project «Staying or leaving» 2010

5.4 Le choix de rester

Si de nombreuses conditions objectives et subjectives, liées aux études, aux débouchés et aux conditions de vie, plaident en faveur d'un séjour d'études ou de travail à l'étranger, il ne reste pas moins qu'une minorité significative de 38% des étudiants interrogés – plus importante au Niger (45%) – n'exprime aucun désir de résider à l'étranger (« pas du tout »

ou « pas vraiment » ; cf. Figure 7). Si environ 62% des « rebelles » à la migration n'ont, en bonne logique, aucun projet migratoire, d'autres sont contraints d'en formuler un « contre leur gré », comme, par exemple, les étudiants qui souhaitent faire une thèse, alors qu'aucun troisième cycle n'est offert dans leur pays (Niger) ou parce qu'ils considèrent un séjour à l'étranger comme incontournable pour leur carrière (Sénégal).

Figure 12 : Souhait de résider ou non à l'étranger, selon l'âge

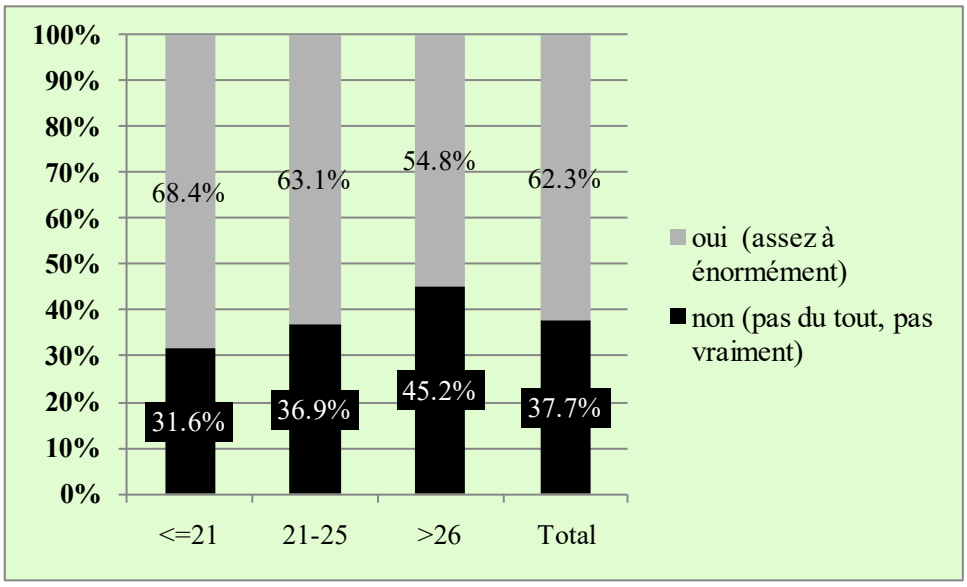

« Si vous aviez la possibilité, souhaiteriez-vous résider dans un avenir plus ou moins proche à l'étranger ? »

Pour revenir à la formulation d'un souhait de rester (par opposition au souhait de partir), on observe une progression en fonction de l'âge (Figure 12) qui peut avoir plusieurs raisons: abandon d'un projet d'émigration, accroissement des responsabilités familiales nécessitant une proximité géographique, réorientation des aspirations et perte de certaines « illusions de jeunesse »[58]. Il apparaît également que les personnes mariées ou avec enfants – très minoritaires – sont moins enclines au départ.

Une série de questions adressées aux étudiants ne souhaitant pas partir permettent de pousser plus loin l'analyse des raisons qui tendent à retenir au pays. Celles mentionnées le plus souvent ne concernent ni le manque de moyens ni la difficulté des démarches d'émigration, mais l'attachement au pays et à la famille et l'existence d'un projet professionnel:

> « Je préfère travailler pour mon pays. » (mentionné par 66.3 % des étudiants ne souhaitant pas partir), « Je me sens bien dans mon pays. » (55%), suivis de « Je ne veux pas quitter ma famille. » (36.1%) et « J'ai un projet professionnel au pays. » (35.4%).

Un sous-groupe d'étudiants peut être défini comme résolument « non-mobile ». Il se caractérise par l'absence conjointe de souhait de partir, de projet d'émigration et de démarches[59] visant à préparer un départ. Ce groupe représente 21.4% des répondants au questionnaire (17% au Sénégal, 25.8% au Niger et 19.7% en Côte-d'Ivoire).

[58] Un effet indirect des départs déjà intervenus sur l'échantillon des répondants ne peut être exclu mais peut être considéré comme négligeable.

[59] A l'exception d'éventuelles recherches sur internet.

Une analyse multivariée[60], montre que les principales variables influençant la probabilité d'appartenir à ce groupe sont le fait d'être une femme, un âge plus élevé et une famille opposée au départ, d'avoir confiance dans le futur du pays, des enfants et d'être satisfait des ressources de l'Université. De manière surprenante ce groupe pense néanmoins que les diplômes acquis hors du pays sont de meilleure qualité.

A l'inverse, avoir une famille favorable à la migration et disposer d'un réseau familial à l'étranger, estimer que l'émigration permet d'améliorer sa situation économique et sa qualité de vie et avoir de bonnes relations avec les enseignants diminue la probabilité d'appartenir au groupe des « non-mobiles ». Ces derniers sont par ailleurs moins fréquemment d'avis que le NTIC permettent de maintenir le lien avec le pays d'origine.

Comme on le verra dans la discussion plus approfondie menée au chapitre suivant, les différentes facteurs que nous venons d'évoquer recoupent dans une large mesure les grandes logiques qui émergent de l'analyse multivariée des intentions de partir.

5.5 Analyse multivariée des intentions de migrer

Afin de pondérer de manière spécifique l'impact sur la migration des différentes variables issues de notre système d'hypothèses à l'échelle individuelle, nous avons utilisé une analyse de régression logistique visant à expliquer une variable binaire « intention migratoire »[61]. Cette analyse nous permet par exemple de répondre à la question de savoir si les personnes qui considèrent leurs ressources financières comme insuffisantes sont aussi celles qui expriment une plus forte intention à quitter le pays, ceci « toutes choses égales par ailleurs » c'est-à-dire compte tenu des autres caractéristiques des individus.

Trois questions relatives aux intentions ont été combinées afin de créer une variable synthétique, le vœu[62], le projet[63] et les actions concrètes entreprises pour émigrer (cf. questionnaire en annexe 1). Tandis que 62.2% des étudiants expriment le vœu de partir et que 60.7% ont un projet précis, seuls 26.9% ont pris des dispositions concrètes à cet égard en récoltant des informations sur internet, en demandant leur inscription dans une université étrangères, en déposant une demande de visa, en sollicitant la recommandation d'un professeur ou en prenant contact avec des intermédiaires pouvant faciliter la migration.

Nos trois indicateurs (vœu, projet, démarches) représentent dans une certaine mesure un gradient marquant l'intensité du projet migratoire dans un délai relativement proche. Leur croisement révèle cependant qu'ils reflètent aussi différentes facettes des intentions de migration. Certaines personnes mentionnent ainsi un projet précis mais ne formulent pas le souhait de partir, d'autres ont bien entrepris des démarches mais ne mentionnent pas un

[60] Analyse de régression logistique menée de manière identique à celle portant sur les intentions de migrer.

[61] Le choix de simplifier l'analyse en considérant un choix binaire a été conforté par une comparaison des résultats obtenus avec des modèles alternatifs utilisant soit d'autres recodages binaires ou des variables multivariée ordonnées (régression logistique multinomiale). Le gain en qualité d'ajustement s'est avéré négatif ou marginal et la liste des variables indépendantes significativement corrélées s'est révélée relativement stable entre les modèles.

[62] "Si vous en aviez la possibilité, souhaiteriez-vous résider dans un avenir plus ou moins proche à l'étranger?". Nous avons utilisé une échelle de Likert avec cinq items de "pas du tout", "pas vraiment", "assez", "beaucoup", "énormément". Elle a été recodée en une variable dichotomique "non" (1/2) – "oui" (3/4/5).

[63] "Avez-vous le projet précis d'aller vivre à l'étranger ?" codé « oui » ou « non ».

projet précis. Ceci ne correspond en rien à des incohérences mais illustre la complexité des attitudes vis-à-vis de l'émigration et le degré de concrétisation du projet (cf. chapitre 5.1).

Notre indicateur synthétique d'intention migratoire prend la valeur « oui » si l'étudiant exprime simultanément le souhait de partir, un projet et a pris des initiatives concrètes dans ce but ; 17.1% des étudiants satisfont ces conditions et leurs intentions d'émigrer peuvent donc être considérées comme sérieuses et concrètes même si elles ne préjugent en rien de la réalisation effective du projet[64]. On peut rappeler à ce sujet que notre étude ne vise nullement à mesure un potentiel migratoire pour lequel notre indicateur serait certainement largement inadéquat mais à analyser les facteurs qui ont une influence sur les intentions de migrer. Nous pouvons à cet égard considérer notre variable comme très pertinente.

5.5.1 Analyses préalables

Avant de procéder à l'analyse proprement dite, il convient de considérer les interdépendances qui se manifestent entre les variables indépendantes et débouchent sur des colinéarités. C'est tout particulièrement le cas pour les 12 variables relatives à la perception de la situation du pays d'origine (Question 26). Ainsi que l'ont montré les entretiens qualitatifs ultérieurs au questionnaire, il est difficile pour les étudiants de dissocier les composantes de leur satisfaction et de leur insatisfaction. Nous avons décidé sur cette base de procéder à une analyse factorielle[65] qui a permis d'identifier deux dimensions sous-jacentes et indépendantes de la satisfaction: un premier facteur résume l'attitude relative à la qualité de vie, la situation du logement, de l'environnement, des droits de l'homme et du système de santé. Un second facteur rend compte de la confiance exprimée par les étudiants dans les institutions du pays, son future économique ainsi que les perspectives d'emploi et d'entreprenariat (création d'entreprises). Nous avons labellisé le premier facteur "Qualité de vie" et le second "Confiance dans le futur" et utilisé les scores factoriels de chaque étudiant comme variables indépendantes dans l'analyse de régression logistique à la place des 12 variables originales.

Un second enjeu de colinéarité concerne la situation matérielle des étudiants initialement décrite à l'aide de trois indicateurs différents (cf. Questions 8, 9 et 10). Après analyse, nous avons choisi de ne garder qu'un indicateur, la satisfaction exprimée en regard des ressources (« Les ressources dont vous disposez pour vos études sont elles… largement insuffisantes / insuffisantes / tout juste suffisantes / suffisantes / largement suffisantes). Par delà des arguments techniques[66], l'utilisation d'un indicateur subjectif relatif aux

---

[64] A titre de comparaison - mais aussi d'illustration de la variabilité des indicateurs d'intention qui les rends inadéquats pour effectuer des prévisions migratoires - on peut mentionner les résultats suivants : Hadler (2006) estime que 4% des Européens de moins de 45 ans ont l'intention de migrer dans un délai de 5 ans. La proportion des candidats à la migration est beaucoup plus élevée parmi les étudiants interrogés par Cairns & Smyth (2009) en Irlande du Nord : la moitié envisageaient de vivre hors du pays. Un sondage commandé par la BBC en 2004, évoque que 70% des Ivoiriens choisirait de vivre dans un autre pays que le leur (BBC World Service 2004). Fourati évoque un taux de 76% d'envie d'émigrer parmi les jeunes tunisiens (Fourati 2008) tandis que 23.5% des 1'535 jeunes du Kyrgyzstan interrogés par Agadjanian (2008) faisaient état d'intentions de migrer.

[65] Analyse factorielle en composante principale avec rotation varimax. Le facteur 1 rend compte de 30% de la variance et le facteur 2 de 13%.

[66] Il ressort des analyses bivariées que la variable objective "niveau de dépenses" (Question 9) – bien que peu corrélée avec les indicateurs subjectifs – se trouve significativement liée avec 2 autres variables : l'état d'avancement des études et le lieu d'enfance (ces deux variables ne se trouvant par contre que peu corrélées). L'indicateur "niveau de dépenses" comptait en outre un pourcentage élevé de valeurs manquantes

ressources matérielles s'avère théoriquement plus pertinent. Il adopte ainsi le point de vue d'Everett Lee relatif à l'importance de la dimension subjective dans l'analyse des intentions migratoires mentionné au chapitre 2.1.3.

Le niveau de colinéarité entre les autres variables utilisées dans la régression a été systématiquement testé et s'avère inférieur aux limites usuelles.[67]

Un autre aspect à prendre en considération préalablement à l'analyse concerne l'occurrence de valeurs manquantes lorsque des étudiants refusèrent ou furent dans l'incapacité de répondre à certaines questions spécifiques. Bien que non problématiques en elles même si elles ne sont pas trop fréquentes, les valeurs manquantes doivent être distribuées de manière aléatoire afin d'éviter un biais dans les résultats[68]. De manière réjouissante, l'analyse des valeurs manquantes (procédure « *missing value analysis* »)[69] a pu confirmer ce point. Le refus de répondre ne s'avère en d'autres termes pas corrélé de manière préoccupante avec des caractéristiques individuelles spécifiques telles que l'âge, le sexe, le pays d'étude, etc.[70]

5.5.2 Résultats

La procédure "Régression logistique" du logiciel SPSS a été utilisée pour estimer le lien entre les 36 variables explicatives choisies et la variable dépendante. Les résultats sont présentés dans les tableaux qui suivent. Compte tenu du fait que cette procédure ne permet pas l'utilisation de questionnaires présentant des valeurs manquantes, un solde de 2775

(>10%). Les deux indicateurs subjectifs « situation matérielle » (Q.8) et « amélioration de la situation matérielle » (Q.10) étaient quant à eux significativement corrélés (Le second a par ailleurs été écarté en raison de sa plus forte corrélation avec une autre variable : l'appréciation des perspectives économiques dans le pays). Avant d'éviter les redondances, la situation matérielle n'a donc été prise en considération dans le modèle qu'avec l'indicateur de satisfaction subjective.

[67] Le protocole suggéré par Menard (2002) a été utilisé pour tester la fiabilité des résultats de la régression logistique: la colinéarité a été testée par un calcul de la corrélation entre toutes les variables indépendantes. Les niveaux restent sous le maximum suggéré par Menard (p. 76). Un modèle de régression linéaire a par ailleurs été estimé avec les mêmes variables que la régression logistique et une statistique de « tolérance » (cf. Menard p. 76) a été calculée pour chaque variable indépendante. Les niveaux calculés sont tous supérieurs aux minimums suggérés. La non-linéarité a été testée en transformant les quelques variables quantitatives continues en variables catégorielles (âge et dépenses mensuelles). La variable « âge » ne présente pas de signes de non-linéarité mais c'est le cas de la variable « dépenses ». Trois catégories de dépenses ont dans un premier temps été créée en conséquence sur la base de l'écart-type propre à chaque pays. Ce choix présente l'avantage de considérer les dépenses dans le contexte des niveaux de prix nationaux mais la variable a cependant été écartée par la suite (cf. note précèdente). La non-additivité (interactions entre les variables) a été prise en considération en calculant des modèles séparés pour le genre et par pays d'étude. Les cellules vides (*zero cells*) n'ont pas posé de problèmes en raison de la grande taille de l'échantillon.

[68] Si, par exemple, un groupe (les femmes ou un groupe culturel, p.ex.) refuse systématiquement de répondre à une question, l'ensemble des résultats seront biaisés.

[69] Cette procédure considère les valeurs manquantes comme des modalités de chaque variables (manquant / non-manquant) et calcule la corrélation de cet indicateur avec toutes les autres variables de l'échantillon. Il est ainsi possible de mesurer si un groupe quelconque a une propension plus marquée à ne pas répondre.

[70] La fréquence la plus élevée de valeurs manquantes (10.5%) concerne – comme on pouvait s'y attendre – la question relative aux dépenses hebdomadaires (laquelle fut de toute manière supprimée de l'analyse) et la deuxième (6.4%) la variable de « Locus of control » (« Avez-vous le sentiment de pouvoir influencer par vos actes les événements (la destinée) de votre vie »). Dans le *debriefing* des enquêteurs à l'issue des journées d'enquête certains mirent en avant des difficultés de certains étudiants à comprendre cette question. Elle fut cependant conservée dans l'analyse en raison de son intérêt théorique.

observations valables a pu être utilisé[71]. Des modèles séparés ont été calculés pour chacun des trois pays d'études et pour les hommes et les femmes afin de prendre en considération les éventuels effets d'interaction entre les caractéristiques de genre et de pays et les autres variables. Les variables "Majorité religieuse" et "Majorité ethnique" n'ont pas été pris en considération dans les modèles nationaux en raison de leur redondance avec les variables religion et ethnicité[72]. Deux modèles additionnels ont été calculés, l'un n'utilise pas les scores factoriels pour mesurer le niveau de confiance dans le future et la qualité de vie mais trois variables originales, relativement indépendantes, sélectionnées parmi celles ayant fait l'objet de l'analyse factorielle : la confiance dans le futur politique, la satisfaction relative aux conditions environnementales et la satisfaction relative aux relations familiales. Le but de ce modèle est de s'assurer de la robustesse des modèles utilisant des résultats factoriels.

Un autre modèle exclut les six variables relatives à l'attitude individuelle en regard des études à l'étranger (Question 37) qui pourraient induire des effets d'interaction avec d'autres caractéristiques telles qu'un séjour préalable à l'étranger ou la satisfaction relative la situation nationale. Il ressort là aussi que les résultats restent remarquablement stables entre les modèles.

Un premier résultat important est que – malgré le contrôle des autres variables contextuelles – les intentions migratoires continuent à différer fortement entre les trois pays étudiés, ceux-ci étant pris en compte dans le modèle par des variables dichotomiques. Considérant qu'en Côte d'Ivoire, 15.8% des étudiants ont des intentions migratoires, la valeur Exp(B) de 0.588 nous montre que – toutes les autres variables étant égales à leur moyenne par ailleurs – le pourcentage des candidats à l'émigration serait de 9.9% pour un groupe d'étudiants au Niger et de 22.6% au Sénégal (Exp(B) = 1.555). Cette différence résiduelle indique que certaines spécificités nationales n'ont pas été traduites par des variables de notre modèle. Pour le Niger, les entretiens qualitatifs avec les étudiants et les experts mettent en évidence le très bas niveau de développement et l'enclavement géographique du pays, l'un comme l'autre tendant à limiter certaines connexions internationales et les possibilités de migration. Le raisonnement inverse peut-être fait pour le Sénégal mais il faut y ajouter – toujours sur la base des entretiens – l'impression d'une forte confiance des étudiants dans la réputation de l'Université Gaston Berger et des possibilités de mobilité effective qui peuvent s'ouvrir à eux. La situation médiane de la Côte d'Ivoire, semble pouvoir s'expliquer par une tension entre la guerre civile qui a conduit à une certaine fermeture du pays, une tradition d'immigration plutôt que d'émigration – on peut rappeler à ce sujet que les Ivoiriens sont moins nombreux à disposer de réseaux à l'étranger - et une situation domestique pouvant agir comme facteur répulsif stimulant les intentions de départ.

[71] Le pseudo R-carré du modèle s'élève à 9.8% (Cox & Snell), resp. 16.1% (Nagelkerke) et 82.5% des observations relatives à la variable dépendante s'avèrent correctement prédites par le modèle.

[72] Ces variables ont en effet été calculées à l'échelle nationale.

Ensemble	Sig.	Exp(B)	Côte d'ivoire	Sig.	Exp(B)	Niger	Sig.	Exp(B)	Senegal	Sig.	Exp(B)	Women	Sig.	Exp(B)	Men	Sig.	Exp(B)
n=2775 - R2 0.161			n=1313 - R2 0.158			n=962 - R2 0.176			n=500 - R2 0.208			n=709 - R2 0.296			n=2066 - R2 0.125		
Q1. Gender (ref men)	.699	.952	Gender	.031	.639	Gender	.380	.767	Gender	.008	1.923						
Q2. Age	.690	.992	Age	.151	1.046	Age	.142	.943	Age	.783	.985	Age	.861	1.009	Age	.222	.971
Q12. Childhood (ref village)	.078		Childhood	.016		Childhood	.507		Childhood	.429		Childhood	.645		Childhood	.062	
Q12. Childhood Small town	.051	1.383	Childhood(1)	.014	1.904	Childhood(1)	.427	1.304	Childhood(1)	.456	1.290	Childhood(1)	.445	1.432	Childhood(1)	.094	1.352
Q12. Childhood Large town	.028	1.412	Childhood(2)	.004	2.110	Childhood(2)	.860	.948	Childhood(2)	.198	1.494	Childhood(2)	.706	1.187	Childhood(2)	.019	1.490
Q17. LOC (ref no)	.462	1.114	LOC	.510	.855	LOC	.382	1.319	LOC	.956	1.015	LOC	.830	.937	LOC	.715	1.065
Q37. Consideration (ref no)	.105	1.212	Consideration	.621	.912	Consideration	.165	1.397	Consideration	.022	1.706	Consideration	.414	1.210	Consideration	.054	1.308
Q37. Enrichment (ref no)	.793	1.032	Enrichment	.051	1.441	Enrichment	.563	.868	Enrichment	.081	.638	Enrichment	.552	.864	Enrichment	.764	1.043
Q3. CivilStat (ref single)	.881	.946	CivilStat	.590	.637	CivilStat	.721	1.397	CivilStat	.821	1.214	CivilStat	.898	.924	CivilStat	.954	.973
Q4. Kids (ref no)	.299	.752	Kids	.121	.618	Kids	.746	.728	Kids	.524	.432	Kids	.213	.451	Kids	.577	.841
Q6. Eldest (ref no)	.533	1.077	Eldest	.578	1.102	Eldest	.525	1.171	Eldest	.536	.853	Eldest	.934	1.020	Eldest	.565	1.082
Q34. FamAttit (ref neutral)	.000		FamAttit	.000		FamAttit	.000		FamAttit	.002		FamAttit	.000		FamAttit	.000	
Q34. FamAttit (encourage)	.000	2.426	FamAttit(1)	.000	2.464	FamAttit(1)	.000	3.105	FamAttit(1)	.001	2.108	FamAttit(1)	.000	2.791	FamAttit(1)	.000	2.501
Q34. FamAttit (discourage)	.224	1.435	FamAttit(2)	.049	2.732	FamAttit(2)	.564	1.403	FamAttit(2)	.578	.743	FamAttit(2)	.830	.874	FamAttit(2)	.108	1.736
Q8. SatisfRessour (ref insuf)	.794		SatisfRessour	.527		SatisfRessour	.894		SatisfRessour	.690		SatisfRessour	.422		SatisfRessour	.270	
Q8. SatisfRessour(just suf)	.614	1.066	SatisfRessour(1)	.266	1.237	SatisfRessour(1)	.855	.950	SatisfRessour(1)	.607	1.144	SatisfRessour(1)	.254	1.375	SatisfRessour(1)	.268	1.174
Q8. SatisfRessour(suff +)	.837	.965	SatisfRessour(2)	.608	1.176	SatisfRessour(2)	.636	.845	SatisfRessour(2)	.785	.920	SatisfRessour(2)	.236	1.442	SatisfRessour(2)	.435	.840
Q10. ImprovEco (ref no)	.245	1.150	ImprovEco	.729	1.064	ImprovEco	.326	1.283	ImprovEco	.396	1.237	ImprovEco	.051	1.616	ImprovEco	.502	1.099
Q37. Recognition (ref no)	.748	1.039	Recognition	.469	.880	Recognition	.019	1.785	Recognition	.575	.871	Recognition	.463	.838	Recognition	.356	1.136
Q16. Religion (ref. muslim)	.261		Religion	.201		Religion	.889		Religion	.593		Religion	.148		Religion	.294	
Q16. Religion (sans)	.150	.649	Religion(1)	.225	.644	Religion(1)	.771	.712	Religion(1)	.312	2.556	Religion(1)	.119	.300	Religion(1)	.368	.744
Q16. Religion(christ)	.756	1.060	Religion(2)	.852	1.055	Religion(2)	.708	1.282	Religion(2)	.784	1.122	Religion(2)	.407	1.250	Religion(2)	.262	1.190
Q16. ReligMaj (ref no)	.514	.881										ReligMaj	.519	.794	ReligMaj	.528	.865
Q16. EthnicMaj (ref no)	.175	1.188										EthnicMaj	.255	.766	EthnicMaj	.345	1.153
			EthnicCI (ref Akan)	.330		EthnicNE (ref Haoussa)	.623		EthnicSN (ref Wolof)	.442							
			EthnicCI(Malinké/ Mandé N)	.700	.901	EthnicNE(Zarma-Songhay))	.730	1.094	EthnicSN(Sérère)	.461	.769						
			EthnicCI(Mandé S)	.122	.574	EthnicNE(Tuareg)	.236	.401	EthnicSN(Diola)	.254	.554						
			EthnicCI(Krou)	.107	.694	EthnicNE(Peul)	.337	.584	EthnicSN(Peul)	.770	1.113						
			EthnicCI(Gur)	.417	.685	EthnicNE (Other/Mixed)	.905	.952	EthnicSN(Toucouleur)	.102	.560						
			EthnicCI(Other/Mixed)	.409	1.611				EthnicSN(Lebous)	.952	1.029						
									EthnicSN (Other/Mixed)	.512	1.263						

Ensemble	Sig.	Exp(B)	Côte d'ivoire	Sig.	Exp(B)	Niger	Sig.	Exp(B)	Senegal	Sig.	Exp(B)	Women	Sig.	Exp(B)	Men		
Q26. ConfidFuture (fact scre)	.006	.847	ConfidFuture	.111	.869	ConfidFuture	.242	.863	ConfidFuture	.046	.768	ConfidFuture	.000	.606	ConfidFuture	.039	.871
Q26. QualLife (fact scre)	.300	1.069	QualLife	.676	.961	QualLife	.193	1.202	QualLife	.096	1.254	QualLife	.010	1.380	QualLife	.135	1.112
Q19. Discipl (ref Soc sci)	.692		Discipl	.383		Discipl	.845		Discipl	.468		Discipl	.495		Discipl	.321	
Discipl(Economics)	.266	1.232	Discipl(1)	.751	1.097	Discipl(1)	.889	1.063	Discipl(1)	.512	1.272	Discipl(1)	.396	1.372	Discipl(1)	.987	1.004
Discipl(Humanities)	.240	1.210	Discipl(2)	.526	1.171	Discipl(2)	.609	.745	Discipl(2)	.335	1.343	Discipl(2)	.932	1.028	Discipl(2)	.335	1.216
Discipl(MedPharm)	.625	1.137	Discipl(3)	.095	.252	Discipl(3)	.427	.747				Discipl(3)	.582	.786	Discipl(3)	.156	.639
Discipl(Tech/Nat Sci)	.884	.974	Discipl(4)	.584	.854	Discipl(4)	.500	.783	Discipl(3)	.832	.927	Discipl(4)	.431	.700	Discipl(4)	.432	.852
Discipl(Law)	.401	1.158	Discipl(5)	.765	.921	Discipl(5)	.250	.638	Discipl(4)	.146	1.659	Discipl(5)	.277	.682	Discipl(5)	.904	.975
Q21. LevelStud (ref BAC)	.095		LevelStud	.060		LevelStud	.011		LevelStud	.838		LevelStud	.128		LevelStud	.007	
LevelStud(BA)	.455	1.102	LevelStud(1)	.109	1.371	LevelStud(1)	.204	.706	LevelStud(1)	.857	.947	LevelStud(1)	.496	1.197	LevelStud(1)	.192	1.219
LevelStud(MA)	.033	1.559	LevelStud(2)	.020	2.280	LevelStud(2)	.042	2.400	LevelStud(2)	.591	.794	LevelStud(2)	.045	2.417	LevelStud(2)	.002	2.086
Q22. LostYears (ref no)	.641	1.056	LostYears	.310	1.192	LostYears	.436	.826	LostYears	.582	1.147	LostYears	.032	.552	LostYears	.251	1.165
Q18. SatisfTeachng (ref NonSat)	.718	.956	SatisfTeachng	.212	.793	SatisfTeachng	.350	1.301	SatisfTeachng	.367	1.265	SatisfTeachng	.781	1.076	SatisfTeachng	.521	.912
SatisfProf (ref no)	.091	1.238	SatisfProf	.066	1.391	SatisfProf	.404	1.271	SatisfProf	.841	.947	SatisfProf	.295	1.328	SatisfProf	.342	1.148
SatifsDisc (ref no)	.625	1.076	SatifsDisc	.664	1.087	SatifsDisc	.364	.715	SatifsDisc	.126	1.850	SatifsDisc	.784	.914	SatifsDisc	.458	1.138
Equality (ref no)	.412	1.107	Equality	.155	1.286	Equality	.409	1.251	Equality	.129	.661	Equality	.904	1.036	Equality	.465	1.107
SatResFac (ref no)	.845	.974	SatResFac	.714	1.091	SatResFac	.891	1.039	SatResFac	.282	.775	SatResFac	.862	.958	SatResFac	.675	1.070
OpportPhD (ref no)	.666	.945	OpportPhD	.388	.838	OpportPhD	.797	.924	OpportPhD	.762	1.078	OpportPhD	.100	1.536	OpportPhD	.179	.806
NoObstacles (ref no)	.574	1.076	NoObstacles	.602	.898	NoObstacles	.727	1.103	NoObstacles	.120	1.480	NoObstacles	.500	.836	NoObstacles	.249	1.191
Q37. BetterDipl (ref no/dntknow)	.015	1.326	BetterDipl	.254	1.237	BetterDipl	.198	1.342	BetterDipl	.027	1.649	BetterDipl	.058	1.539	BetterDipl	.061	1.292
Q37. BetterQLife (ref no/dntknow)	.451	1.096	BetterQLife	.342	1.192	BetterQLife	.994	1.002	BetterQLife	.980	.994	BetterQLife	.041	1.721	BetterQLife	.836	.971
Country (Ref Cdl)	.000																
Country(Niger)	.022	.588															
Country(Senegal)	.049	1.555															
Q27. StayedAbrd	.078	1.256	StayedAbrd	.402	1.219	StayedAbrd	.193	1.356	StayedAbrd	.523	1.172	StayedAbrd	.119	1.488	StayedAbrd	.709	1.058
Q36. TransnatInk (ref no)	.011	1.467	TransnatInk	.197	1.382	TransnatInk	.433	1.244	TransnatInk	.010	2.191	TransnatInk	.083	1.825	TransnatInk	.078	1.348
Q14. FamilyNetwk (ref no)	.000	1.600	FamilyNetwk	.003	1.680	FamilyNetwk	.189	1.486	FamilyNetwk	.074	1.822	FamilyNetwk	.020	2.095	FamilyNetwk	.001	1.583
Q14. FriendsNetwk (ref no)	.146	1.180	FriendsNetwk	.264	1.218	FriendsNetwk	.595	1.132	FriendsNetwk	.804	.945	FriendsNetwk	.161	1.382	FriendsNetwk	.506	1.092
Constante	.000	.027	Constante	.000	.008	Constante	.044	.101	Constante	.016	.029	Constante	.002	.015	Constante	.000	.046

Les dimensions individuelles et psychologiques

De manière surprenante en regard de la littérature sur les migrations internationales, le genre s'avère sans effet à l'échelle de l'ensemble de la population étudiée et au Niger. Les intentions migratoires des femmes sont équivalentes à celles des hommes. Les femmes sénégalaises se distinguent par contre par une propension à émigrer supérieure à celle de leurs homologues masculins (42% contre 27%[73]) tandis que l'inverse se manifeste en Côte d'Ivoire (11% contre 17%). Il ressort des entretiens menés au Sénégal que les jeunes femmes semblent y avoir un haut niveau de confiance en leurs chances d'exercer des emplois de haut niveau moyennant un séjour à l'étranger. Un certain nombre de cas exemplaires de fonctions dirigeantes dans l'administration pourrait avoir généré à cet égard un effet d'entraînement. On peut cependant aussi penser que, malgré le fait que notre analyse tienne en principe compte du niveau économique, les étudiantes soient issues de milieux sociaux plus élevés et plus propices à l'émigration[74].

L'âge ne joue aucun rôle sur les intentions migratoires mais il convient de rappeler que cette caractéristique varie peu entre les étudiants. Le degré d'avancement dans les études s'avère à cet égard beaucoup plus important. Ainsi, les étudiants de Maîtrise sont significativement plus enclins à vouloir partir. La seule exception concerne le Sénégal mais il faut se souvenir que ce pays offre de meilleures opportunités d'études avancées et en particulier de doctorats sur place.

Les attitudes des étudiants en regard leur possibilité d'influencer leur vie par leurs actes (« locus of control »), du fait que la migration puisse constituer un enrichissement personnel et qu'elle apporte aux émigrants de retour un surplus de considération sociale ne semblent pas jouer de rôle sur les intentions migratoires à l'échelle agrégée. Cette conclusion générale ne souffre pas d'exceptions pour ce qui est du Locus of control, par contre, les étudiants Ivoiriens semble plus sensible à l'argument de l'enrichissement existentiel (les intentions de migration s'accroissent de 13% à 17% chez ceux qui partagent cette opinion) et les Sénégalais qui pensent que la migration apportent de la considération au retour sont aussi plus nombreux à vouloir partir (29% contre 41%), ce dernier effet se vérifie aussi – de manière moins significative – pour les hommes en général. De manière contre intuitive, il semble y avoir une tendance – peu significative – des candidats à la migration sénégalais à rejeter l'idée d'enrichissement existentiel lié à la migration. Elle pourrait s'expliquer par le caractère plus utilitaires de la migration qui, rappelons-le, est mentionnée comme objectif par plus de personnes au Sénégal.

Les théories relatives au "savoir migrer" pourraient laisser penser à un effet positif des migrations antérieures sur les intentions migratoires subséquentes. Il n'en est rien. A l'inverse, une enfance urbaine dans une grande ville – la plupart du temps la ville des études – semble – surtout en Côte-d'Ivoire - stimuler le désir de migrer. On peut formuler l'hypothèse qu'une confrontation précoce avec une forme de « modernité » facilite le projet migratoire tandis que le fait d'avoir déjà accompli un déplacement de la campagne vers la ville apporte un accomplissement jugé suffisant pour ne pas envisager de poursuivre plus loin.

---

[73] Les résultats qui suivent entre parenthèses indiquent toujours le pourcentage d'intentions de migration pour les deux groupes considérés avec toutes les autres variables fixées à la moyenne.

[74] Une telle différence a été observée dans plusieurs autres études du milieu académique africain (Lebeau 1997).

Le contexte socio-culturel

Ni la pratique religieuse ni l'appartenance à la majorité/minorité religieuse n'ont d'influence sur les intentions de migrer. L'affiliation à un groupe ethnique ou à la majorité/minorité ethnique n'a, à de rares exceptions près, pas non plus d'influence[75]. Ce résultat prend tout son sens dans un contexte mondial marqué par une très grande prégnance des clés de lecture religieuses et ethniques pour interpréter la géopolitique contemporaine. Cela est d'autant plus le cas en Afrique, continent où le prisme ethnique fait partie du kit d'interprétation occidental depuis plusieurs siècles. Dans le même temps, on doit concéder que nos indicateurs restent limités. Il n'a ainsi pas été possible de mesurer des variations dans l'intensité des pratiques religieuses et des affiliations ethniques ce qui aurait pu modifier quelque peu nos résultats.

La dimension familiale

Etre marié, avoir des enfants, être l'aîné ou enfant unique pouvait, selon nos hypothèses, constituer des freins au projet migratoire en raison des responsabilités impliquées par ces statuts vis-à-vis de la famille. Cette hypothèse ne se vérifie cependant pas auprès des étudiants. Les relations intra familiales et en particulier l'attitude de la famille vis-à-vis de la migration s'avèrent par contre être le facteur le plus décisif pour différencier les candidats à la migration des non-candidats. De manière générale, 26% des étudiants qui mentionnent des encouragements reçus de leur famille formulent une intention de partir tandis que cette proportion tombe à 12% chez ceux dont la famille adopte une position neutre. Cet impact se manifeste pour les hommes aussi bien que pour les femmes avec un impact maximal au Niger[76]. Il confirme le rôle central qui doit être accordé aux attitudes de la famille et aux variables familiales en général dans l'étude des migrations.

La dimension économique

La situation économique subjective rapportée par les étudiants ne semble pas avoir d'impact sur les intentions migratoires. Ce résultat est en contradiction avec le stéréotype selon lequel les personnes les plus pauvres auraient la plus forte incitation à migrer en raison d'un différentiel plus grand dans l'espérance de gain liée à la migration[77]. En fait, bien qu'une moitié des étudiants affirment en effet qu'une migration pourrait améliorer leur situation matérielle, cette opinion n'a pas de conséquences sur leurs intentions de partir[78]. L'opinion selon laquelle les compétences seraient mieux reconnues hors du pays

---

[75] Les seuls groupes culturels dont la propension à la migration s'avère tendanciellement plus marquée sont en Côte d'Ivoire les Mandé Sud et les Krou, ce que l'on peut hypothétiquement rattacher à des perspectives de carrière sur place liées à la proximité de ces groupes avec le pouvoir en place et au Sénégal les Toucouleur.

[76] Un résultat en plein accord avec d'autres études relatives aux intentions migratoires des étudiants (Cairns and Smyth 2009: 10). Bien que peu significative, la direction positive de la relation entre une attitude hostile de la famille et l'intention de migrer peut sembler surprenante. L'explication tient sans doute à un biais qui conduit les candidates à l'émigration à être plus sensible à l'attitude désapprobatrice de la famille ou à en faire plus souvent l'expérience concrète. Cette relations pourrait aussi être liée au fait que les étudiants qui mentionnent de mauvaises relations avec leur famille sont aussi plus nombreux à mentionner une attitude hostile à la migration de sa part. Le facteur push des mauvaises relations pourrait, dans ce cas de figure, annuler l'effet de rétention du désaccord familial.

[77] Des modèles exploratoires utilisant le niveau effectif des dépenses de la semaine précédente – pour rappel, cette variable a été écartée des modèles principaux – révèlent même que les étudiants ayant les plus faibles dépenses ont une propension significativement inférieure à envisager de migrer.

[78] L'exception des femmes doit être relevée: celles qui admettent une possibilité d'amélioration sont 21% à envisager de migrer contre 14% de celles qui désapprouvent.

ne correspond, elle non plus, pas à des intentions migratoires significativement plus marquées à l'exception, dans une mesure modeste, du Niger où l'accord avec cette affirmation augmente la propension à émigrer de 8 à 14%.

L'explication des ces résultats semble résider dans le niveau de lucidité élevé dont font preuve les étudiants en regard des perspectives économiques liées à la migration. Ils s'avèrent en effet très conscients du caractère coûteux de la migration et ceux dont la situation économique est la moins bonne savent qu'ils ne peuvent se permettre de migrer. Les attitudes sont plus contrastées parmi ceux qui bénéficient de plus de moyens et qui admettent être attirés par la migration même si, comme l'attestent les entretiens approfondis – ils ne se font pas d'illusions et sont, eux aussi bien informés au sujet des risques financiers.

Qualité de vie et contexte politique

Comme précisé dans le chapitre méthodologique, une analyse factorielle a été utilisée pour synthétiser les avis des étudiants au sujet des différentes dimensions de la qualité de vie et des perspectives d'avenir. Deux dimensions pertinentes ont émergé et ont été labellisées "Qualité de vie" et "Confiance dans le future". L'hypothèse selon laquelle une insatisfaction relative à la qualité de vie pourrait conduire à des intentions d'émigration plus marquées peut clairement être rejetée sur cette base. Dans les cas des étudiantes, la relation est même inverse et une évaluation de qualité de vie accrue d'un écart-type conduit à un renforcement des intentions migratoire de 19 à 25%. Ce résultat contre-intuitif se retrouve de manière atténuée pour les deux sexes au Sénégal. Il confirme le fait que les intentions migratoires des étudiants relèvent plus de projets proactifs que d'une fuite face à une insatisfaction. Ceux qui veulent partir ont dans l'idée de le faire quelle que soit la situation présente dans le but d'améliorer leur futur. C'est dès lors plus la confiance dans le futur qui, si elle est entamée, peut devenir un facteur répulsif comme en témoignent les résultats obtenus avec le deuxième facteur: une dégradation d'un écart-type du score conduit à une faible mais statistiquement significative augmentation de 17 à 19% de la propension au départ. Cet impact ce révèle à nouveau plus marqué chez les femmes (19 à 25%) et au Sénégal (32 à 38%).

La qualité de vie perçue ne semble pas non plus jouer de rôle en tant que facteur attractif et la minorité d'étudiants qui considèrent que les conditions de vie sont plus favorables à l'extérieur du pays ne manifestent pas pour autant une plus forte propension à partir. La migration est appréhendée avec lucidité comme un processus qui, s'il peut amener du bon après le retour au pays, reste en lui-même exigeant et aléatoire.

L'image qui émerge de ces résultats est celle d'intentions migratoires qui concernent des personnes évaluant leurs conditions de vie comme relativement satisfaisantes mais qui manifestent un niveau de confiance restreint dans les perspectives futures de leur pays. L'intention de partir a, dès lors, plus à voir avec une stratégie consistant à améliorer ou garantir une situation relativement favorable qui menace de se dégrader qu'avec une réaction à des facteurs push ou pull préexistants.

Le contexte d'étude

Un premier et très intéressant résultat est l'absence de lien entre la discipline d'étude et les intentions de migrer. En comparaison avec les étudiants de sciences sociales, ni les économistes, ni les juristes, ni les futurs médecins ne manifestent d'intentions particulièrement marquées de partir. Ce résultat souligne le caractère très personnel de l'inclinaison à migrer.

Avoir perdu des années d'études invalidées ("années blanches") était aussi selon nos hypothèses un facteur d'insatisfaction pouvant conduire à vouloir quitter le pays mais

cette hypothèse s'avère infondée. A l'inverse, mais pour les femmes seulement, les années perdues semblent faire diminuer la propension au départ (de 22% à 13%). Ce résultat met en lumière l'importance différenciée par genre de la planification des études en termes de parcours de vie: la perspective d'acquérir un diplôme étranger trop tardivement en raison d'années perdues semble inacceptable à une partie des femmes, sans doute en raison des implications de ce retard en termes de d'âge au mariage et de fondation d'une famille (cf. 5.2).

La seule variable qui joue un rôle – peu significatif – parmi les 7 variables utilisées pour décrire la satisfaction des étudiants au sujet de leur cursus d'étude concerne la qualité des relations avec les enseignants. Son impact s'avère contre-intuitif par rapport à l'idée de facteurs répulsifs puisque ce sont – surtout en Côte-d'Ivoire – les étudiants les plus satisfaits qui sont les plus enclins à vouloir partir. On peut à cet égard lancer l'hypothèse que certains professeurs tendent à encourager certains étudiants plus assidus à poursuivre des études à l'étranger. De bonnes relations avec les enseignants pourraient aussi être considérées comme une forme de capital social favorable à l'émigration.

Les autres facteurs répulsifs mentionnés dans le questionnaire, l'insatisfaction relative à l'intérêt de la discipline, la qualité de l'enseignement, les possibilités de doctorat, les ressources facultaires, les obstacles au déroulement des études et l'égalité des chances (en particulier hommes-femmes) ne semblent pas jouer de rôle en matière d'émigration. Bien que 22.8% de toutes les étudiantes se déclarent insatisfaites en matière d'égalité, ces mêmes étudiantes ne manifestent pas des intentions migratoires plus marquées que celles qui jugent l'égalité satisfaisante.

De manière générale, il apparaît donc que le caractère équivoque de la relation entre satisfaction dans les études et migration – déjà souligné dans nos hypothèses – empêche l'émergence de régularités claires. Le seul lien entre perspectives migratoires et perspectives d'études qui se manifeste concerne les étudiants qui estiment les diplômes étrangers comme meilleurs que les diplômes locaux. Leur propension à vouloir partir passe en effet de (14 à 18%), une différence somme toute modeste qui s'explique sans doute par la fierté exprimée par de nombreux étudiants au sujet de la qualité des diplômes locaux.

Réseaux et attitude transnationale

Une importante caractéristique de notre étude est la possibilité de distinguer les types de réseaux transnationaux pouvant avoir un impact sur les intentions migratoires. Cette partie de l'analyse amène certains des résultats les plus intéressants d'un point de vue théorique. Elle confirme que les réseaux familiaux ont un impact significatif sur les intentions migratoires qui passent en moyenne de 11% à 16% en cas d'existence d'au moins un contact familial à l'étranger. Dans le même ordre d'idée, le fait d'avoir séjourné à l'étranger a un impact positif – quoique modeste – sur les intentions de repartir. L'impact des réseaux familiaux se révèle plus important encore pour les femmes alors que le fait d'avoir un réseau d'amis joue un role nettement plus modeste : bien que le signe positif de la relation corresponde aux hypothèses, cette dernière demeure non significative.

L'attitude transnationale n'a pu être mesurée qu'à l'aide d'un seul indicateur relatif à l'idée que les nouvelles technologies permettent d'éviter une rupture trop importante entre le migrant et son milieu social. Le fait de partager cette opinion se révèle positivement lié à des intentions d'émigrer plus marquées. Il s'avère en fait principalement attribuable au cas du Sénégal où il est non seulement significatif mais de grande ampleur : les étudiants exprimant une attitude transnationale sont 35% à envisager un départ alors que ceux qui rejettent cette idée sont 19.5% toutes choses égales par ailleurs.

5.6 Choix des pays de destination[79]

La question du choix de destination correspondant au projet migratoire a été abordée par une question semi-ouverte ouverte permettant aux étudiants de mentionner, dans l'ordre, le pays de destination préféré, le second et le troisième. Nous nous limitons dans cette synthèse à comparer les pays mentionnés en premier, les mentions des pays en rang 2 et 3 n'apportant que des compléments d'information limités[80].

Figures 13 : Cartes des destinations souhaitées[81]

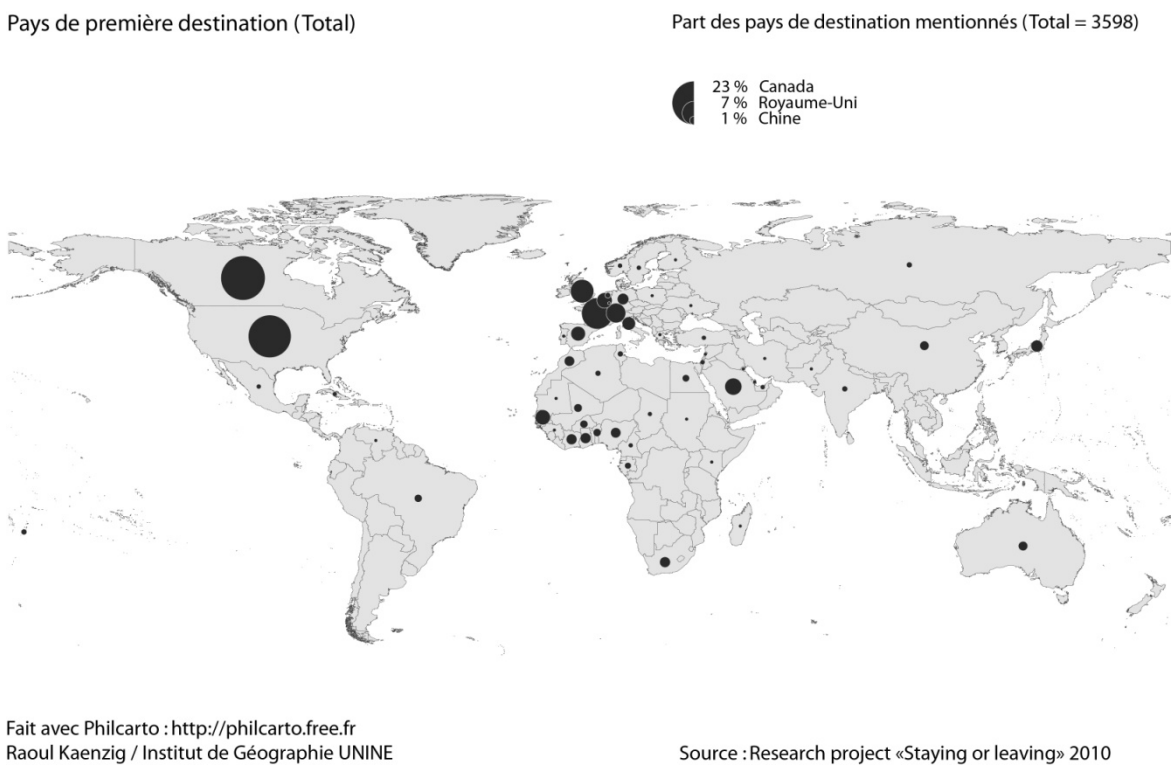

Il faut rappeler en premier lieu que les pays mentionnés correspondent à des souhaits ce qui peut expliquer leur grande variété (82 destinations mentionnées comme premier choix) et le bon score de certaines destinations lointaines et assez improbables. Le classement obtenu s'avère cependant riche d'enseignements, à commencer par le rang unanimement

[79] L'analyse de la géographie des choix de destinations basée sur les données récoltées dans le présent projet sera approfondie dans le cadre d'une publication en préparation.

[80] Le palmarès des mentions tous rangs confondus (10'086 pays mentionnés en 1e, 2e ou 3e rang) met au premier rang les Etats-Unis (15.7%) puis le Canada (15.6%) suivis par la France, le Royaume-Uni, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, le Sénégal, le Japon, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite et le Maroc. Le palmarès est donc le même pour les 6 premiers classés. Il est intéressant de noter que l'Arabie saoudite rétrograde dans ce classement en raison du fait que, lorsqu'il est mentionné, ce pays l'est souvent uniquement en 1er rang.

[81] La surface totale des cercles correspond toujours à 100%. Pour des raisons de lisibilité la surface totale des cercles n'est pas la même sur les différentes cartes, lesquelles doivent donc être comparée en termes de dispersion géographique et non en termes d'ampleur des phénomènes.

élevé des Etats-Unis et du Canada mentionnés au premier rang par près de la moitié des étudiants (Figures 13 et Tableau 5).

Pays de première destination (Côte d'Ivoire)

Part des pays de destination mentionnés (Total = 1575)

27 % Etats-Unis
7 % France
1 % Sénégal

Fait avec Philcarto : http://philcarto.free.fr
Raoul Kaenzig / Institut de Géographie UNINE

Source : Research project «Staying or leaving» 2010

Pays de première destination (Niger)

Part des pays de destination mentionnés (Total = 1255)

16 % Canada
5 % Belgique
1 % Gabon

Fait avec Philcarto : http://philcarto.free.fr
Raoul Kaenzig / Institut de Géographie UNINE

Source : Research project «Staying or leaving» 2010

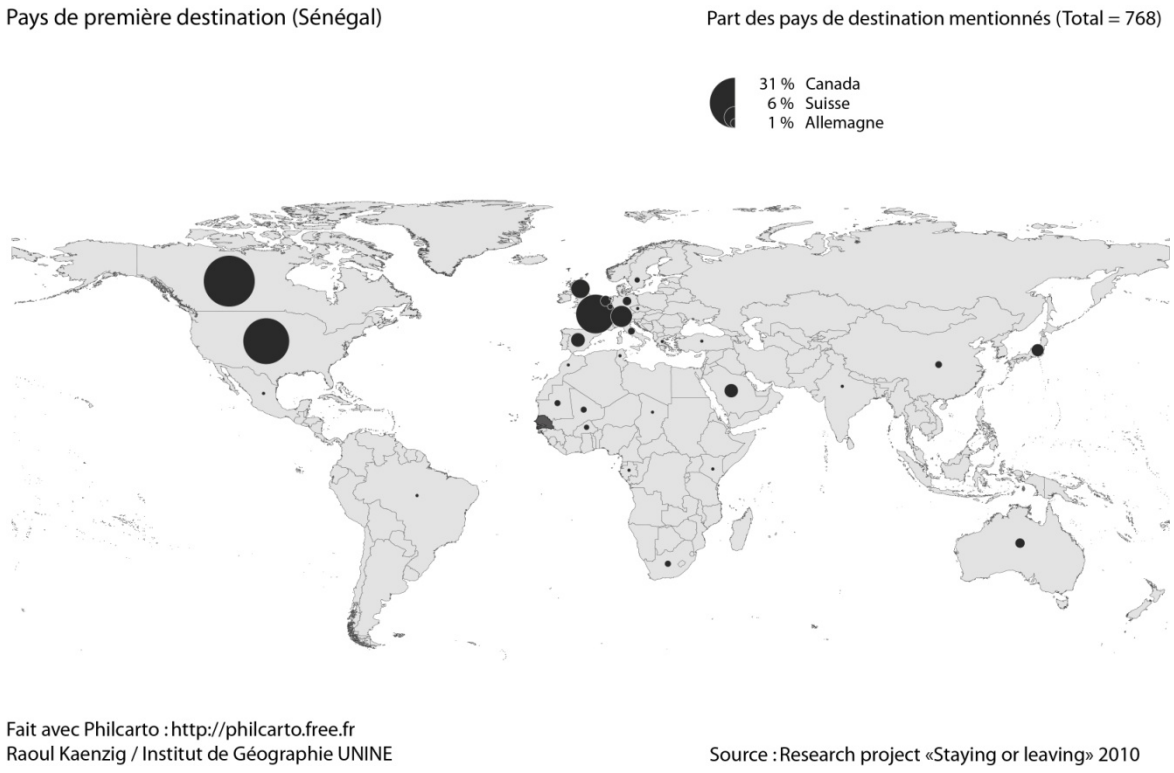

Avec 11.6% seulement de mention en premier rang la France apparaît, à l'inverse, comme une destination peu prisée en regard de son rôle historique dans la sous-région. Les Sénégalais restent un peu plus attirés par la France (18.9%) tandis que les Ivoiriens s'en détournent largement (7.4%).

Selon Fall (2010a), les Sénégalais bénéficient d'une exonération des droits d'inscription dans les universités canadiennes, mais comme les frais de séjour sont généralement élevés, les étudiants inscrits appartiennent essentiellement à l'élite dominante.

L'importance de l'anglais, la qualité de l'enseignement, le prestige des diplômes et l'impression de pouvoir réussir en partant de rien sont mentionnés pour expliquer le choix de l'Amérique du Nord. L'impression d'une fermeture croissante de l'Europe, tant au plan des politiques concrètes que des attitudes vis-à-vis des africains[82] est aussi mentionnée comme facteur répulsif. On ne dispose pas d'indicateurs permettant de juger de l'évolution historique de la désirabilité des destinations européenne et en particulier de la France, mais on peut penser qu'elles ont subi un net déclin au cours des dernières décennies.

> « Cela n'a rien à avoir avec un désamour à l'encontre la France mais plutôt à cause des politiques sélectives de migration défavorable contrairement aux pays anglophones ou la situation semble meilleure pour faire fortune. Il n'y a que les USA ou l'enfant d'un immigré noir avec une américaine peut devenir président. » (étudiant ivoirien)
>
> « Les Etats Unis sont aussi un pays d'exode, où on peut réussir sa vie sans avoir étudié. Ils sont plutôt convoités par les étudiants qui ne désirent pas poursuivre des études mais souhaitent être à l'étranger pour avoir de l'emploi. » (étudiant nigérien)

[82] On peut à cet égard mentionner – sur la base des entretiens qualitatifs en Côte d'Ivoire - que pour certains étudiants ayant évoqués des pays relativement proches tels que la France ou le Maroc, ces derniers devraient constituer des étapes intermédiaires avant l'Amérique du Nord.

Tableau 5 : Pays de destinations les plus fréquemment évoquées au 1er rang

Total			**Côte d'Ivoire**			**Sénégal**			**Niger**		
		%			%			%			%
Canada	831	23.1	Etats-Unis	432	27.4	Canada	241	31.4	Canada	196	15.6
Etats-Unis	771	21.4	Canada	394	25.0	Etats-Unis	195	25.4	France	145	11.6
France	406	11.3	Royaume-Uni	159	10.1	France	145	18.9	Etats-Unis	144	11.5
Royaume-Uni	240	6.7	France	116	7.4	Suisse	44	5.7	Arabie saoudite	91	7.3
Suisse	170	4.7	Suisse	90	5.7	Royaume-Uni	34	4.4	Sénégal	81	6.5
Arabie saoudite	112	3.1	Italie	53	3.4	Espagne	17	2.2	Belgique	67	5.3
Belgique	104	2.9	Espagne	51	3.2	Arabie saoudite	16	2.1	Royaume-Uni	47	3.7
Sénégal	91	2.5	Afrique du Sud	34	2.2	Japon	13	1.7	Côte Ivoire	43	3.4
Espagne	82	2.3	Allemagne	34	2.2	Belgique	11	1.4	Nigeria	38	3.0
Italie	69	1.9	Japon	31	2.0	Allemagne	8	1.0	Suisse	36	2.9
Allemagne	58	1.6	Belgique	26	1.7	Australie	8	1.0	Ghana	34	2.7
Japon	55	1.5	Brésil	18	1.1	Chine	4	.5	Maroc	34	2.7
Afrique du sud	45	1.3	Australie	13	.8	Italie	4	.5	Bénin	21	1.7
Ghana	44	1.2	Chine	11	.7	Afrique du sud	3	.4	Mali	19	1.5
Côte Ivoire	43	1.2	Ghana	10	.6	Luxembourg	3	.4	Chine	17	1.4
Maroc	40	1.1	Sénégal	10	.6	Mali	3	.4	Allemagne	16	1.3
Nigeria	40	1.1	Inde	7	.4	Mauritanie	3	.4	Egypte	16	1.3
Australie	33	.9	Israël	7	.4	Burkina Faso	2	.3	Burkina Faso	15	1.2
Chine	32	.9	Pays-Bas	6	.4	Suède	2	.3	Espagne	14	1.1
Mali	24	.7	Russie	6	.4	Autriche	1	.1	Amérique	12	1.0
Autres	308	8.6		67	4.3		11	1.4		169	13.4
Total valide	3598	100%		1575	100%		768	100%		1255	100%
Manquant	528			191			83			254	
Total	4126			1766			851			1509	

Le rang des pays africains s'avère remarquable. Regroupés, ils correspondent à 12% des mentions de premier rang et se situent donc en troisième position après le Canada et les Etats-Unis. Les principaux pays mentionnés sont l'Afrique du sud[83], le Ghana, le Nigeria et le Mali. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont aussi mentionnés par les étudiants des autres pays. L'attrait de l'Afrique est cependant très variable entre les trois pays étudiés. Les

[83] Même si les classements internationaux des universités sont critiquables, il est à noter que 11 des 15 universités africaines les mieux classées se situent en Afrique du Sud.

destinations africaines occupent en effet le premier rang au Niger avec 27.2% des mentions mais seulement le 6e en Côte d'Ivoire (5%) et le 7e avec 1.7% des mentions au Sénégal.

Il est intéressant de confronter les souhaits exprimés par les étudiants aux données disponibles concernant les étudiants subsahariens à l'étranger. La moitié d'entre eux étudient en Europe occidentale, près d'un quart (23%) dans la même région (Afrique subsaharienne) et 17.4% en Amérique du Nord (UNESCO ISU 2009). La France reste le premier pays d'accueil devant l'Afrique du Sud, suivie par les Etats-Unis et le Royaume-Uni[84]. De nouvelles destinations restent somme toute encore secondaires du point de vue numérique (10%).

Parmi les destinations dont le rang mérite d'être relevé, on peut mentionner l'Arabie saoudite (6e rang, 4e rang au Niger) et, dans un moindre mesure le Maroc (16e rang). Ces pays se caractérisent depuis quelques années par une politique de bourses et d'ouvertures aux étudiants étrangers. Tout particulièrement dans des pays a majorité musulmane comme le Niger et le Sénégal, l'Arabie saoudite semble bénéficier d'une image favorable, développée par l'octroi de bourses (en particulier pour les étudiants ayant suivi une scolarité franco-arabe), les subventions accordées à des ONG locales en faveur des pauvres, la croissance des échanges commerciaux et les perspectives d'emploi ouvertes dans les pays du Golfe par des études en arabe. Ces bourses sont surtout accordées pour étudier la langue arabe ou l'enseignement du Coran (Fall 2010a). Parmi les facteurs explicatifs individuels de l'orientation vers certains pays on peut relever que les étudiants mariés ou à charge de famille et les étudiants plus âgés s'orientent davantage vers le continent africain. On compte ainsi 33% de mentions de l'Afrique en premier rang chez les personnes mariées contre 10% chez les célibataires. L'Afrique s'avère par ailleurs plus prisée par les étudiants qui exercent déjà un emploi, par ceux qui ont déjà effectué un séjour à l'étranger, par ceux qui ne considèrent pas que les technologies de communication permettent d'émigrer sans couper les liens sociaux et par les étudiants d'origine rurale.

5.7 Pas de départ dans l'illégalité[85]

La question de la migration illégale renvoie, en Europe, à une image profondément ancrées dans les esprits au sujet de l'Afrique (de Haas 2008). En abordant les aspirations migratoires des étudiants, nous nous doutions biens que nous ne nous adressions pas à la population la plus directement concernée par l'éventualité d'une migration clandestine. Poser la question « Seriez-vous prêt à partir illégalement ? » s'avérait cependant intéressant au vu de la quasi-absence de données sur le profil socio-démographique des migrants clandestins.

Les résultats s'avèrent d'une grande clarté : seuls 231 étudiants sur 3990 ayant répondu, soit 5.8% envisageraient une migration illégale. Les entretiens qualitatifs confirment largement ce diagnostic. Parmi les caractéristiques ayant une certaine influence sur cette option, on peut relever le genre et l'âge (les hommes et les jeunes de moins de 26 ans sont un peu plus nombreux à envisager de migrer illégalement). On peut relever que les étudiants qui déclarent envisager les Etats-Unis comme première destination possible sont

[84] Et loin derrière ensuite : Portugal, Allemagne, Australie, Canada, Maroc, Italie (ibid.).

[85] L'analyse des intentions de départ illégal sera approfondie dans le cadre d'une publication en préparation.

un peu plus nombreux (9%) à évoquer une migration illégale ce qui semble associer cette destination à un caractère plus aventureux. L'inverse se vérifie chez les étudiants qui citent l'Afrique comme première destination (3.3% envisagent de migrer illégalement).

Nos résultats relatifs à la migration illégale sont à considérer avec prudence. Il n'a ainsi pas été fait de distinction entre la migration proprement dite et la poursuite du séjour, par exemple après l'expiration d'un visa obtenu de manière régulière. Il n'en demeure pas moins que, pour la population considérée, à savoir les seuls étudiants, ils nuancent considérablement l'un des stéréotypes les plus répandus relativement à la migration africaine.

6 Conclusions

Les recherches consacrées aux migrations d'Afrique subsaharienne se sont multipliées durant la dernière décennie. Elles s'inscrivent dans plusieurs problématiques d'actualité pour les pays d'accueil et d'origine, au Sud comme au Nord : les nouvelles politiques et partenariats migratoires, la fuite des cerveaux, les effets positifs de l'émigrations via les transferts de fonds et de compétences, etc.. Si l'accent est fréquemment mis sur l'ampleur des souhaits d'émigration, les motivations et les représentations sur lesquelles ils se fondent et les mécanismes qui contribuent à les forger restent encore largement inexplorés. Dans ce contexte, l'objectif principal de notre étude a été de comprendre la manière dont les étudiants de trois universités d'Afrique occidentale intègrent ou rejettent l'option migratoire dans leur projet de vie, compte tenu de leurs conditions d'études et d'existence. La recherche s'est appuyée sur un questionnaire auprès de plus de 4'000 étudiants en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal, ainsi que sur une centaine d'entretiens semi-directifs. A la différence des recherches, qui portent un regard rétrospectif sur une migration déjà effectuée, la nôtre présente l'originalité de se placer en amont de la concrétisation d'un projet migratoire. Elle ne vise pas à mesurer une quelconque "pression migratoire" mais à mieux comprendre les processus qui conduisent au souhait de partir ou de rester.

Le présent document a présenté un tour d'horizon des bases théoriques de l'étude, des analyses, des résultats empiriques de synthèse et des conclusions des trois études de cas qui ont fait l'objet de rapports nationaux séparés. Nous pouvons formuler une série de conclusions, qui se dégagent de l'ensemble des analyses, de manière relativement définitive pour certaines et plus hypothétique pour d'autres. Ces réflexions s'inscrivent dans un processus d'analyse et de débat portant sur les enseignements empiriques, théoriques et politiques de l'étude, que nous entendons poursuivre avec nos partenaires et au sein des équipes de recherche en Afrique et en Suisse.

La présentation des conclusions est structurée « chronologiquement », selon les étapes de formulation d'un projet migratoire ou d'une alternative: elles partent du contexte et des attitudes générales face à l'éventualité d'une expatriation, en passant par le processus décisionnel, pour aboutir aux considérations concrètes et aux destinations de migration envisagées. Les conclusions prennent en considération les différences constatées entre les trois contextes universitaires et nationaux, même si elles n'ambitionnent pas une approche comparative systématique.

Après les conclusions basées sur les résultats empiriques, des considérations sont consacrées aux implications théoriques. Elles sont suivies par quelques recommandations en termes de politiques publiques de développement et d'éducation.

6.1 Contexte et attitudes générales face à la migration

1. Une majorité (60%) des étudiants des trois universités d'Afrique de l'ouest étudiées souhaite émigrer. Ce souhait est le plus souvent accompagné d'un projet migratoire concret mais pas immédiat car lié à la carrière universitaire. Seule une minorité des étudiants (17%) a entrepris des démarches pour préparer un départ et peut véritablement être considérée comme ayant des **intentions sérieuses et concrètes** de partir.
2. La qualité et la **réputation** jugées supérieures de l'enseignement universitaire des pays riches constituent des facteurs importants qui motivent les étudiants à envisager de partir. Les cursus des pays du Nord et de certains pays africains sont vus comme

assortis de moins d'obstacles et couronnés de diplômes mieux valorisables sur place et ailleurs (« diplômes glacés »).

3. D'importantes **différences** se manifestent entre les trois universités étudiées. Les intentions de départ sont les plus marquées au Sénégal, moyennes en Côte d'Ivoire, tandis que les étudiants nigériens sont les moins enclins à partir. Ces différences s'expliquent à la fois par les contextes universitaires et par les contextes nationaux spécifiques qui rendent plus ou moins attractifs et nécessaires les projets d'émigration. On peut aussi penser que, même si la situation économique perçue ne joue pas de rôle, le niveau social – contrôlée de manière sans doute partielle par nos variables de niveau économique – joue aussi un rôle favorable à la migration.
4. Dans l'ensemble, les clés de lecture ethniques et religieuses qui ont pris depuis quelques années une place considérable dans l'interprétation de l'actualité (migrations, conflits, élections, pouvoir économique) en Afrique apparaissent largement non pertinentes en regard des intentions migratoires abordées dans l'étude. Ainsi, aucun groupe culturel ou religieux ne manifeste de tendance fortement différenciée soit à vouloir partir, soit à vouloir rester.
5. Plusieurs des variables classiques souvent mises en avant pour expliquer la migration ne jouent en fin de compte qu'un rôle modeste. Ainsi, les **facteurs *push*** tels que l'insatisfaction vis-à-vis du pays de résidence, l'impression d'avoir des ressources insuffisantes pour vivre, etc. jouent peu de rôle. La confiance à long terme dans les institutions du pays tend par contre à retenir les étudiants sur place.
6. La **migration interne**, notamment de la campagne vers la ville, ne prédispose pas à la migration internationale. Ainsi les étudiants issus de zones rurales - bien qu'ils aient acquis une expérience migratoire - semblent considérer avoir déjà atteint un but n'appelant pas forcément une migration supplémentaire vers l'étranger. L'intention de migrer est donc davantage le fait des jeunes urbains.

6.2 Processus décisionnels

7. Contrairement à une image répandue dans les médias et les débats politiques des pays industrialisés, les intentions migratoires apparaissent bien **réfléchies et proactives**. Les intentions sont exprimées sur la base d'une pesée d'intérêts en termes de possibilités de formation et d'expérience professionnelle. Elles ne reflètent pas une volonté de quitter à tout prix des conditions de vie ou d'études insatisfaisantes même si ces dernières constituent, certes, un terreau fertile à l'élaboration d'un projet.
8. L'intention d'émigrer n'apparaît pas comme un but en soi ou comme une fuite en avant, mais s'inscrit le plus souvent dans un **plan de carrière rationnel** qui a pour but d'améliorer la formation ou de valoriser des études dans une perspective d'emploi. Ainsi le souhait de migrer ne se traduit en intentions plus précises qu'à condition qu'il ait des chances de se réaliser dans des circonstances jugées acceptables.
9. Les **études** et non l'emploi sont le principal but poussant à vouloir partir. Seuls 14% des étudiants – 20% en Côte d'Ivoire mais seulement 8% au Niger – envisagent une migration dans le but principal d'occuper un emploi.
10. Le souhait de partir diminue avec l'**âge** et chez les personnes mariées, particulièrement pour les femmes, mais ce n'est pas le cas des intentions concrètes d'émigrer qui ne se concrétisent parfois qu'après l'obtention d'une maîtrise.
11. Le **choix de rester** (aucune aspiration et aucun projet d'émigration) caractérise un plus grand nombre de femmes, d'étudiants plus âgés et de personnes dont la famille

est opposée au départ. La plupart des étudiants qui n'expriment aucun souhait de migrer le font par choix positif, car ils se sentent bien dans leur pays, ont des perspectives professionnelles sur place et des attaches familiales fortes.

12. Les intentions de migrer varient, de manière générale, peu entre **hommes et femmes** mais l'importance des "rôles genrés" par rapport au cycle de vie, d'étude et de planification familiale a néanmoins fréquemment été soulignée lors des entretiens. La carrière universitaire et professionnelle, dans laquelle s'inscrit la migration, n'est ainsi pas considérée comme aussi prioritaire pour les femmes que pour les hommes, ces derniers pouvant plus facilement renvoyer le projet familial ou se séparer de leur propre famille pour étudier à l'étranger.
13. Plus qu'un choix individuel, l'intention d'émigrer relève d'une décision largement **familiale** et – outre l'effet de parents vivant à l'étranger – les personnes encouragées par leur famille s'avèrent nettement plus disposées à migrer. L'entourage familial joue un rôle prépondérant pour l'ensemble des étudiants et davantage encore pour les étudiantes. Si elles sont rarement dissuadées d'envisager une migration, la parenté se montre plus fréquemment indécise ou partagée à ce sujet.
14. Beaucoup d'étudiants possèdent des **informations au moins partielles** concernant les conditions de vie dans les universités du Nord, provenant de proches, d'autres étudiants, d'enseignants ou des médias, ce qui favorise une vision pragmatique du séjour à l'étranger. Ils connaissent et redoutent les obstacles fréquemment rencontrés par des étudiants ou d'autres migrants (coût de la vie, absence de soutien, racisme, etc.).
15. Un quart des étudiants a déjà vécu pendant plus d'un mois **dans un autre pays**, le plus souvent en Afrique ; seuls les Sénégalais sont un peu plus nombreux à avoir séjourné hors du continent africain (4.3% contre 1.8%). Ces séjours semblent faciliter la formulation d'un projet migratoire subséquent mais la relation reste faible.

6.3 Concrétisation et formes de projets migratoires

16. Un souhait de **séjour temporaire**, voire d'aller et retour circulaire, émerge clairement en regard de l'alternative partir/rester: la plupart des étudiants envisagent ainsi de revenir au pays après quelques années et seule une petite minorité évoque un départ définitif (6%).
17. Préparer la **réalisation d'un projet migratoire** par des actions concrètes (renseignement par internet, demandes d'inscription, etc.) n'est d'actualité ou accessible que pour une minorité des étudiants, plus nombreuse au Sénégal. La plupart des étudiants savent que des ressources et/ou des relations sont indispensables pour mettre en œuvre les aspirations migratoires et les plus pauvres sont réalistes sur le fait que leurs perspectives à l'étranger son limitées.
18. Les étudiants qui souhaitent migrer se démarquent nettement des migrants illégaux et excluent (à 94%) cette option jugée sans attrait au vu de leur parcours universitaire.
19. Conformément aux acquis de l'étude des migrations on constate que les **liens sociaux à l'étranger** jouent un rôle clé dans la formulation d'un projet migratoire. Le fait de disposer d'un réseau de connaissances, plus particulièrement de membres de la famille, accroît significativement la propension à vouloir partir. L'ampleur et la largeur géographique de ces réseaux s'avèrent à cet égard impressionnante.
20. On assiste en termes de **destinations souhaitées** à une grande diversité et ni la France ni les pays francophones n'ont (plus) le monopole des souhaits migratoires. Même si

les étudiants sont nombreux à rêver de destinations lointaines telles que les Etats-Unis ou le Canada, les pays d'Afrique (Afrique du Sud, Ghana, Nigéria, Sénégal) émergent eux aussi comme des destinations valorisées, tout particulièrement pour les Nigériens. Le Japon, les pays émergeants et certains pays musulmans sont également évoqués.

21. Les nouveaux **moyens de communication** (NTIC) – même s'ils restent parfois difficiles d'accès – jouent un rôle de plus en plus important. Internet est ainsi un fournisseur d'information sur la migration pour 15% des étudiants (29% au Sénégal). La majorité des étudiants souscrit à l'idée transnationale selon laquelle les technologies de communication font perdre au départ à l'étranger son caractère de rupture radicale.

6.4 Enseignements théoriques

Le principe de pluralisme théorique adopté par cette étude (cf. p. 20) implique que nous n'avions pas pour ambition une démarche pleinement hypothético-déductive visant à un test de telle ou telle théorie. La principale fonction du tour d'horizon de littérature présenté au chapitre 2 était plutôt de saisir la pluralité des facteurs pouvant être liés aux intentions migratoires et de les opérationnaliser dans le questionnaire et les grilles d'entretiens. Il n'en reste pas moins pertinent, en conclusion, d'opérer un bref retour sur les enseignements théoriques apportés par notre étude. Un nouveau cadre général d'explication émerge en effet de nos résultats (Figure 14).

Figure 14 : Cadre général d'explication

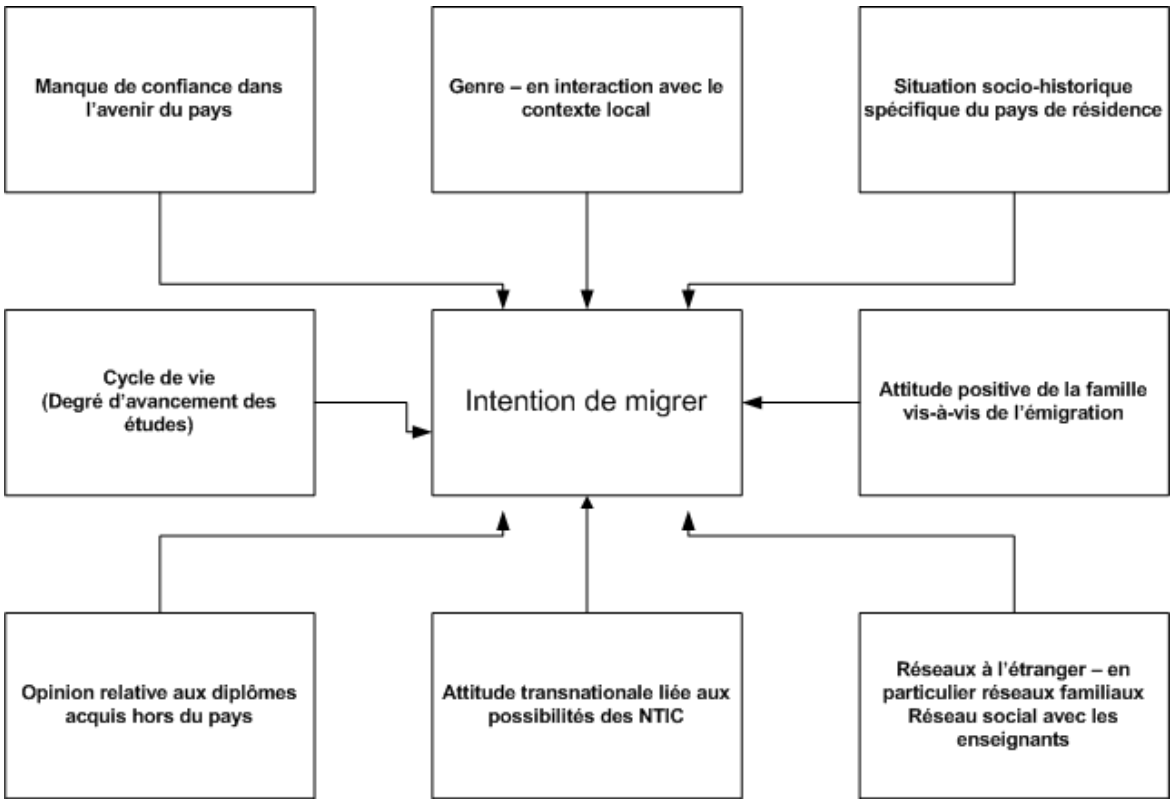

La lecture *néo-classique*, focalisée sur les différentiels de salaires, ne rencontre pas ici beaucoup de soutien dans la mesure où les plus démunis des étudiants ne sont pas ceux qui expriment l'intention de partir la plus marquée. Même les étudiants qui affirment que la

migration pourrait améliorer leur situation économique ne s'avèrent pas plus enclins à partir, car ils sont très conscients que, faute de capitaux suffisants, la migration reste hors de leur portée. Ce point se vérifie d'ailleurs aussi à l'échelle des pays tout entiers puisque le plus pauvre, le Niger, connaît la plus faible propension au départ, tandis que le plus riche, le Sénégal, présente la plus forte. En tant qu'élargissement de la théorie néo-classique, la *Nouvelle économie des migrations* ne résout pas ce paradoxe mais son accent sur l'importance cruciale de l'échelle familiale comme unité de décision et de référence est largement confirmé.

Même si les étudiants appartiennent pour la plupart à une tranche d'âge bien spécifique, l'hypothèse de *parcours de vie* s'avère largement validée par nos résultats : d'une part les étudiants avancés manifestent plus d'intentions concrètes d'émigration, ce qui s'explique par la plus-value des diplômes avancés acquis à l'étranger et les possibilités restreintes d'effectuer des doctorats sur place, d'autre part le calendrier des études n'est pas neutre. Ainsi, par exemple, des retards subis dans les études ont un impact sur les intentions migratoires des femmes car ils rendent difficile la conciliation de la migration et d'un projet familial. Ce point souligne l'importance prise par le *genre* dans nos résultats, même si – ou précisément parce que - le banal différentiel homme-femme dans les intentions migratoires est rejeté. De même, la biographie individuelle joue un rôle dans l'attitude vis-à-vis de la migration : avoir eu une expérience migratoire internationale augmente légèrement la probabilité de vouloir partir à nouveau ce qui conforte l'idée de la production par le migrant d'un *capital circulatoire* facilitant les déplacements ultérieurs. Avoir déjà migré de la campagne vers la ville ne suscite par contre pas d'intentions de poursuivre plus loin.

Les théories migratoires prenant en considération le *capital humain* sont largement corroborées par nos résultats. Ainsi, les étudiants voient la migration bien plus comme un investissement pour acquérir des connaissances pouvant être valorisées ultérieurement que comme une source directe de qualité de vie matérielle. Il faut cependant élargir la vision étroitement centrée sur la valorisation objective des connaissances, car il semble que ce soit aussi le prestige symbolique associé au diplôme acquis à l'étranger qui lui donne de la valeur, raison – sans doute - pour laquelle les intentions de départ ne varient pas entre les disciplines d'étude alors que certaines semblent offrir des potentiels de valorisation objective plus élevée. L'une des originalités de notre étude a été de prendre en considération des théories issues de la *psychologie sociale*, généralement peu utilisées dans l'étude des migrations. Il en ressort que les motivations à migrer relèvent avant tout d'objectifs de développement personnel, la variable classique de *locus of control* restant sans effet.

Nos résultats apportent aussi une confirmation et d'intéressants compléments à la *théorie des réseaux*. En différenciant le type de capital social dont les migrants potentiels disposent à l'étranger nous avons en effet pu montrer l'importance prépondérante des liens familiaux dont l'impact est significativement plus marqué que les réseaux de connaissances. Certains réseaux locaux semblent aussi jouer un rôle favorable puisque l'existence de bonnes relations avec les enseignants accroît les intentions de départ. Le seul aspect des *théories de la globalisation* que nous avons abordé dans notre étude avait trait au potentiel des TIC à faciliter la migration en atténuant la rupture avec les liens sociaux du pays d'origine. Cette hypothèse est certes validée mais n'a pu être approfondie autant qu'elle l'aurait méritée.

Parmi les résultats ouvrant de nouvelles perspectives théoriques, il faut aussi mentionner la question de la relation entre satisfaction et migration, laquelle renvoie aux prémisses du modèle *push-pull*. Une distinction peut à cet égard être faite entre le degré de satisfaction

au moment de l'étude, qui n'a pas d'impact sur l'intention de migrer et les perspectives futures qui semblent – en particulier si elles sont mauvaises – avoir un effet répulsif. Cet aspect prospectif de la prise en compte de la situation au lieu d'origine est rarement mentionné dans les études existantes des facteurs *push* de la migration.

6.5 Implications de politiques de développement et d'éducation

L'objectif de notre étude n'était pas en premier lieu de formuler des recommandations politiques dans la mesure où la migration ne saurait être considérée à priori comme un phénomène à encourager ou au contraire à freiner. Notre recherche permet cependant de tirer quelques enseignements précieux.

Nos enquêtes mettent en premier lieu en évidence les nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants en Afrique de l'ouest. Il serait faux cependant de s'arrêter à l'idée que ces difficultés sont à l'origine d'une pression à l'émigration qu'il s'agirait de réduire. L'un des résultats principaux de notre recherche tient en effet au potentiel considérable et positif des migrations d'études pour le développement. A l'évidence, la motivation à acquérir les meilleures connaissances possibles est grande parmi les étudiants, alors même que les perspectives de mobilité estudiantines restent limitées. Certes, l'acquisition d'un diplôme étranger peut n'être qu'une stratégie de capital symbolique visant à s'assurer une place confortable dans l'administration publique, mais la migration peut aussi s'inscrire dans un projet volontariste de formation pouvant, à terme, grandement bénéficier aux pays d'origine.

Même si la crainte du *brain-drain* reste sous-jacente à notre problématique, nos résultats montrent aussi que les intentions migratoires sont principalement temporaires. Pour autant que la stabilité des institutions et des perspectives minimales de développement personnel soit assurées, le souhait d'une majeure partie des étudiants interrogés est bien – si tant est qu'ils souhaitent partir ce qui n'est pas le cas de tous – de revenir au pays après avoir terminés leurs études. La crainte, souvent exprimée par les pays du Nord, que la mobilité étudiante en provenance des pays du Sud se transforme en mobilité de travail durable est ici relativisée. Un constat qui fait basculer les enjeux politiques de la seule question migratoire vers des objectifs généraux et assez classiques de développement (stabilisation des institutions, promotion de la confiance vis-à-vis du futur politique et économique, égalité des chances...) et de formation (promotion de la qualité des études, collaboration interuniversitaires…) et pose la question de la participation de l'Afrique à la nouvelle géographie européenne et mondiale de la formation (Charlier and Croché 2009b).

L'attitude généralement favorable à la mobilité universitaire ou professionnelle affichée par les pays du Nord se fonde sur l'idée d'un enseignement scientifique universalisable et sur des arguments utilitaires et politiques d'apprentissage des langues, d'ouverture d'esprit, d'interconnaissance[86], etc. mais elle s'inscrit aussi dans une compétition mondiale pour les meilleurs cerveaux. Une sélection impitoyable se met dès lors en place et fait peu de cas de l'égalité des chances de départ. Les étudiants des universités d'Afrique subsaharienne peinent à trouver leur compte dans cette équation car leurs établissements d'origine sont confrontés à une phase critique de développement où la pression

[86] Les trois principales raisons de départ citées par les étudiants européens en France sont la maîtrise de langue française, la découverte d'un autre pays et la rencontre de nouveaux amis (Terrier 2009b).

démographique va de paire avec le désinvestissement financier relatif et l'autoritarisme politique.

Favoriser la mobilité librement consentie des étudiants africains et plus généralement collaborer à une amélioration des cursus d'études universitaires est donc une voie prometteuse pour concilier migration et développement. Les étudiants que nous avons rencontrés sont très demandeurs de programmes de coopération visant à améliorer la formation sur place et ouvrant des perspectives de compléments d'études à l'étranger. De tels accords pourraient s'insérer sous le label des programmes de partenariats migratoires – la Suisse vient d'en conclure un avec le Nigeria – qui, malgré des déclarations d'intentions, semblent jusqu'ici restreints à la prévention de la migration illégale et à la facilitation du refoulement des migrants en situation clandestine sans que les aspects de développement ne dépassent des collaborations techniques ponctuelles.

Quelques siècles avant qu'Erasme n'arpente l'Europe en quête de connaissances, Ibn Battûta en avait fait de même de l'Ouest africain et d'une bonne partie du monde. On peut rêver que ces deux pionniers de la mobilité du savoir donnent un jour conjointement leur nom à un vaste programme de collaboration et d'échange interuniversitaire entre le Nord et le Sud de la méditerranée mais aussi au renforcement des échanges entre universités africaines dont l'ampleur est déjà remarquable.

7 Références

Adepoju, A. 2000. Les migrations internationales en Afrique subsaharienne : problèmes et tendances récentes / The international migrations in subsaharian Africa : problems and recent trends. *Revue internationale des sciences sociales* (165):435-448.

Adepoju, A. and R. Appleyard. 1996. The Relevance of Research on Emigration Dynamics for Policy Makers in Sub-Saharan Africa. *International Migration* 34 (2):321-333.

Agadjanian, V., L. Nedoluzhko and G. Kumskov. 2008. Eager to Leave? Intentions to Migrate Abroad among Young People in Kyrgyzstan. *International Migration Review* 42 (3):620-651.

Allen, J. M. and C. B. Eaton. 2005. Incomplete Information and Migration: the Grass is Greener Across the Higher Fence. *Journal of Regional Science* 45 (1):1-19.

Appadurai, A. 1996. *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Armitage, C. J. and M. Conner. 2001. Efficacy of the theory of planned behavior: A meta-analytic review. *British Journal of Social Psychology* 40: 471-499.

BBC World Service. 2004. The pulse of Africa. *http://news.bbc.co.uk/nol/shared/bsp/hi/pdfs/18_10_04_pulse.pdf (accédé le 5 janvier 2010)*.

Berninghaus, S. and H.-G. Seifert-Vogt. 1987. International migration under incomplete information. *Schweizerische Zeitschrift fur Volkswirtschaft und Statistik* 123 (2):199-218.

Besson, R. and R. Poli. 2009. *Le virage des tribunes - La modernisation des stades et le public de Neuchâtel Xamax*. Neuchâtel: Centre International d'Etudes du Sport.

Bilsborrow, R. E., A. S. Oberai and G. Standing. 1984. *Migration Surveys in Low Income Countries: Guidelines for Survey and Questionnaire Design.* London: Croom Helm.

Biraimah, K. L. 1987. Class, Gender and Life Chances: A Nigerian Case Study. *Comparative Education Revue* 31 (4):573-582.

Black, R. and R. King. 2004. Editorial introduction: migration, return and development in West Africa. *Population, Space and Place* 10 (2):75-83.

Boneva, B., I. Frieze, A. Ferligoj, E. Jarosova, D. Pauknerova and A. Orgocka. 1998. Achievement, Power and Affiliation Motives as Clues to (E)migration Desires: A Four-Conuntries Comparison. *European Psychologist* 3 (4):247-254.

Boneva, B. S. and I. H. Frieze. 2001. Toward a Concept of a Migrant Personality. *Journal of Social Issues* 57 (3):477-491.

Bourdieu, P. and J.-C. Passeron. 1978. *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris: Ed. de Minuit.

Boyer, F. 2007. Aborder le continuum des mobilités spatiales : proposition d'un protocole de mesure des migrations au Sahel. *Atelier sur les migrations africaines : Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent - Centre for Migration Studies and International Migration Institute - Accra*.

Boyle, P. J., K. Halfacree and V. Robinson. 1998. *Exploring Contemporary Migration*. London: Longman.

Bredeloup, S. 2007. *La Diam'spora du fleuve Sénégal. Sociologie des migrations africaines*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.

Brettell, C. B. and J. F. Hollifield eds. 2007. *Migration Theory - Talking across Disciplines*. London: Routledge.

Cairns, D. and J. Smyth. 2009. I wouldn't mind moving actually: Exploring Student Mobility in Northern Ireland. *International Migration* (Articles online in advance of print).

Castles, S. and M. J. Miller. 2009. *The age of migration : international population movements in the modern world*. Houndmills: Palgrave MacMillan.

Charlier, J.-E. and S. Croché. 2009a. Can the Bologna Process Make the Move Faster towards the Development of an International Space for Higher Education where Africa would find its place ? *Revue d'Enseignement Supérieur en Afrique (JHEA/RESA)* 7 (1/2):39-59.

———. 2009b. Can the Bologna Process Make the Move Faster towards the Development of an International Space for Higher Education where Africa would find its place=. *Revue d'Enseignement Supérieur en Afrique (JHEA/RESA)* 7 (1,2):39-59.

Chirkov, V., M. Vansteenkiste, R. Tao and M. Lynch. 2007. The role of self-determined motivation and goals for study abroad in the adaptation of international students. *International Journal of Intercultural Relations* 31 (2):199-222.

Chiswick, B. R. 2008. Are Immigrants Favorably Self-Selected ? In *Migration Theory - Talking across Disciplines*, eds. C. B. Brettell and J. F. Hollifield, 63-82. London: Taylor & Francis.
Da Vanzo, J. 1981. Microeconomic Approaches to Studying Migration Decisions. In *Migration Decision Making. Multidisciplinary Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries*, eds. G. De Jong and R. Gardner, 90-129. New York/Oxford: Pergamon Press.
Davis, B. and P. Winters. 2002. Gender, Networks and Mexico-US Migration. In *ESA Working Paper*.
de Haas, H. 2007a. *Le mythe de l'invasion - Migration irrégulière d'Afrique de l'Ouest au Maghreb et en Union européenne*. Oxford: International Migration Institute (IMI).
De Haas, H. 2007b. Turning the Tide? Why Development Will Not Stop Migration. *Development and Change* 38 (5):819-841.
de Haas, H. 2008. The Myth of Invasion - The inconvenient realities of African migration to Europe. *Third World Quarterly* 29 (7):1305-1322.
De Jong, G. F. 2000. Expectations, Gender and Norms in Migration Decision-making. *Population Studies* 54 (3):307-319.
De Jong, G. F. and R. W. Gardner eds. 1981. *Migration decision making: multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*. New York: Pergamon.
De Jong, G. F., B. D. Root, R. W. Gardner, J. T. Fawcett and R. G. Abad. 1985. Migration Intentions and Behavior: Decision Making in a Rural Philippine Province. *Population and Environment* 8 (1/2):41-61.
Deane, G. D. 1990. Mobility and adjustments: paths to the resolution of residential stress. *Demography* 27 (1):65-79.
Dia, I. A. 2005. Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines: le cas du Sénégal *Stichproben - VIENNA JOURNAL OF AFRICAN STUDIES* (8):141-172.
Efionayi-Mäder, D. 2006. Trajectoires de migrants d'Afrique en Suisse. *Asyl* 21 (1):11-17.
Eisenstadt, S. N. 1954. *The absorption of immigrants*. London: Routledge.
Ela, J.-M. and A.-S. Zoa. 2006. *Fécondité et migrations africaines : les nouveaux enjeux*. Paris: L'Harmattan.
Faist, T. 1997. The Crucial Meso Level. In *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives* ed. T. Hammar, 47-64. Oxford: Berg.
Fall, M. 2010a. Migration des étudiants sénégalais. *Hommes et migrations* (1286-1287).
———. 2010b. Migration des étudiants sénégalais. *Hommes et migrations* (N°1286-1287).
Fall, P. D. 2007. La dynamique migratoire ouest africaine entre ruptures et continuités. *Atelier sur les migrations africaines : Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent - Centre for Migration Studies and International Migration Institute - Accra*.
———. 2008. Les migrations africaines vers l'Europe: de l'appel de main-d'oeuvre aux migrations clandestines vers les îles Canaries. *Migraciones internationales e integracion cultural en los espacios insulares. Una perpectiva historica (conférence à Las Palmas de Gran Canaria)*.
Fawcett, J. T. and F. Arnold. 1987. The Role of Surveys in the Study of International Migration: An Appraisal. *International Migration Review* 21 (4):1523-1540.
Findlay, A. 1990. A Migration Channels Approach to the Study of High Level Manpower Movements: A Theoretical Perspective. *International Migration* 28 (1):15.
———. 2010. An Assessment of Supply and Demand-side Theorizations of International Student Mobility. *International Migration*:no-no.
Fischer, P. A., R. Martin and T. Straubhaar. 1997. Should I Stay or Should I Go ? In *International migration, immobility and development : multidisciplinary perspectives*, eds. T. Hammar, G. Brochmann, K. Tamas and T. Faist, 49-90. Oxford Berg.
Fishbein, M. 1967. *Attitude and the prediction of behavior*. New York: Wiley.
Flahaux, M.-L., C. Beauchemin and B. Schoumaker. 2010. Partir, revenir : Tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra-continentales. *MAFE working paper* (7).
Fourati, H. 2008. Consultation de la jeunesse et désir d'émigration chez les jeunes en Tunisie 1996-2005. *Note d'analyse du Consortium euro-méditéranéen pour la recherche appliquée sur les migrations internationales* (47).
Frieze, I. H., B. S. Boneva, N. Šarlija, J. Horvat, A. Ferligoj, T. Kogovšek, J. Miluska, L. Popova, J. Korobanova, N. Sukhareva, L. Erokhina and E. Jarošová. 2004. Psychological Differences in Stayers and Leavers: Emigration Desires in Central and Eastern European University Students. *European Psychologist* 9 (1):15-23.
Fuller, G. and M. Chapman. 1974. On the Role of Mental Maps in Migration Research. *International Migration Review* 8 (28):491-506.
Glick-Schiller, N., L. G. Basch and C. Blanc-Szanton. 1995. From Immigrant to Transmigrant : Theorizing Transnational Migration. *Anthropological Quarterly* 68 (1):48-63.

Goudiaby, J.-A. 2009. Le Sénégal dans son appropriation de la réforme LMD: déclinaison locale d'une réforme "globale". *Revue d'Enseignement Supérieur en Afrique (JHEA/RESA)* 7:79-93.
Gould, P. and R. White. 1984. *Cartes Mentales*. Fribourg: Editions Universitaires (première publication en langue anglaise 1974).
———. 1986. *Mental maps (2nd ed.)*. Boston, London: Allen & Unwin.
Granovetter, M. J. 1983. The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited. *Sociological Theory* 1:201-233.
Gregory, D. 1995. Imaginative geographies. *Progress in Human Geography* 19 (4):447-485.
Gumuchian, H., C. Marois and V. Fevre. 2000. *Initiation à la recherche en géographie*. Paris: Anthropos.
Hadler, M. 2006. Intentions to migrate within the European Union: a challenge for simple economic macro-level explanations. *European Societies* 8 (1):111-140.
Hamidou, I. M. 2009. Migration au Niger: profil national 2009. Genève: Organisation internationale pour les migrations.
Harbinson, S. 1981. Family Structure and Family Strategy in Migration Decision Making. In *Migration Decision Making. Multidisciplinary Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries*, eds. G. F. De Jong and R. W. Gardner, 225-251. New York: Pergamon Press.
Harris, J. and M. P. Todaro. 1970. Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis. *American Economic Review* 60 (1):126-142.
Haug, S. 2008 Migration Networks and Migrations Decision-Making. *Journal of Ethnic and Migration Studies* 34 (4):585-605.
Herman, E. 2006. Migration as a family business:The role of personal networks in the mobility phase of migration. *International Migration* 44 (4):191-230.
Homans, G. 1961. *Social Behaviour: Its Elementary Forms*. London: Routledge and Kegan Paul.
Irwin, M., T. Blanchard, C. Tolbert, A. Nucci and T. Lyson. 2004/5. Pourquoi certains ne migrent pas: l'impact du contexte local sur la sédentarité aux Etats-unis. *Population* 59:653-680.
ISU, U. 2009. Tendances dans l'enseignement supérieur: Afrique sub-saharienne. *Bulletin de l'Institut de statistique (ISU)* (no 1).
Janis, I. L. and L. Mann. 1968. *Decision Making a Psychological Analysis of Conflict, Choice and Commitment* New York: Free Press.
Jovelin, E. 2002. Culture et famille d'Afrique Noire. In *Le travail social face à l'interculturalité*, eds. H. Sadsaoud, C. Soonekindt and A. Tassé. Paris: L'Harmattan.
Kandel, W. and Douglas, S. Massey. 2002. The Culture of Mexican Migration: A Theoretical and Empirical Analysis. *Social Forces* 80:981-1004.
Khelfaoui, H. 2009. Le Processus de Bologne en Afrique : globalisation ou retour à la « situation coloniale » ? *Revue d'Enseignement Supérieur en Afrique (JHEA/RESA)* 7:1-20.
Kim, K. and J. E. Cohen. 2010. Determinants of International Migration Flows to and from Industrialized Countries: A Panel Data Approach Beyond Gravity. *International Migration Review* 44 (4):899-932.
Konan, S. Y. 2009. *Migration en Côte-d'Ivoire: profil national 2009*: Organisation internationale pour les migrations.
Konseiga, A. 2005. New Patterns of Migration in West Africa. *Stichproben - VIENNA JOURNAL OF AFRICAN STUDIES* 8:23-46.
Krissman, F. 2005. Sin Coyote Ni Patron: Why the "Migrant Network" Fails to Explain International Migration. *International Migration Review* 39 (1):4-44.
Kulu-Glasgow, I. 1992. Motives and social networks of international migration within the context of the systems approach: a literature review, 71. Den Haag: Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute.
Kuptsch, C. and E. Pang. 2006. *Competing for Global Talent*. Geneva: International Labour Organisation.
Lebeau, Y. 1997. The daughters of evil ! Images de l'étudiante sur les campus nigérians. *Politique africaine* 65:21-34.
Lee, E. 1966. A theory of migration. *Demography* 3 (48).
Leslie, G. R. and A. H. Richardson. 1961. Life-Cycle, Career Pattern and the Decision to Move. *American Sociological Review* 26 (6):894-902.
Lessault, D. and C. Beauchemin. 2009. Ni invasion, ni exode - Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne. *Revue Européenne des Migrations Internationales* 25 (1):163-194.
Li, F. L., A. M. Findlay, A. J. Jowett and R. Skeldon. 1996. Migrating to learn and learning to migrate: a study of the experiences and intentions of international student migrants. *International Journal of Population Geography* 2 (1):51-67.

Lieber, S. R. 1978. Place Utility and Migration. *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography* 60 (1):16-27.
Lloyd, R. 1975. Cognition, preference and behavior in space. *Economic Geography* (52):241-53.
Lu, M. 1999. Do People Move When They Say They Will? Inconsistencies in Individual Migration Behavior. *Population & Environment* 20 (5):467-488.
Makinwa-Adebusoye, P. K. 1995. Emigration Dynamics in West Africa. *International Migration* 33 (3/4):435.
Massey, D. S. 1990. The social and economic origins of immigration. *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences* 510:60-72.
Massey, D. S., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, A. Pellegrino and J. E. Taylor. 1993. Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review* 19 (3):431-466.
———. 1994. An Evaluation of International Migration Theory: The North American Case. *Population and Development Review* 20 (4):699-751.
Mc Devitt, T. M. and S. M. Gadalla. 1985-86. Incorporating Husband-Wife Differences in Place Utility Differentials into Migration Decision Models. *Population and Environment* 8 (1-2):98-119.
McClelland, D. 1961. *The Achieving Society*. Toronto, Princeton New Jersey: D. Van Nostrand.
Menard, S. 2002. *Applied Logistic Regression Analysis*. Thousand Oaks: Sage.
Merton, R. K. 1957. *Social theory and social structures*. Glencoe: Free Press.
Moret, J., S. Baglioni and D. Efionayi-Mäder. 2006. *The path of somali refugees into exile : a comparative analysis of secondary movements and policy responses*. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration and Population Studies.
Ndione, B. 2007. Territoires urbains et réseaux sociaux : les processus de migration internationale dans les quartiers de la ville sénégalaise de Kaolack. *Atelier sur les migrations africaines : Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent - Centre for Migration Studies and International Migration Institute - Accra*.
Odland, J. 1988. Migration and occupational choice among young labor force entrants : a human capital model. *Geographical Analysis* 20 (4):281-296.
Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD). 1978. *The migratory chain*. Paris: Organisation for economic co-operation and development.
Palloni, A., D. S. Massey, M. Ceballos, K. Espinosa and M. Spittel. 2001. Social Capital and International Migration: A Test Using Information on Family Networks. *American Journal of Sociology* 106 (5):1262-1298.
Pimpa, N. 2003. The influence of family on Thai students' choices of international education. *International Journal of Educational Management* 17 (5):211-219.
———. 2005. Family factors and Thai students' choices of international education. *World Studies in Education* 6 (2):85-98.
Pliez, O. 2002. Les migrations Sud-Sud, révélatrices de la pauvreté et de l'instabilité. *Cahiers Français - La Documentation française* (307):16-23.
Portes, A. 1998. Social Capital: Its Origin and Applications in Modern Sociology. *Annual Review of Sociology* (24):1-24.
Portes, A. and J. DeWind eds. 2007. *Rethinking Migration - New Theoretical and Empirical Perspectives*. New-York: Berghan Books.
Prinz, V. 2005. "Imagine migration"– the migration process and its destination Europe in the eyes of Tanzanian Students. *Stichproben - VIENNA JOURNAL OF AFRICAN STUDIES* (8):119-139.
Ratzel, F. 1882. *Anthropo-Geographie* Stuttgart: J. Engelhorn.
Ravenstein, E. G. 1889. The Laws of Migration. *Journal of the Royal Statistical Society* 52 (2):241-305.
Rérat, P., E. Piguet, R. Besson and O. Söderström. 2008. Les âges de la ville – mobilité résidentielle, parcours de vie et attractivité des villes suisses. *Geographica Helvetica* (4):261-271.
Riaño, Y. and N. Baghdadi. 2007. Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen. Le rôle du genre et des imaginaires géographiques dans la migration des femmes. *Nouvelles Questions Féministes* 1:38-53.
Root, B. D. and G. F. D. Jong. 1991. Family Migration in a Developing Country. *Population Studies* 45 (2):221-233.
Rossi, P. H. 1955. *Why families move?* Glencoe: The Free Press.
Salifu, S. 2007. *Factors Contributing to Migration from Ghana to the United States of America*: Master of Arts - Ohio University - Center for International Studies.
Sassen, S. 1999. *Guests and Aliens*. New York: The New Press.
Schmid, S. 2010. *Vor den Toren Europas ? Das Potenzial der Migration aus Afrika*. Berlin: Forschungsbericht 7 - Bundesamt für Migration und Flüchtlinge.

Simon, H. 1955. A Behavioral Model of Rational Choice. *The Quarterly Journal of Economics* 69 (1):99-118.
———. 1957. *Models of Man*. New-York: Wiley.
Sindjoun, L. 2004. *Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines*. Paris: Karthala.
Singh, B. G. and O. P. Verma. 1990. Cultural differences in locus of control beliefs in two Indian societies. *Journal of Social Psychology* 130:725-729.
Sjaastad, L. A. 1962. The Costs and Returns of Human Migration. *Journal of Political Economy* 70:80-93.
Sklair, L. 2000. *The Transnational Capitalist Class*. London: Blackwell
Sladkova, J. 2007. Expectations and Motivations of Hondurans Migrating to the United States. In *Journal of community and applied social psychology*, 187-202.
Smith, A. 1776. *La richesse des nations*.
Some, A. N. 2009. *Migration au Sénégal: profil national 2009*. Genève: Organisation internationale pour les migrations.
Stalker, P. 2000. *Workers without frontiers - The impact of globalization on international migration*. Geneva: International Labour Office.
Stark, O. 1984. Discontinuity and the theory of international migration. *Kyklos* 37 (2):206-222.
Stouffer, S. 1940. Intervening opportunities : a theory relating mobility and distance. *American Sociological Review* 5 (6):845-867.
———. 1960. Intervening Opportunities and Competing Migrants. *Journal of Regional Science* 2 (1):1-26.
Tarrius, A. 1989. *Anthropologie du mouvement*. Caen: Paradigme.
Tartarovsky, E. and S. H. Schwartz. 2001. Motivation for emigration, values, wellbeing and identification among young Russian Jews. *International Journal of Psychology* 36 (2):88-99.
Terrier, E. 2009a. Les migrations internationales pour études: facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud. *L'information géographique* 4 (73):69-75.
———. 2009b. Les migrations internationales pour études: facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud. *L'information géographique* No 4.
Traoré, A. 2008. *Ceuta et Mellila : Mais pourquoi partent-ils ?* Paris: Les Perséides.
Traoré, S. and P. Bocquier. 2000. *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest.* Paris: L'Harmattan.
Tsafack Nanfosso, R. and G. Tschouassi. 2005. Dimension économique et fin de l'émigration en Afrique. In *Immigration et diaspora : un regard africain*, ed. J.-E. Pondi. Paris: Maisonneuve et Larose.
Uhlenberg, P. 1973. Noneconomic Determinants of Nonmigration: Social Considerations for Migration Theory. *Rural Sociology* 67 (1):296-311.
UNESCO ISU. 2009. Tendances dans l'enseignement supérieur: Afrique sub-saharienne. *Bulletin de l'Institut de statistique de l'UNESCO* (1).
van Dalen, H. P., G. Groenewold and J. J. Schoorl. 2005. Out of Africa: What Drives the Pressure to Emigrate? *Journal of Population Economy* 18:741-778.
Vecchio, R. P. 1981. Workers' belief in internal versus external determinants of success. *Journal of Social Psychology* 114:199-2007.
Waters, J. L. 2006. Geographies of cultural capital: education, international migration and family strategies between Hong Kong and Canada. *Transactions of the Institute of British Geographers* 31 (2):179-192.
Winchie, D. B. and D. W. Carment. 1988. Intention to Migrate: A Psychological Analysis. *Journal of Applied Social Psychology* 18 (9):727-736.
———. 1989. Migration and Motivation: The Migrant's Perspective. *International Migration Review* 23 (1):96-104.
Wolpert, J. 1965. Behavioral aspects of the decision to migrate. *Papers of the Regional Science Association* 15:159-169.
Yixi, L. 2006. Studying Abroad and Migration Motivations: A Case Study of Chinese Students at the University of Saskachewan, Canada, Submitted to the College of Graduate Studies and Research, Department of Sociology, University of Saskatchewan, Saskatoon.

Annexe : Questionnaire standardisé

QUESTIONNAIRE

Cher participant, chère participante,

*Ce questionnaire a été élaboré par l'Institut de géographie tropicale dans le cadre d'une étude internationale. Il a pour but de mieux comprendre **votre situation d'étudiant/e et vos projets futurs**. Les réponses seront traitées de manière confidentielle. Dans la plupart des cas vous pouvez répondre en mettant une simple croix* ○→☒.
Si vous avez des questions, vous pouvez vous adresser au Dr. Nassa Dabié Désiré, IGT.

Merci de votre précieuse collaboration !

I DONNEES BIOGRAPHIQUES

1. Êtes-vous
- ○ Un homme
- ○ Une femme

2. Année de naissance
□□□□

3. État civil
- ○ Célibataire
- ○ Marié/e
- ○ Divorcé/e
- ○ Voeuf/ve

4. Nombre d'enfants
□□

5. Nationalité *(plusieurs réponses possibles)*
- ○ Ivoirienne
- ○ Autre, laquelle : _____

6. Êtes-vous l'aîné parmi vos frères et sœurs?
- ○ Oui
- ○ Non
- ○ Je suis enfant unique

7. A quel(s) groupe(s) culturel(s) considérez-vous appartenir ? *(plusieurs réponses possibles)*

- ○ Akan
- ○ Mandé Nord
- ○ Mandé Sud
- ○ Malinké
- ○ Krou
- ○ Gur
- ○ Autre : lequel _____
- ○ Aucun

8. Les ressources dont vous disposez pour mener vos études sont-elles…?

Largement insuffisantes ☹☹	Insuffisantes ☹	Tout juste suffisantes 😐	Suffisantes ☺	Largement suffisantes ☺☺
○	○	○	○	○

9. Combien dépensez-vous en moyenne et au total par semaine (sans compter le logement) ?

_____ FCFA

10. Ces cinq dernières années votre situation financière générale…
- ○ …s'est dégradée
- ○ …est restée la même
- ○ …s'est améliorée

11. Avec combien de personnes partagez-vous votre chambre à la maison ?
- ○ Aucune
- ○ Une
- ○ Deux
- ○ Plus que deux

12. Où avez-vous passé votre enfance ?
- ○ Dans ce pays
- ○ Dans un autre pays, lequel :_____

13. Était-ce…
- ○ dans une grande ville ?
- ○ dans une petite ville ?
- ○ dans un village ?

14. Avez-vous une ou plusieurs de ces personnes à l'étranger ? *(plusieurs réponses possibles)*

○ Père ou mère	○ Oncle ou tante
○ Sœur ou frère	○ Cousin, cousine
○ Conjoint/e	○ Ami/amie
○ Enfant/s	○ Aucune

15. Dans quel(s) pays vi(ven)t cette/ces personne(s) ? *(plusieurs réponses possibles)*

_____

_____

16. Pratiquez vous au moins une fois par semaine une religion ?

○ Non

Si oui, quelle religion ?
- ○ Chrétienne
- ○ Musulmane
- ○ Autre : _____

17. Avez-vous le sentiment de pouvoir influencer par vos actes les événements (la destinée) de votr vie?

○ Oui ○ Non

II DONNEES EDUCATION

18. Quelle est votre satisfaction par rapport à la formation universitaire ?

Qualité de l'enseignement :

○ Très insatisfaisant ☹☹	○ Insatisfaisant ☹	○ Assez satisfaisant 😐	○ Satisfaisant ☺	○ Très satisfaisant ☺☺

Relations entre étudiants et corps enseignant :

○ Très insatisfaisant ☹☹	○ Insatisfaisant ☹	○ Assez satisfaisant 😐	○ Satisfaisant ☺	○ Très satisfaisant ☺☺

Intérêt de la discipline :

○ Très insatisfaisant ☹☹	○ Insatisfaisant ☹	○ Assez satisfaisant 😐	○ Satisfaisant ☺	○ Très satisfaisant ☺☺

Egalité des chances, p.ex., entre hommes et femmes:

○ Très insatisfaisant ☹☹	○ Insatisfaisant ☹	○ Assez satisfaisant 😐	○ Satisfaisant ☺	○ Très satisfaisant ☺☺

Ressources de la faculté (ordinateurs, bibliothèque, salles de classe, etc.) :

○ Très insatisfaisant ☹☹	○ Insatisfaisant ☹	○ Assez satisfaisant 😐	○ Satisfaisant ☺	○ Très satisfaisant ☺☺

Possibilités d'effectuer un doctorat :

○ Très insatisfaisant ☹☹	○ Insatisfaisant ☹	○ Assez satisfaisant 😐	○ Satisfaisant ☺	○ Très satisfaisant ☺☺

Possibilité d'avancer sans obstacles ou délais dans les études :

○ Très insatisfaisant ☹☹	○ Insatisfaisant ☹	○ Assez satisfaisant 😐	○ Satisfaisant ☺	○ Très satisfaisant ☺☺

19. Quelle est la discipline que vous suivez actuellement ? _____

20. Cette discipline faisait-elle partie de vos choix prioritaires?

○ Oui
○ non

21. Dernier examen réussi :

○ DEUG/Licence 1
○ Licence/Licence 2
○ Maîtrise/Master 1
○ DEA/Master 2
○ Autre :_____

22. Avez-vous perdu des années d'étude à l'Université ou durant la scolarité secondaire (année blanches) ?

○ Non ○ Oui, combien d'années ? ☐☐

23. Parmi ces raisons, qu'est-ce qui vous motive le plus à avancer dans vos études ? *(une seule réponse possible)*

○ Entrer dans la fonction publique
○ Trouver un autre type d'emploi dans mon pays
○ Accroître mes possibilités de partir à l'étranger
○ Faire une carrière académique
○ Acquérir de nouvelles connaissances
○ Autre(s) raison(s) :_____

24. Pensez-vous qu'une éducation universitaire est plus importante pour un homme que pour une femme ?

○ Oui ○ Non ○ Ne sais pas

25. Exercez-vous régulièrement un travail rémunéré ?

○ Oui ○ Non

III PERCEPTION DE LA SITUATION EN COTE D'IVOIRE

26. Comment appréciez-vous la situation au pays d'origine sous les aspects suivants ?

Confiance dans les institutions du pays (politique, justice, police) :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Confiance dans une évolution future favorable de la situation économique du pays :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Confiance dans une évolution future favorable de la situation politique du pays :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Perspectives de trouver un emploi sur place :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Possibilités de créer une entreprise :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Qualité de vie en ville d'Abidjan (ambiance générale, loisirs, etc.) :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Situation du logement en ville d'Abidjan :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Conditions environnementales (climat – pollution) :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Respect des droits humains :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Situation des femmes :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Qualité du système de santé :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

Relations avec ma famille :

○ Très Mauvaise ☹☹	○ Faible ☹	○ Moyenne 😐	○ Bonne ☺	○ Excellente ☺ ☺

IV DONNEES DE MOBILITE

27. Avez-vous déjà séjourné au moins un mois à l'étranger ? *(plusieurs réponses possibles)*

- ○ Non
- ○ Oui, dans un autre pays africain
- ○ Oui, hors d'Afrique

Pour quel motif ?_____

28. Si vous en aviez la possibilité, souhaiteriez-vous résider dans un avenir plus ou moins proche à l'étranger ?

○ Pas du tout ☹☹	○ Pas vraiment ☹	○ Assez 😐	○ Beaucoup ☺	○ Enormément ☺ ☺

29. Quels pays vous attirent-ils le plus ?
(Veuillez indiquer en ordre de préférence)

1. _____
2. _____
3. _____

30. Avez-vous le projet précis d'aller vivre à l'étranger ?

- ○ Non

Si oui, pour quelle durée ?

- ○ Pour 3 mois à 2 ans
- ○ Pour plus de 2 ans
- ○ Pour m'établir définitivement
- ○ Je ne sais pas

31. Quand avez-vous le projet de partir ?

- ○ Je n'ai pas le projet de partir
- ○ Avant mon prochain diplôme
- ○ Après mon prochain diplôme
- ○ Une fois mes études achevées
- ○ Je ne sais pas encore quand

32. Pour quel but principal avez-vous le projet de partir? *(une seule réponse possible)*

- ○ Je n'ai pas le projet de partir
- ○ Pour mes études
- ○ Pour travailler
- ○ Pour rejoindre des membres de ma famille
- ○ Pour acquérir une nouvelle expérience de vie
- ○ Dans un autre but, lequel _____

33. Avez-vous déjà fait des démarches pour partir ? *(plusieurs réponses possibles)*

- ○ Non

Si oui, précisez lesquelles :

- ○ Prise d'information sur Internet
- ○ Demande d'inscription dans une université étrangère
- ○ Prise d'information dans une ambassade étrangère
- ○ Demande de visa dans une ambassade étrangère
- ○ Demande d'une lettre de recommandation à un professeur
- ○ Renseignements dans une agence ou auprès de passeurs
- ○ Autre démarche :_____

34. Est-ce que votre famille vous a déjà… :

- ○ …encouragé/e ou incité/e à partir vivre ou étudier à l'étranger
- ○ …dissuadé/e et découragé/e de partir
- ○ …certains m'ont découragé/e, d'autres m'ont dissuadé/e
- ○ …la famille me laisse libre dans mes décisions
- ○ …le thème n'a jamais été évoqué

35. Seriez-vous disposé à partir illégalement ?

○ Oui ○ Non

36. Pensez-vous que grâce à Internet et au téléphone on peut désormais partir vivre dans un autre pays sans vraiment couper les liens avec sa famille et ses amis ?

○ Oui ○ Non

37. Voici une série de raisons souvent invoqués par des étudiants pour partir à l'étranger. Etes-vo d'accord avec les propositions suivantes *(Entourez la réponse qui convient svp.)* **:**

Hors du pays, on peut obtenir de meilleurs diplômes	oui	non	ne sais pas
Hors du pays, on peut améliorer sa situation économique	oui	non	ne sais pas
Hors du pays, les conditions de vie sont plus favorables	oui	non	ne sais pas
Ceux qui ont séjourné hors du pays sont mieux considérés	oui	non	ne sais pas
Hors du pays, on peut acquérir une expérience de vie enrichissante	oui	non	ne sais pas
Hors du pays, les compétences sont mieux reconnues	oui	non	ne sais pas

Autre(s) raison(s) importante(s), lesquelles : _____

_____

_____

38. Parmi les raisons suivantes, lesquelles vous retiennent dans votre pays ? *(plusieurs réponses possibles)*

○ J'ai un projet professionnel au pays.
○ Je ne veux pas quitter ma famille.
○ Ma famille s'oppose à mon départ.
○ Je me sens bien dans mon pays.
○ Je préfère travailler pour mon pays.
○ Il est plus difficile de respecter ses propres traditions à l'étranger.
○ Il est plus facile de se réaliser chez soi qu'à l'étranger.
○ Il est difficile de trouver un conjoint après une absence à l'étranger.
○ Je n'ai pas assez de moyens financiers.
○ Les démarches pour obtenir un visa sont trop compliquées.
○ Autre(s) raison(s) importante(s), lesquelles :_____

_____

_____

_____

_____

Avez-vous des remarques ou quelque chose à ajouter par rapport à cette étude ?

_____

_____

_____

_____

_____

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !